

# LE DEVOIR

### LES ARTS

Une grosse machine  
juste pour rire

PAGE B 1



### LE MONDE

Une guerre évitée  
en Croatie

PAGE A 9

### LES ACTUALITÉS

Thank you,  
Léo!

PAGE A-8



### EDITORIAL

Policiers: un accroc  
aux principes

PAGE A-12

### PERPECTIVES

## La grâce de Mila

Les meubles usagés, symbole du ras-le-bol des Canadiens

Gilles Lesage

De la France, où elle passe le mois de juillet en vacances avec sa famille, Mme Mila Mulroney a finalement fait le geste qui s'imposait. La volte-face aurait été plus élégante si elle avait décidé de laisser ses «reliques» à Ottawa, au lieu de les démenager sur les hauteurs de Westmount. Peut-être ses enfants se proposent-ils de faire une vente de garage, le mois prochain, devant le manoir de 2 millions\$?

Ne chicanons pas trop la mauvaise grâce de Mila. Car en retournant à la Commission de la capitale nationale (CCN) le chèque de 150 000\$ qu'elle en avait reçu, et en reprenant possession de ses meubles usagés et autres chinoïseries laissées à 24, Sussex Drive, et au lac Harrington, elle met fin à une controverse fort révélatrice. Notamment, du ras-le-bol des Canadiens, y compris dans ses propres rangs, à l'endroit de l'ancien premier ministre et de son entourage. On ne leur laisse plus rien passer. Survenant après la pitoyable affaire des 6 000\$ de dépenses non imposables des sénateurs, la transaction Mila-CCN était perçue comme le symbole que quelque chose de louche se passe à Ottawa, ainsi que l'a noté le ministre du Revenu national, M. Garth Turner.

On dira que, en raison de l'habituelle disette estivale de nouvelles politiques, les médias ont gonflé indûment les deux affaires; en temps normal, elles n'auraient pas fait les manchettes, comme c'était encore le cas hier pour les «fouritures» Mulroney. Mais il y a plus. Alors que la récession fait encore rage, quoi qu'on en dise, avec son cortège de chômage endémique et de salaires gelés ou brutalement réduits, il y a des impairs qui ne pardonnent pas, surtout en désastreuse fin de régime. Quand, au lieu de donner l'exemple de la frugalité et de la retenue, les gouvernants donnent l'impression de ne s'imposer aucun des sacrifices qu'ils imposent aux autres, ils soulèvent de joyeuses tempêtes, teintées de cynisme et de hargne.

Les lettres aux journaux, les tribunes radiophoniques témoignent, abondamment et éloquemment, de cette méfiance généralisée. Il fallait que les sénateurs soient bien arrogants et insensibles à l'humour de l'opinion publique, surtout à leur égard, pour se voter une hausse de dépenses. Il fallait que Mme Mulroney et le président de la CCN soient totalement inconscients du scepticisme des Canadiens pour ne pas mettre cartes sur table et prévoir les questions persistantes, à bon droit. Quand on habite une maison de verre, la rigueur et la transparence s'imposent d'emblée.

Le premier ministre Bourassa l'a compris depuis longtemps; il se refuse, et refuse à ses ministres, des voyages qui pourraient être bénéfiques à moyen terme. Il craint tellement la critique publique que la moindre incursion à l'étranger doit être immédiatement «rentable». Il a tellement peur d'être montré du doigt que, lors de son récent changement d'étage à ses bureaux montréalais d'Hydro-Québec — à cause de l'amiante! — il a exigé que ses vieux meubles et autres accessoires restent inchangés, ou peu s'en faut. Et quand on entend le tollé que soulèvent les dépenses aux résidences officielles des dirigeants fédéraux, on comprend mieux la réticence de M. Bourassa à en acquiescer une à Québec. Fin du grand rêve du maire l'Allier. Doté d'un pif politique sans pareil, le locataire du bunker de la Grande-Allée exagère peut-être dans l'autre sens, mais son ami Brian serait moins discrédité s'il avait été, sans être aussi spartiate que Robert, moins... somptueux et luxueux.

En apparence mineurs, les deux incidents en question démontrent que la révolte des contribuables gronde de plus en plus. On en est pas encore à des coupes brutales, comme celles des Californiens, il y a une dizaine d'années, mais la rébellion des payeurs de taxes se manifeste de diverses façons, jusque dans les salons où se forment des clubs de ras-le-bol. La grogne s'installe à demeure, avec ses excès.

De plus, en attirant l'attention sur eux, comme les sénateurs et les Mulroney viennent de le faire à leurs dépens, les gouvernants suscitent des réactions en chaîne. L'une des plus intéressantes ressemble à de la démocratie directe. C'est la clameur publique qui a obligé les sénateurs à rentrer à Ottawa pour mettre un terme au scandale des 6000\$ supplémentaires. C'est également le tollé populaire qui a rejoint et ému Mme Mulroney, l'incitant à reprendre ses antiquités, oripeaux et autres souvenirs des jours fastes. Jusqu'ou nous mènera cette fronde? La presse y fait largement écho, l'amplifie peut-être, mais ce n'est pas elle qui la crée, loin de là. Pour accuser le message, il faut vraiment être coupé des dures réalités ambiantes et se promener en limousine. Fréquenter les grands de ce monde, être traité aux petits oignons et avoir les moyens de se payer de longues vacances en Europe...

Mme Mulroney et M. Beaudry prétendent toujours que l'achat des 75 meubles et accessoires était une aubaine que l'on regrettera. Que fait-on alors des quelque 7000 pièces de mobilier et de décoration qui attendent d'être utilisés dans l'une ou l'autre des cinq résidences officielles? Décidément, il y en a qui ont la tête dure.

### INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A11
Agenda culturel B10	Livres.....A7
Annonces classées B8	Le Monde.....A8
Les Arts.....B1	Montréal.....A3
Avis publics.....B6	Mots croisés.....A5
Économie.....B1	Politique.....A6
Editorial.....A10	Les Sports.....B

**Météo**  
Ciel variable  
Max.: 23  
Détails en A11

## Favoritisme aux policiers, accuse la CSN

La loi 102 s'applique à tous, répond Québec

DANNY VEAR  
LE DEVOIR

Québec assure que ses policiers sont toujours soumis au même régime de négociations que tous les employés de l'Etat.

Le président de la CSN Gerald Larose estime qu'ils ont droit à un traitement de faveur inacceptable de la part de Québec.

La FTQ et la FAS croient qu'ils n'ont rien obtenu de nouveau.

L'annonce de la reprise des pourparlers entre le gouvernement et les policiers de la Sûreté du Québec a engendré hier des réactions pour le moins contradictoires.

Le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan et le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson sont montés au front pour expliquer que les policiers de la SQ demeureraient soumis au régime de négociations actuel en dépit de la reprise des pourparlers et de l'abandon de leurs moyens de pression.

VOIR PAGE A 8 : FAVORITISME

## Ohé pour la pitoune!



PHOTO JACQUES NADEAU

LES MANÈGES de la Ronde excitent toujours autant les jeunes mais ce sont surtout les feux d'artifice qui ont été jusqu'à maintenant le grand succès du parc d'amusement. Nos informations en page A 3.

## Une tragédie routière fait 19 morts

Lac-Bouchette (PC) — La Sûreté du Québec a confirmé que 19 personnes ont perdu la vie dans une collision frontale qui s'est produite hier après-midi entre une camionnette et un minibus dans lequel prenaient place des personnes âgées. L'incendie a complètement calciné les deux véhicules.

Seules deux personnes ont survécu à la tragédie, un homme et une femme, qui ont été sérieusement blessés et dont l'une a été transportée au centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

«Les pompiers sont venus à bout des flammes peu après leur arrivée, mais dès lors, il était trop tard, a déclaré l'agent Bruno Savard, de la Sûreté du Québec. Il y avait beaucoup de passagers.»

Toujours selon la Sûreté du Québec, 17 des victimes étaient dans le minibus et les deux autres, des travailleurs forestiers qui venaient de quitter leur chantier, étaient dans la camionnette. La tragédie est survenue vers 13h30, à la sortie de Lac-Bouchette, un village situé à environ 90km à l'ouest de Chicoutimi, et à quelque 200 km de Québec.

Des témoins ont affirmé que le chauffeur de la camionnette a tenté de dépasser un autre véhicule sur une portion sinueuse de la route 155 qui conduit du Lac-St-Jean à La Tuque. Il est alors entré en collision de plein fouet

VOIR PAGE A 8 : TRAGÉDIE

## On se bouscule à la porte de Mario Dumont

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

Cinq jours après ses premières assises, le Forum Option Jeunesse de Mario Dumont est débordé par son succès. Les appels affluent à un point tel que le groupe doit devancer des réunions d'organisation initialement prévues pour le mois d'août.

Mario Dumont se dit le premier surpris d'une telle réaction.

«On croyait qu'après le congrès, on aurait une semaine relaxe: faire le ménage, notre job d'été, dormir... Mais c'a été encore plus occupé qu'avant le congrès!», raconte l'ex-jeune libéral promu en quelques temps symbole d'une génération.

Mario Dumont raconte que dès le lundi, une quarantaine d'appels l'attendaient de la part de jeunes intéressés à se joindre au Forum. Le reste de la semaine a été à l'avenant.

Le jeune homme de 23 ans prévoit même pouvoir doubler à très court terme le membership actuel de son groupe, qu'il situe à 250.

Le comité exécutif du Forum se voit pour sa part contraint de tenir sa première rencontre en fin de semaine pour faire face aux nouveaux développements.

Il apparaît surtout urgent de former les jeunes délégués régionaux qui ont été élus au congrès du week-end dernier. Certains n'ont aucune expérience de l'organisation politique et ressentent un urgent besoin de savoir comment réagir face à l'afflux de la demande. «Eux à qui on avait dit que ça commencerait tranquillement, ils ont la surprise de leur vie!», se réjouit Mario Dumont.

Un premier camp de travail devrait avoir lieu pour eux dès la première fin de semaine du mois d'août.

Des réunions plus locales du Forum sont par ailleurs déjà prévues pour la semaine prochaine, dans l'est de



Mario Dumont

VOIR PAGE A 8 : DUMONT

## Un singe à Moscou

DAVID HOMEL  
(TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR CHARLOTTE MELANÇON)

Jack Gesser et Sonja Snitkina s'étaient juré d'aimer Moscou. En cette fin d'hiver 1933, cela n'allait pas de soi. Depuis leur départ de New York, Sonja, serrée contre son oreiller, avait passé la traversée à regarder le va-et-vient de l'eau dans son pichet, modèle réduit de ce que l'Atlantique faisait dehors. Le cargo qui les transporta ensuite de Southampton à Leningrad empestait le hareng mariné dans le mazout. Dans le port de Leningrad, d'inquiétants blocs de glace heurtèrent la vedette lors du débarquement, lequel se fit au milieu de la nuit. L'Ermitage, la cathédrale Pierre-et-Paul, tous les trésors que la Russie avait modelés sur l'architecture italienne étaient comme des ombres dans la nuit industrielle. Quant au voyage en train, cela confirma ce que Gesser, qui parlait la langue du pays, savait déjà: il n'y a pas en russe de mot pour dire «vie privée».

À Moscou, dans leur chambre d'hôtel, Jack Gesser posa leur valise par terre.

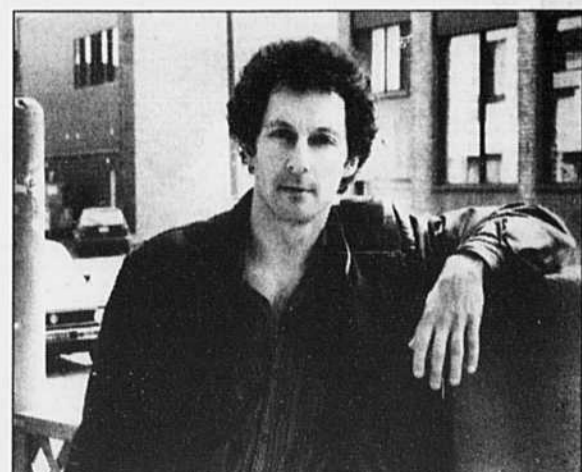
— On a de la chance d'être arrivés, lui dit-il. Sonja lui répondit en laissant simplement échapper un filet de buée qui alla se perdre au plafond où l'on avait jadis suspendu un lustre.

— D'avoir trouvé une chambre, reprit-il. Il l'attira ensuite près de lui et paraphrasa les Saintes Écritures: «Quand ils reposeront tous deux ensemble, ils n'auront plus froid».

Jack s'agenouilla devant elle et lui retira promptement ses bottes. À l'extérieur de leur chambre, dans le couloir, un poêle à charbon ronflait et rougeoyait, réchauffant le passage communautaire et assurant une ration de chaleur à tous ceux qui consentaient à laisser leur porte ouverte. Ce qui n'était pas le cas de Sonja et Gesser.

Sous les couvertures glacées, ils s'embrassèrent. Sonja avait un vague goût de métal dans la bouche, comme si le paquebot, le cargo et le train qu'ils avaient pris pour venir jusqu'à cette chambre lui

VOIR PAGE A 8 : SINGE



David Homel est originaire des États-Unis et est établi au Québec depuis la fin des années 1970. On lui doit de nombreuses traductions d'auteurs québécois en anglais. Il écrit depuis quelques années des romans qui connaissent de grands succès tant auprès du public que de la critique. Sa dernière œuvre, *Il pleut des rats*, est parue en français en coédition chez Leméac et Actes Sud. L'automne dernier, une critique du DEVOIR en avait parlé comme de «la grande révélation de la rentrée». Sa marque de commerce: un ton lucide et nostalgique qui frappe l'imagination.

## • LES ACTUALITÉS •

### Les revenus du NPD chutent de 30%

Ottawa (PC) - Les contributions faites au Parti conservateur ont légèrement baissé en 1992 tandis que celles versées aux libéraux ont augmenté de 12%.

Malgré tout, les conservateurs sont nettement plus riches que leurs adversaires, ayant pu accumuler des dons de 11,5 millions\$ comparativement à 6,7 millions\$ pour les libéraux de Jean Chrétien, indique un sommaire des rapports financiers des partis politiques fédéraux rendu public hier à Ottawa par Elections Canada.

Les conservateurs ont reçu 500 000\$ de moins qu'en 1991, alors qu'ils avaient recueilli 12 millions\$ auprès de 34 800 partisans. C'est un faible recul de 4,1%.

Quant aux libéraux, 32 973 donateurs ont garni leurs coffres de 7,5 millions\$, un bond de 12% par rapport à l'année précédente. Les contributions au PLC avaient totalisé 6,7 millions\$ en 1991.

Les conservateurs ont reçu 6,8 millions\$, soit 58,9% du total de leurs contributions, de 7133 entreprises ou organismes commerciaux. Plus de 27 800 particuliers leur ont versé 4,7 millions\$. Les syndicats n'ont pas donné un sou au PC.

Favoris dans les sondages, les libéraux n'ont reçu que 3,5 millions\$ de 3904 entreprises ou autres organisations du secteur privé. C'est deux fois moins que ce que les conservateurs ont ramassé dans les milieux d'affaires. Les dons du secteur privé représentent tout de même 46,4% des contributions totales recueillies par les libéraux. D'autre part, le parti de Jean Chrétien a reçu 4 millions\$ de 29 025 partisans, soit 53,3% du total des 7,5 millions\$ recueillis en 1992. Le PLC a eu droit à de maigres dons de 3800\$ de cinq syndicats.

Même s'ils restent les plus riches, les néo-démocrates d'Audrey McLaughlin ont par contre vu leurs contributions, et surtout le nombre de leurs partisans, chuter dramatiquement. Ces derniers ont versé 13,5 millions\$ en 1992. Il s'agit d'une baisse de 6 millions\$ comparativement aux 19,5 millions\$ recueillis en 1991. En proportion, c'est un plongeon de 30,7%.

Mais malgré l'impopularité du gouvernement de Bob Rae en Ontario, pas moins de 75 215 personnes



Audrey McLaughlin tient le haut taux de chômage responsable de la chute des revenus du NPD.

ont versé 5,5 millions\$ au parti d'Audrey McLaughlin en 1992. C'est toutefois beaucoup moins qu'en 1991, alors qu'ils ont versé 7,3 millions\$ dans les coffres du parti. Le secteur privé n'a donné que 129 800\$ au NPD.

Les néo-démocrates ont tout de même réussi à amasser des contributions de 1,18 million\$ auprès de 848 syndicats en 1992. L'année précédente, 987 syndicats avaient donné un peu plus d'un million\$ au NPD. Contrairement aux autres partis fédéraux, le NPD peut compter aussi sur l'appui financier des partis néo-démocrates provinciaux et territoriaux. En 1992, le NPD a reçu de ces derniers 6,6 millions\$, soit près de la moitié du total des contributions recueillies cette année-là.

Dans l'ouest canadien, les vendanges du Reform Party de Preston Manning ont été bonnes en 1992. Il y a accumulé des contributions de 6,2 millions\$, soit un million\$ ou 19% de plus qu'en 1991.

La quasi-totalité de ces contributions est due à la générosité de 55 760 supporteurs qui ont versé 5,6 millions\$ dans ses coffres, l'an dernier. Ces dons constituent 90,2% des contributions reçues par le Reform Party. Quant au secteur privé, il a donné 613 102\$, soit près d'un dixième du total accumulé par les réformistes.

### Le cancer de M. Bourassa s'est résorbé, dit le Dr Rosenberg

Québec (PC) - Les derniers examens subis lundi 12 juillet par le premier ministre Robert Bourassa à l'Institut national du cancer de Bethesda, près de Washington, révèlent que les signes d'un cancer de la peau qui l'affligeaient ne sont pas réapparus depuis son dernier traitement de deux semaines, à la fin de février et au début de mars.

Le bulletin de santé, signé par le Dr Steven Rosenberg, chirurgien en chef de l'Institut et médecin traitant de M. Bourassa, a été rendu public, hier, par le Cabinet du premier ministre.

Le court texte se lit comme suit: «A la demande de M. Bourassa, je publie la déclaration suivante:

«M. Bourassa a subi une immunothérapie expérimentale à l'aide de lymphocytes injectés dans la tumeur et d'Interleukine-2, au National Cancer Institute en février et mars 1993, pour le traitement d'un mélanome qui s'était étendu du foyer primitif de la tumeur à d'autres parties du corps.

«La condition de M. Bourassa a été évaluée au National Cancer Institute le 12 juillet 1993. Il réagit toujours de façon excellente au traitement, et il n'y a plus aucune indication de la présence de cancer dans son organisme. M. Bourassa subira des tests de contrôle au National Cancer Institute à intervalles réguliers.»

Le bulletin précédent, émis le 3 mai, était pratiquement identique à celui d'hier à l'exception d'un petit bout de phrase qui mentionnait que «M. Bourassa n'avait pas besoin d'autres traitements pour l'instant».

Au cours de sa conférence de presse de fin de session, M. Bourassa avait indiqué qu'il se rendrait à Washington au cours du mois de juillet pour y subir des examens.

A son cabinet, on s'est bien gardé depuis de divulguer la date de son rendez-vous et de son voyage d'un jour à Washington.

Mercredi, à Québec, on disait même que M. Bourassa

n'était pas encore retourné dans la capitale américaine.

Jusqu'à maintenant, le premier ministre a été traité à quatre reprises pour combattre les traces de cette forme de cancer de la peau.

En 1990, M. Bourassa s'était fait retirer, à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, un mélanome dans le bas du dos, quelques jours seulement après la fin de la crise d'Oka.

A deux reprises, en septembre et au moins de novembre 1990, il s'était rendu à l'Institut national du cancer de Bethesda pour y subir des interventions chirurgicales exploratoires. En janvier 1993, il y retournait pour se faire enlever une tumeur apparente à la cage thoracique.

Un mois plus tard et pour une période de deux semaines, il était réadmis à l'Institut pour des traitements expérimentaux à l'Interleukine-2, mis au point par l'équipe du Dr Rosenberg.

Ce deuxième bulletin extrêmement positif depuis les derniers traitements est très encourageant puisque selon les spécialistes, les chances d'observer une réaction positive sont de 40%, et de dix cas sur 200 pour que les tumeurs disparaissent complètement.

Hier, le porte-parole du Cabinet du premier ministre, Sylvie Godin, a indiqué que M. Bourassa, qui disait se sentir en bien meilleure forme depuis quelques temps, a été très encouragé par le dernier bulletin de santé du Dr Rosenberg. «Dans son entourage immédiat, a-t-elle dit, la nouvelle a aussi été accueillie avec un soupir de soulagement puisque nous avons tous vécu l'épreuve de cette maladie avec beaucoup d'intensité.»

A l'exception de quelques journées ici et là, surtout à sa résidence d'Outremont, le premier ministre ne prendra pas de véritables vacances d'ici au mois d'août, puisqu'il continuera de vaquer à ses occupations et à rencontrer ses collaborateurs et collègues du cabinet à son bureau de Montréal.

### Bob Rae soumet les employés de la santé

Toronto (PC) - Le gouvernement ontarien considère avoir effectué une percée dans ses efforts pour réduire ses dépenses hier, avec la conclusion d'une entente de principe couvrant 244 000 employés du secteur de la santé.

Les employés de ce secteur paraissent toutefois insatisfaits de l'accord. M. Dennis Timbreil, président de l'Association ontarienne des hôpitaux, a d'ailleurs indiqué à l'issue d'une réunion avec d'autres employés du secteur qu'ils demanderaient à voir le premier ministre Bob Rae pour discuter de l'entente.

Selon M. Timbreil, les négociations ont échoué la semaine dernière à la suite du refus du gouverne-

ment néo-démocrate de geler les salaires des travailleurs gagnant 30 000\$ ou moins par an. Mme Ina Caissey, la présidente de l'Association des infirmières de l'Ontario, a indiqué que l'entente de principe offre 50 millions\$ aux employés du secteur de la santé pour compenser le fait que plusieurs des travailleurs du secteur - le plus important à négocier avec le gouvernement - gagnent moins de 30 000\$.

L'objectif du NPD pour l'ensemble du secteur, à l'exclusion des médecins, est de couper 227 millions\$. Le gouvernement veut serrer en tout 2 milliards\$ des chèques de paye des 950 000 employés de la fonction publique. Selon Mme Caissey et

d'autres représentants syndicaux, l'association des hôpitaux, le plus important regroupement d'employés, s'oppose à l'entente de principe mais les plus petits employeurs y seraient favorables.

La province a aussi conclu des accords avec 100 000 travailleurs d'agences de services aux communautés, et 20 000 employés des forces de police municipales. La stratégie du premier ministre Rae pour contenir le déficit du budget de sa province prévoit un moratoire de trois ans sur les salaires, et jusqu'à 12 jours par année de congés forcés, sans solde, pour chaque employé si aucune entente n'est conclue d'ici le 1er août.

### L'ex-caporal Lortie essuie un refus

Montréal (PC) - La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) a refusé mercredi à l'ex-caporal Denis Lortie, auteur de l'attentat meurtrier survenu en mai 1984 à l'Assemblée nationale, la semi-liberté qu'il réclamait.

Incarcéré à Sainte-Anne-des-Plaines pour trois meurtres au second degré et de neuf tentatives de meurtre, Denis Lortie, 34 ans, demandait de demeurer dans une prison de Hull et de pouvoir circuler tout le jour sans escorte pour une durée de six mois.

Il jugeait qu'à cet endroit, il pourrait refaire sa vie avec sa nouvelle conjointe et sa fille, profiter d'une bourse d'études qu'il venait d'obtenir, travailler dans un atelier de réinsertion et finalement échapper à l'attention des médias.

A défaut de la semi-liberté, Denis Lortie réclamait des permissions de sortir d'une durée de 72 heures, sans surveillance, pour perfectionnement personnel et rapports familiaux.

Il voulait également obtenir l'autorisation de consommer de l'alcool et conduire un véhicule.

«La CNLC demeure convaincue que votre mise en liberté nécessite d'agir avec une extrême prudence et d'une façon graduelle», peut-on lire dans le rapport de la CNLC déposé le 14 juillet. «La semi-liberté nous semble prématurée et constitue un risque inacceptable», y poursuit-on.

«Vous devez, au cours de mois qui suivront, continuer votre cheminement, démontrer votre capacité d'analyser les situations et démontrer que vous pouvez développer une attitude préventive face aux situations anxieuses qui pourraient être de nature à déclencher le processus de décompensation comportementale qui a précédé les événements pour lesquels vous êtes incarcéré.»

Denis Lortie obtient 72 heures par mois pendant un an pour des sorties individuelles, avec surveillance, chez sa conjointe et sa famille.

Il pourra faire des sorties sans surveillance pour rapports familiaux uniquement chez sa conjointe pour une durée de 24 heures par mois, et ce, pour les quatre prochains mois.

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

### PROFESSEURES OU PROFESSEURS

L'Université de Sherbrooke est un établissement de renommée nationale et internationale qui accueille dans un environnement d'une qualité exceptionnelle, plus de 20 000 étudiants et étudiantes provenant de tout le Québec et d'ailleurs. Elle est particulièrement reconnue pour l'importance de sa recherche, pour la qualité et le caractère novateur de ses programmes d'enseignement et pour son régime coopératif favorisant la formation pratique en milieu de travail.

L'Université de Sherbrooke sollicite, pour le 1<sup>er</sup> septembre 1993, des candidatures pour combler deux postes de professeure ou de professeur régulier à temps complet en théologie.

#### Théologie

Offre d'emploi 93-1-26

#### Fonctions

Enseignement aux trois cycles d'études dans les divers programmes de la Faculté. Recherche dans le domaine de la bio-éthique.

#### Exigences

Doctorat en théologie avec orientation en éthique et plus particulièrement en bio-éthique. Une expérience en recherche et en enseignement ainsi que des publications scientifiques seront considérées comme des atouts.

#### Théologie systématique

Offre d'emploi 93-1-27

#### Fonctions

Enseignement aux trois cycles d'études dans les divers programmes de la Faculté. Recherche.

#### Exigences

Doctorat en théologie. Une expérience en recherche et en enseignement ainsi que des publications scientifiques seront considérées comme des atouts.

Faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de l'offre d'emploi,

avant le lundi 16 août 1993, 16 h, à:

Monsieur le doyen  
Faculté de théologie  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2R1

Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'égalité en emploi et elle s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Université de Montréal  
Faculté de musique

### Coordonnateur ou coordonnatrice des affaires publiques

#### Fonctions

Sous la direction du supérieur immédiat, le ou la titulaire du poste aura comme responsabilité la coordination des activités de diffusion et le mandat de planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de communication et de relations publiques de la Faculté de musique, en relation avec les différents intervenants et services concernés de l'Université de Montréal. Cette tâche comprend la promotion de la Faculté et la mise en marché de ses services, la production du matériel publicitaire, le plan de communication, la responsabilité technique et la gestion de personnel qui en découle.

#### Exigences

Détient un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline relative à la communication ou la gestion et, de préférence, posséder quelques années d'expérience comme gestionnaire dans un organisme culturel. Toute connaissance du milieu musical sera considérée comme un atout majeur.

#### Traitement

Selon les politiques en vigueur à l'Université de Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae,

avant le 6 août 1993 à:

Coordonnateur-Recrutement et planification

Service du personnel

Université de Montréal

C.P. 6128, succursale A

Montréal (Québec), H3C 3J7

L'Université de Montréal soutient à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

(0294)

### POSTE DE DIRECTEUR DE CAMPAGNE

#### MANDAT:

Le directeur de campagne est responsable de la planification et du déroulement de la campagne annuelle de financement. Il (elle) dirige les opérations du personnel de son service et des bureaux régionaux et leur apporte le soutien nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés.

#### EXPÉRIENCE:

- Le(a) candidat(e) possèdera cinq ans d'expérience dans la direction et la motivation d'une équipe de travail;
- aura une solide base de marketing au niveau du positionnement de l'entreprise et du développement des marchés;
- aura préférentiellement exercé des fonctions analogues dans un organisme à but non lucratif.

#### PROFIL RECHERCHÉ:

- Formation universitaire en administration des affaires ou en gestion;
- personnalité structurée, ouverte, énergique, disponible et aimant le travail d'équipe;
- capacités de leadership, d'organisation, de créativité, de communication performante dans les deux langues;
- candidate flexible quant à l'horaire et possédant une voiture pour ses déplacements.

FAIRE parvenir votre curriculum vitae en n'oubliant pas de préciser vos attentes salariales avant le 1<sup>er</sup> août à:

Monsieur Jacques Laverdière, directeur général  
Fondation des maladies du cœur du Québec  
465, boul. René-Lévesque Ouest, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2Z 1A8

N.B. La Fondation préconise un milieu de travail sans fumée.

### Touristes au noir?

L'industrie de la construction part en vacances, mais de moins en moins aux États-Unis

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Amoins que les travailleurs au noir dans la construction ne se rendent eux aussi à Old Orchard et sur les autres plages de la côte atlantique, il y aura vraisemblablement moins de Québécois aux États-Unis au cours des deux prochaines semaines et pendant l'ensemble de la saison estivale.

Les sources d'information ou postes d'observation convergent tous vers la même constatation: les Québécois, du moins ceux qui ont les moyens de le faire, vont voyager davantage au Québec cette année et moins aux États-Unis. Il y a cependant un phénomène qui prend de l'ampleur, celui des Québécois qui voyagent en Europe.

#### Faiblesse de l'économie

Une chose est certaine, le nombre des travailleurs officiels de la construction ayant reçu leur chèque de vacances est de 96 830, 10% de moins que l'an passé, ce qui est inévitable avec la stagnation qui afflige l'industrie de la construction.

Pour deux semaines de congé, ces travailleurs ont reçu 143 millions\$, évidemment avant impôts et toutes les dépenses inévitables de la vie courante. Combien en restera-t-il pour les vacances proprement dites?

On n'a pas la réponse à cela, mais au Bureau du tourisme du Maine à Portland, on constate aussi une baisse constante des touristes québécois dans cet État depuis quelques années. Le dernier chiffre officiel disponible révèle l'entrée de 492 900 Québécois au Maine en 1991. Les Américains ne voient qu'une seule raison à cela: le piètre état de l'économie canadienne.

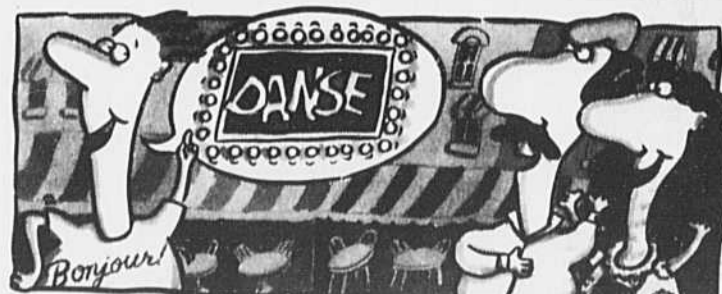
Les douaniers à divers postes au Québec près de la frontière américaine constatent tous une diminu-

tion relativement importante depuis quelques mois des séjours de courte durée; certains parlent même d'une baisse de 20% depuis mars. On peut établir facilement un rapport entre ce fait et l'augmentation (de 0,2% à 5%) des ventes au détail dans les magasins du Québec depuis avril. Les douaniers qui passent de longues journées à observer la circulation frontalière attribuent ce changement à l'écart plus grand dans le taux de change, ce qui rend une petite visite à Plattsburgh ou Burlington moins rentable. En outre, la taxe provinciale de 8% que les douaniers ont maintenant le devoir de percevoir semble avoir un effet de dissuasion très efficace, confie l'un de ces douaniers.

Il y a tout de même une plus grande affluence sur les routes vers les États-Unis depuis hier. Cela commençait à se voir en après-midi et on s'attendait à la formation au cours de la soirée d'importants bouchons qui devaient de répéter aujourd'hui tout au long de la journée.

Dans les agences de voyage, où les déplacements par avion constituent une part considérable de leurs affaires, on voit cette année un intérêt nettement plus grand pour l'Europe. M. Peter Ouellet, de Consoltour, explique d'ailleurs que les gens s'y sont pris d'avance pour profiter des promotions offertes sur les vols nolisés, si bien que les ventes de billets à la dernière minute seraient en régression de 5%.

La disparition de National a causé une certaine perturbation dans l'industrie des vols nolisés, puisque sur le coup quelques agences se sont retrouvées sans avion, mais en fin de compte, la situation s'est établie. Le nombre de sièges sur vols nolisés vers l'Europe aurait diminué de 10 à 20%, de sorte que les appareils sont chargés à pleine capacité, ce qui n'est pas nécessairement le cas sur les vols réguliers.



Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec  
Ministère du Tourisme

# LE DEVOIR MONTREAL

## Pierre Bourque rêve en vert

Il veut mettre l'accent sur la création de parcs de quartiers

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Du haut des airs, Montréal est une ville verte. À y regarder de plus près, les 650 parcs ne sont pas tous des coins d'évasion. Et il y a peu de chance que ce soit en 1994 que Montréal devienne un jardin avec 12% de réduction budgétaire envisagée.

«C'est affreux», se contente de dire Pierre Bourque, grand patron des parcs à Montréal, et qui depuis 29 ans, est un peu, beaucoup, la conscience verte de l'administration municipale.

On ne connaît pas encore les conséquences de ces compressions majeures. Au mieux, M. Bourque espère-t-il consolider les parcs existants en y plantant des végétaux. Il donne en exemple le parc Jarry dont le réaménagement n'est toujours pas complété après trois ans de travaux.

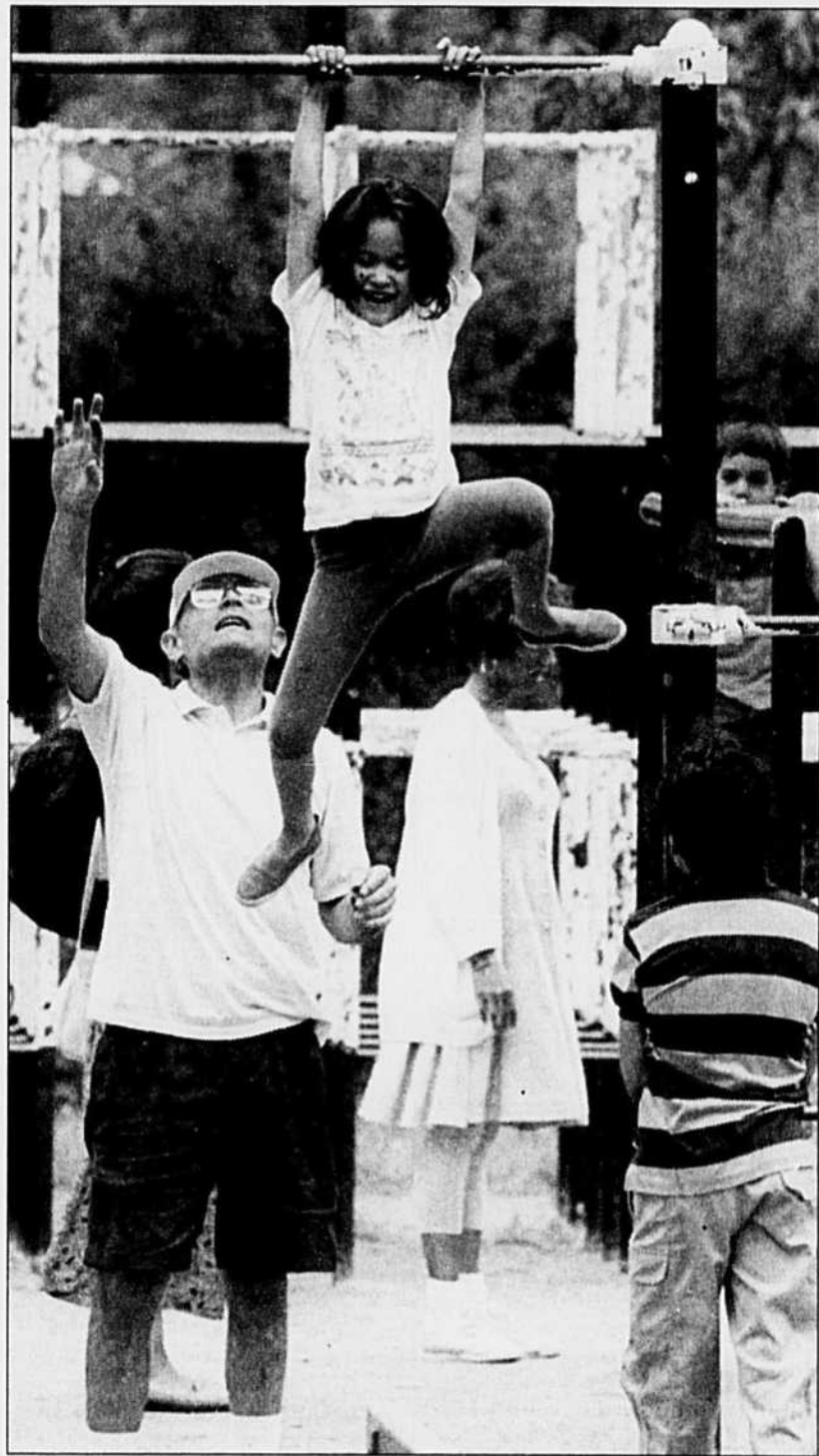
Quant à la création de nouveaux parcs, Pierre Bourque se limite à hausser les épaules. Il y a fort à parier que les quartiers qui connaissent déjà des déficits importants sur le plan des espaces verts, doivent se montrer patients. Encore. Une randonnée pédestre dans le cœur de Montréal (Parc Extension, Villery, Saint-Michel et Petite Patrie) révèle un manque évident de coins de verdure. De coins bien entretenus surtout.

### Entretien déficient

Sur ce point, M. Bourque se montre très critique. Il reconnaît que beaucoup de parcs, qu'ils soient minis, de voisinage ou à vocation plus régionale, sont sales. Mais il a bien l'intention de mettre un frein à ce laisser-aller. «Nous avons un patrimoine extraordinaire mais fragile. Il faut y voir», lance M. Bourque pour qui les parcs sont des poumons essentiels dans un grand centre urbain comme Montréal.

Le défi est grand. Depuis le printemps dernier, les autorités municipales ont procédé au transfert d'employés qui relevaient auparavant des travaux publics. Aujourd'hui, Pierre Bourque gère les parcs depuis la conception jusqu'à l'entretien. «Nous avons beaucoup de rattrapage à faire. Ça prend la foi car on doit changer les comportements. Par exemple, il faut repenser complètement la tonte du gazon. Actuellement, on ne le coupe pas, on le rase!», soutient-il.

Ce dernier veut créer un sentiment d'appartenance dans son équipe. Chaque groupe de travailleurs pourrait être responsable d'un secteur en particulier, assurant du même coup «une symbiose avec les gens des quartiers». «On a besoin de la compli-



Un petit coin de campagne en ville. Les poumons d'un grand centre urbain. Un lieu de détente, d'animation, d'évasion ou de jeu. Peu importe la définition qu'en donnent les Montréalais, les parcs sont nécessaires. Et même si on en compte 650, Montréal n'est toujours pas un jardin.

été des citoyens», estime Pierre Bourque qui souhaite, après le faste du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, un retour des investissements dans les quartiers.

Malgré le fait que Montréal doit se serrer la ceinture, M. Bourque rêve que le béton fasse de plus en plus de place aux arbres et aux fleurs. Déjà depuis trois ans, des citoyens - ils seraient 10 000 environ -

fleurissent à tous les étés les pieds de certains arbres. «J'ai hâte que Montréal compte autant de fleurs qu'elle a de citoyens, et au moins 500 000 arbres.»

Mais c'est là un rêve. Un grand rêve qui coûte cher pour une ville en pleine difficulté financière. Peut-être Prévert avait-il raison, et que le désespoir est assis sur un banc, quelque part dans un square.

## La Ronde tourne «moyennement» rond

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Trois semaines avant la fin des feux d'artifices, l'AMARC affirmait que l'achalandage de la Ronde avait été «moyen» cet été, même si la série des feux d'artifices a maintenu des taux d'assistance appréciables, soit une moyenne de 27 000 personnes par soirée.

Hier, après quelques jours de beau temps, les manèges roulaient bon train, les familles et les jeunes, se lançaient allègrement dans les eaux de La Pitoune, et la saison suivait son cours.

Cette année, la Ronde inaugurerait un nouveau manège, soit l'Optitron, qui offre entre autres aux jeunes un voyage à travers l'imaginaire de Jules Verne.

Par ailleurs, dans les nouveautés, il y avait aussi le golf miniature, thématique médiéval, un neuf trous, de trois circuits.

Pour ce qui est du cirque international, c'est Tarzan Zerbini qui est en vedette cette année sous le chapiteau international de la Ronde.

«En ce qui concerne l'achalandage, on ne donne pas de chiffres en plein milieu de la saison», expliquait hier Manon Lord, des relations publiques de l'AMARC.

Quant aux feux d'artifices, ils se sont succédés avec succès cette année dans le ciel de Montréal, sous la direction de l'International

Benson & Hedges.

Dimanche dernier, c'était au tour de l'Allemagne de crever le ciel de ses éclats, et les prochains week-ends accueilleront tour à tour les oeuvres pyrotechniques de la Chine et de la France, ainsi que le spectacle de clôture de la compétition et la remise des Jupiter.

Le 1<sup>er</sup> août prochain, c'est le directeur artistique de la compétition, Giovanni Panzera, qui signera le tableau final de la saison.

Suivront la remise des Jupiter d'or, d'argent et de bronze. Pour la deuxième fois cette année, les titres seront accordés par un jury populaire.

Par ailleurs, le Jupiter de la bande sonore a été abandonné au profit d'un Jupiter spécial de l'International Benson & Hedges, qui sera accordé à un concurrent qui s'est distingué à la compétition.

Au cours des dernières semaines, les amateurs ont pu admirer les spectacles de la firme américaine *Rozzi's Famous Fireworks*, de la firme canadienne *Ampleman*, de la firme anglaise *Kimbolton Fireworks*, des Espagnols *Pirotecnica*, des Hollandais *JNS Pyrotechniek*, et des Allemands *Nico-Pyrotechnik*. L'an dernier, c'est la compagnie *Sunny International*, de la Chine, qui avait mérité les honneurs.

Pour leur part, les représentants de l'Espagne et de l'Allemagne cumulent un total de six Jupiter.

## Fermeture de 36 lits à l'hôpital de Verdun

JEAN DION  
LE DEVOIR

Appréhendant l'imposition de restrictions budgétaires par Québec, c'est au tour de l'hôpital Douglas, de Verdun, d'annoncer la fermeture de l'une de ses unités.

L'unité 2-A du département de psychogériatrie de l'hôpital, qui compte 36 lits, sera fermée à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain, permettant à l'établissement d'économiser 800 000\$. D'autres coupures seront effectuées ici et là dans l'hôpital afin d'atteindre le cap du million de dollars, la somme que la direction s'attend à devoir retrancher de son budget annuel de fonctionnement de 66 millions\$.

«On ne le fait pas de gaieté de coeur, mais on n'avait pas le choix», a indiqué hier la directrice de l'hôpital Douglas, le Dr Joyce Boillat, lors d'un entretien téléphonique. Elle a ajouté que tous les patients nécessitant toujours des soins seraient mutés dans d'autres unités du département de psychogériatrie, où des lits restent disponibles. De plus, aucune mise à pied d'employés ne sera effectuée.

Le département, qui comprend 250 des 700 lits de l'hôpital, prend en charge des personnes de 65 ans et plus souffrant de maladies psychiatriques.

Le Dr Boillat a expliqué que la décision de fermer cette unité en particulier avait été prise parce que «c'est celle qui est susceptible de faire le moins de mal aux patients».

La fermeture de l'unité s'inscrit par ailleurs dans l'intention manifestée tant par l'hôpital que par le ministère de la Santé et des Services sociaux d'orienter plutôt les malades psychiatriques vers la consultation externe et, dans la mesure du possible, d'éviter l'hospitalisation.

Des groupes d'employés et d'usa-

gers se sont déjà élevés contre la décision de l'hôpital Douglas. Ils soutiennent notamment que les coupures auraient pu être effectuées ailleurs. Mais compte tenu des fonds disponibles, «il faut être réaliste», répond le Dr Boillat.

La fermeture de l'unité de psychogériatrie ne requiert maintenant plus, pour devenir officielle, que l'approbation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal. Et comme les mesures prises par l'hôpital correspondent aux recommandations formulées par la Régie, cela «ne devrait être qu'une formalité», précise le Dr Boillat.

## L'AGENDA

Mille carré

Les édifices montréalais respirent l'histoire de la métropole. Participer aux promenades architecturales organisées par Héritage Montréal apparaît donc comme une façon agréable de découvrir le patrimoine urbain. Les visites commentées se font à pied (beau temps, mauvais temps) et durent deux heures. Samedi, les curieux partiront dès 14h à la découverte du quartier Mille carré; dimanche, l'exploration se fait du côté du cimetière du Mont-Royal. Pour plus d'information, il faut téléphoner au 875-2985.

Ah l'Écosse!

Le Musée David M. Stewart sera animé tout le week-end par des activités écossaises: manoeuvres militaires avec les 78th Fraser Highlanders, danses écossaises, danses Highlands, cornemuses, fabrication du kilt, démonstrations de sports et dégustation de mets typiques. Le Musée David M. Stewart est situé sur l'île Sainte-Hélène. Frais d'admission.

Montréal interculturel

Apprendre et rire tout à la fois! Voilà le menu qu'offre le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal connu sous le nom de Pointe-à-Callière dimanche après-midi (13h et 15h) par l'entremise d'un spectacle théâtral destiné à toute la famille. D'après un texte de Dominique de Pasquale, cinq comédiens présentent l'histoire interculturelle de Montréal sous le signe de l'humour. Le rendez-vous est sur la Place Royale.

La musique qui marche au pas

Douze fanfares envahissent le carré Dorchester à tous les dimanches avec leur musique qui marche au pas. Pour un petit arrêt musical fort coloré. On se rend au carré Dorchester par les stations de métro Peel ou Bonaventure.

La danse du papillon

Les grands gagnants du Jupiter d'or de l'an dernier au concours pyrotechnique Benson & Hedges sont de retour. L'équipe de Chine lancera dans le ciel montréalais sa «Danse du papillon» que l'on promet gracieuse. Les ailes multicolores seront déployées dimanche soir à compter de 22h sur des musiques exotiques. Admission à La Ronde: 20,45\$.

KATHLEEN LÉVESQUE

## Hydro-Québec se met le doigt dans l'oeil

JEAN DION  
LE DEVOIR

Lepoursuite contre Christian L'Écuyer, ce camionneur dont le véhicule s'était enfoncé au beau milieu du boulevard Édouard-Montpetit, «résulte d'une méprise», a précisé hier la société d'État.

«Des que l'erreur a été identifiée, Hydro-Québec a interrompu les procédures contre M. L'Écuyer et lui a transmis ses excuses par l'intermédiaire de son avocat», a fait savoir Yvan Cliche, attaché de presse d'Hydro.

L'incident pour le moins cocasse s'est produit le 13 janvier dernier. À bord de son camion, M. L'Écuyer était ce jour-là immobilisé à un feu rouge, à l'angle des boulevards Édouard-Montpetit et Décarie, à Montréal, lorsque la

chaussée s'est soudainement dérobée sous son véhicule. Le camion s'est enfoncé de plusieurs pieds sous le niveau de la rue, endommageant notamment des câbles du réseau d'alimentation électrique.

Depuis, M. L'Écuyer poursuit la Ville pour plus de 100 000\$. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il apprit que, la semaine dernière, Hydro avait elle-même déposée une poursuite de 98 000\$ contre la Ville... et contre lui!

Dans sa requête, la société d'État reprochait notamment au camionneur de ne pas s'être «renseigné auprès d'Hydro-Québec afin de connaître l'emplacement exact des câbles souterrains» et d'avoir procédé, pour retirer son véhicule du trou géant «à des travaux d'excavation».

Le geste d'Hydro avait bien sûr

soulevé la colère de l'avocat de M. L'Écuyer qui, de victime des circonstances, devenait maintenant coupable.

Or Hydro a précisé hier qu'il y avait eu méprise dans le cheminement des dossiers» et qu'aucun recours n'était en réalité intenté contre l'infortuné camionneur.

«Nous traitons des centaines de réclamations à l'endroit de la Ville chaque année pour des questions d'affaissement de terrain ou d'excavation. Celle contre M. L'Écuyer s'est retrouvée là par erreur. Hydro-Québec n'est pas infallible», a expliqué M. Cliche.

Hydro souligne toutefois que la poursuite déposée contre la Ville de Montréal demeure pour sa part effective, avec les modifications qui s'imposent.

## Le magazine MTL disparaît

(Le Devoir) —Aux prises avec une chute régulière de ses revenus publicitaires depuis un an, le magazine MTL ferme ses portes.

La décision de mettre fin à la publication de la revue a été annoncée aux employés par l'éditeur Anthony Ross, jeudi matin. La fermeture touche sept employés permanents et une quarantaine de collaborateurs pigistes.

Publié en français (75 000 copies) et

en anglais (55 000), MTL était distribué huit fois l'an, inséré dans certains numéros de *La Presse* et de *The Gazette* livrés à domicile dans la région métropolitaine de Montréal. Il était également disponible en kiosque.

De tendance plutôt «branchée», le magazine était imprimé sur papier glacé — l'un des derniers périodiques montréalais du genre. Il faisait une grande place à la photographie. Au fil des ans, MTL avait d'ailleurs mérité

une trentaine de prix divers, dont le prix 1992 de la meilleure page frontispice décerné par les National Magazine Awards.

Mais malgré la qualité de sa présentation et de sa publication, la récession devait frapper durement MTL. «Nous continuons de gagner des prix, mais les ventes de publicité poursuivaient leur diminution», a expliqué Anthony Ross. Le magazine avait vu le jour en 1986.

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS  
55 ST-JACQUES MONTRÉAL QUÉBEC H2V 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 989-8040  
La maîtrise des intangibles

**LIBRAIRIE LE BOUQUIN**  
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:  
-lois, règlements  
-livres administratifs, techniques  
-livres d'art, etc.  
Commandes téléphoniques acceptées.  
395, Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8  
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844  
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

**5 ÉTOILES, 1 THÉÂTRE, 5 «STARS»...**  
Une évasion théâtre à quelques minutes du Vieux-Québec  
Réservez dès maintenant votre forfait théâtre  
A PARTIR DE **69\$** DU MARDI AU VENDREDI par personne, en occupation double. Taxes et service en sus.  
comprenant: un billet pour la pièce LES GRANDES CHALEURS, un repas buffet et une chambre pour une nuit.  
RESERVATION: 1-800-463-2841 (418) 848-2551  
**MANOIR DU LAC DELAGE**  
Le 5 étoiles de la vie au grand air...

**PARTIR...**  
254 kilomètres d'histoire, de nature et de vie maritime, à bord du luxueux Cavalier Maxim.  
Salle à dîner, salle de spectacle, ponts terrasses et Club Maxim. Animation, narration, jeux, repas et retour en autocar après une visite libre dans le Vieux Québec  
19-26 juillet, 2, 8, 15, 22, 29 août  
5 septembre  
89\$ + taxes en semaine  
94\$ + taxes les fins de semaine  
Départ: Proximité Habitat 67  
Accès Aut. Bonaventure

**FJORD SAGUENAY**  
La partie la plus sauvage du fjord, de l'embouchure jusqu'au Cap Trinité. Départs quotidiens  
Baie Ste-Catherine et Tadoussac.  
40\$ repas inclus  
Souper croisière également disponible  
Croisières Navimex • 848-9136  
Voyages Constellation • 987-9798

**CROISIÈRES BALEINES**  
Le plus grand choix: Baie Ste-Catherine Tadoussac, Rivière-du-Loup. Départs quotidiens. Centre d'interprétation à bord.  
Formule souper-croisière disponible  
Forfait 48h. Croisière-autobus  
KILOMÈTRE VOYAGES

**Cétacé "Beau"**

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16h 00 le vendredi.

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



loto-québec

DEMANDE DE PROPOSITIONS NO 93-303 FOURNITURE ET DISTRIBUTION DE CADEAUX POUR UNE LOTERIE INSTANTANÉE

Ciôture le: 30 juillet 1993, 11 h. heures locale

Loto-Québec désire recevoir des propositions relativement à la fourniture et à la distribution de tous les cadeaux qu'elle offre dans le cadre de la loterie instantanée «Cadeaux-Surprise»...

Table with 2 columns: Quantité, Produit. Rows include Baladeur, Radiocassette, Caméra vidéo, Téléviseur à écran géant.

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non-reimboursable de 50\$...

Loto-Québec Service de l'approvisionnement, 19e étage 500, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 3G6

Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition au montant de 25 000 \$ en faveur de Loto-Québec.

Aucune proposition reçue après les délais ne sera acceptée. Loto-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Daniel Richard au numéro 499-5087.

Louise Gagné Chef de service Approvisionnement Émis le 17 juillet 1993

LONGUEUIL ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE

Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Longueuil Nos: 505-02-000911-929 505-18-000036-939

VILLE DE LONGUEUIL corporation municipale légalement constituée, ayant son hôtel de ville au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil, district de Longueuil, partie demanderesse, contre BERNARD LAFERRIÈRE résident et domicilié au 156, rue Maplewood, Outremont, district de Montréal, partie défenderesse et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY, mis-en-cause.

-Un appartement connu en copropriété portant le numéro 101 d'un immeuble situé au 1015 de la rue Jean-Paul Vincent à Longueuil et comprenant:

a) Un appartement, partie exclusive connu et désigné comme étant: Le lot numéro CENT SIX de la resubdivision du lot originaire TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (754-3-106) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse St-Antoine de Longueuil.

b) Une partie exclusive connue et désignée comme étant: Le lot numéro DIX-HUIT de la resubdivision du lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (754-3-A18) aux plans et livre de renvoi officiels susdits.

Cette partie exclusive étant l'aire de stationnement attribuée à la partie exclusive décrite au paragraphe a) ci-dessus. Tous les droits indivis afférents à la partie exclusive ci-dessus décrite, des parties communes lesquelles sont connues et désignées comme étant:

Le lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (754-1) aux plans et livre de renvoi officiels susdits.

Le lot numéro UN et DEUX de la resubdivision du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (754-2-1 et 754-2-2) aux plans et livre de renvoi officiels susdits.

Le lot numéro UN et DEUX de la resubdivision du lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (754-3-1 et 754-3-2) aux plans et livre de renvoi officiels susdits.

Le lot numéro UN et DEUX de la resubdivision du lot numéro QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (754-4-1 et 754-4-2) aux plans et livre de renvoi officiels susdits.

De la déclaration de copropriété reçue par ME FRANÇOIS FORGET, notaire, le vingt-trois novembre mil neuf cent quatre-vingt-huit et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chamblay, sous le numéro 800538.

D'une modification à la déclaration de copropriété reçue par ME FRANÇOIS FORGET, notaire, le premier décembre mil neuf cent quatre-vingt-huit et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chamblay, sous le numéro 804381.

Et d'une autre modification à la déclaration de copropriété reçue par ME FRANÇOIS FORGET, notaire, le vingt-quatre janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chamblay, sous le numéro 804994.

La mise à prix est fixée à 20 250,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que le adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chamblay, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le TRENTÉ ET UNIÈME jour d'AOUT 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint Elizabeth S. Gobeille Bureau du shérif Cour Supérieure Longueuil, le 7 juillet 1993

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

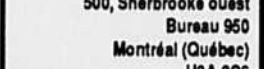
Dans l'affaire de la faillite de: JULIEN PÉLOUIN, domicilié au 362, St-Sylvestre, en la cité de Longueuil, Québec, J4H 2W7.

N.A.S.: 209-247-642 No. Surintendant: 41-130598 No. Cour: 500-11-000142-930 No. Syndic: 10229

Date de la cession de biens: Le 9 juillet 1993 Date et heure de la première assemblée des créanciers: Le 2 août 1993 10:00 a.m. Enrolé:

Séquestre Officiel 5, Place Marie Blais étage, Pièce 800 Montréal, Québec

GÉRALD ROBITAILLE ET ASSOCIÉS LTÉE, syndic 500, Sherbrooke ouest Bureau 950 Montréal (Québec) H3A 3C6 (514) 847-0180



CIÔTURE LE: 30 JUILLET 1993, 11 H. HEURES LOCALE

Loto-Québec désire recevoir des propositions relativement à la fourniture et à la distribution de tous les cadeaux qu'elle offre dans le cadre de la loterie instantanée «Cadeaux-Surprise»...

Quantité Produit 23 400 Baladeur 10 800 Radiocassette 108 Caméra vidéo 9 Téléviseur à écran géant

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non-reimboursable de 50\$...

Loto-Québec Service de l'approvisionnement, 19e étage 500, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 3G6

Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition au montant de 25 000 \$ en faveur de Loto-Québec.

Aucune proposition reçue après les délais ne sera acceptée. Loto-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Daniel Richard au numéro 499-5087.

Louise Gagné Chef de service Approvisionnement Émis le 17 juillet 1993

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de: PAUL GIGUÈRE (432-255-829) homme d'affaires, domicilié au 6, Jardins de Mérici, appartement 617, Québec (Québec) G1S 2N7, ayant opéré sous la raison sociale de CADRES CAPITALE ENR. No: 200-11-000557-937 (062180) P.W. 746-S

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

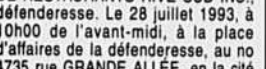
Dans l'affaire de la faillite de: JULIEN PÉLOUIN, domicilié au 362, St-Sylvestre, en la cité de Longueuil, Québec, J4H 2W7.

N.A.S.: 209-247-642 No. Surintendant: 41-130598 No. Cour: 500-11-000142-930 No. Syndic: 10229

Date de la cession de biens: Le 9 juillet 1993 Date et heure de la première assemblée des créanciers: Le 2 août 1993 10:00 a.m. Enrolé:

Séquestre Officiel 5, Place Marie Blais étage, Pièce 800 Montréal, Québec

GÉRALD ROBITAILLE ET ASSOCIÉS LTÉE, syndic 500, Sherbrooke ouest Bureau 950 Montréal (Québec) H3A 3C6 (514) 847-0180



CIÔTURE LE: 30 JUILLET 1993, 11 H. HEURES LOCALE

Loto-Québec désire recevoir des propositions relativement à la fourniture et à la distribution de tous les cadeaux qu'elle offre dans le cadre de la loterie instantanée «Cadeaux-Surprise»...

Quantité Produit 23 400 Baladeur 10 800 Radiocassette 108 Caméra vidéo 9 Téléviseur à écran géant

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non-reimboursable de 50\$...

Loto-Québec Service de l'approvisionnement, 19e étage 500, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 3G6

Les propositions devront être accompagnées d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un cautionnement de proposition au montant de 25 000 \$ en faveur de Loto-Québec.

Aucune proposition reçue après les délais ne sera acceptée. Loto-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Daniel Richard au numéro 499-5087.

Louise Gagné Chef de service Approvisionnement Émis le 17 juillet 1993

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de: PAUL GIGUÈRE (432-255-829) homme d'affaires, domicilié au 6, Jardins de Mérici, appartement 617, Québec (Québec) G1S 2N7, ayant opéré sous la raison sociale de CADRES CAPITALE ENR. No: 200-11-000557-937 (062180) P.W. 746-S

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 8e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de juillet 1993 à 11h 00, au bureau du syndic, Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boulevard Laurier, bureau 870, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 13e jour de juillet 1993. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de PAUL GIGUÈRE Par Gilles Savard, syndic Tour de la Cité (Sainte-Foy) 2600, boulevard Laurier, bureau 870 Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemoine, le 15 juillet 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO: 90-13461. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demandeur, -vs- BENOIT FRANCOEUR, défendeur. Le 27 juillet 1993, à 12h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 195 rue ST-LOUIS, en la cité LEMOYNE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Volvo, immatriculé TVA 199, n/s: YV1AX84243234005. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628,

LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XKM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-10,11	-29,48	-22,64	+0,22	-1,00
1867,17	3901,79	3528,29	78,28	392,40

PUBLICITÉ COMMUNICATION

## Numéro un en moins de quatre ans

PATRICK PIERRA  
COLLABORATION SPÉCIALE

Neuf cent quatre-vingt-cinq mille lecteurs: ce chiffre, avancé il y a quelques semaines par le PMB (Print Measurement Bureau) qui évalue le lectorat des principaux magazines canadiens, consacre le succès du magazine *7 Jours*. Avec près d'un million de lecteurs, *7 Jours* dépasse tous les autres magazines québécois. Il devance ainsi, par ordre décroissant, *Télé+* (supplément télévision de *La Presse*), *Le Lundi*, *Sélection du reader's Digest*, *TV Hebdo*, *Châteline*, *L'actualité*, *Coup de pouce*, *Croc* et *Clin d'oeil*.

Claude J. Charron, éditeur fondateur de *7 Jours*, n'en vient pas encore: «Lorsque j'ai lancé le magazine, en octobre 1989, je n'espérais pas devenir numéro un». Il ne doutait pourtant pas du succès de l'entreprise, à laquelle il a consacré son argent et son temps après cinq ans d'inactivité forcée.

Car Claude J. Charron n'en est pas à sa première réussite dans le monde de l'édition. En 1976, il avait lancé l'hebdomadaire *Le Lundi*. Lorsqu'il l'a vendu à Unimédia en 1984, il a accepté, par contrat, de se retirer du monde de l'édition pendant cinq ans. Parole tenue: cinq ans plus tard exactement, il lançait *7 Jours*.

«Beaucoup de gens m'avaient déconseillé de redevenir éditeur, se souvient Claude J. Charron. J'avais même envisagé de lancer une chaîne de restaurants végétariens». Mais l'appel de la presse a été le plus fort.

Du *Lundi* à *7 Jours*, il y a eu la maturation d'un concept rédactionnel extraordinairement précis et remarquablement efficace: celui d'un magazine qui fait parler les vedettes pour leur faire raconter leurs épreuves et leurs peines, pour leur faire dire comment elles ont surmonté ces difficultés, et pour que les lecteurs trouvent dans ces témoignages des raisons d'espérer.

La devise du magazine, répétée chaque semaine à côté de l'éditorial, le promet sans détour: «Aider les gens à mieux vivre au travers du vécu des personnalités». On ne saurait être plus clair. *7 Jours* n'est pas seulement un autre journal de vedettes: il a une mission précise, qu'il respecte scrupuleusement. «Les lecteurs sentent, chaque semaine, que *7 Jours* a une âme», résume Claude J. Charron.

Cette âme, c'est en grande partie celle que donne au magazine l'instinct de son éditeur, même si celui-ci ne cesse de mettre en avant le travail de son équipe. «Je ne suis pas un homme d'affaires, je suis un fignoleux de produit», explique Claude J. Charron. Je n'ai pas lancé *7 Jours* avec, pour objectif premier, de gagner de l'argent. Je voulais vraiment faire un produit qui soit utile, qui aide les gens».

Cette apparente naïveté n'empêche pas Claude J. Charron de se conduire en homme d'affaires avisé. Il a ainsi négocié serré ses contrats d'impression et de distribution, en jouant à fond la concurrence entre les fournisseurs. Aujourd'hui, *7 Jours* est le cœur d'une maison d'édition, Trustar, qui emploie plus de 80 personnes, réalise 25 millions\$ de chiffres d'affaires, publie également le magazine *L'Hebdo*, et fourmille de projets.

«Nous lancerons un nouveau magazine fin septembre», confie Claude J. Charron, sans plus de précision. Nous avons également un projet dans le domaine de la décoration. Et je n'ai jamais abandonné l'idée d'un hebdomadaire d'actualité générale».

Le vaisseau amiral de Trustar, *7 Jours*, fait l'objet d'un perfectionnement constant. La richesse et la diversité du produit, qui en font un magazine familial, explique en partie le grand nombre de lecteurs par exemplaire vendu (presque 7) et la large gamme d'âges couverts par le magazine. «Selon PMB, 54% de nos lecteurs ont moins de 35 ans», dit Claude J. Charron.

Il va utiliser ces chiffres, frappés du sceau de PMB, pour essayer d'attirer davantage d'annonceurs. Jusqu'à présent, en effet, la publicité est la seule fausse note dans cette symphonie du succès. Chaque numéro ne compte actuellement que 2,3 ou 4 pages de publicité, soit beaucoup moins que les principaux concurrents de *7 Jours*. L'onction de PMB va sans doute permettre d'augmenter les revenus publicitaires; notamment en provenance de Toronto, où agences et annonceurs connaissent encore mal le produit.

### LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS ÉCOUTÉES SEMAINE DU 21 AU 27 JUIN 1993

1	Qui veut la peau de Roger Rabbit?	R-C	mardi	1 010 000
2	Mr. Beau	R-C	mardi	937 000
3	Drôle de vidéo	TVA	lundi	840 000
4	Deschamps (Beaux dimanches)	R-C	dimanche	744 000
5	Spectacle de la Saint-Jean	R-C	jeudi	672 000
6	Le Téléjournal	R-C	(moyenne)	664 000
7	L'enfer, c'est nous autres	R-C	(moyenne)	550 000
8	Des Jardins d'aujourd'hui	R-C	lundi	548 000
9	Docteur Doogie	TVA	mardi	545 000
10	Les héritiers du rêve	TVA	jeudi	510 000

(parmi les émissions diffusées entre 19h et 23h par les réseaux francophones)  
Source Nielsen

### Vente de Sidbec-Dosco

## La FTQ veut des garanties

Pas question de céder le contrôle à des intérêts étrangers

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et son bras financier, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, participent à l'acquisition de Sidbec-Dosco à la condition sine qua non que la personne ou entreprise qui deviendra actionnaire majoritaire de cette société d'Etat donne l'assurance qu'il ne vendra pas le contrôle, dans trois ou quatre ans, à des intérêts étrangers.

Secrétaire général de la FTQ, M. Clément Godbout a confié au cours d'un entretien que la stratégie défendue à la table des négociations était à l'effet qu'il ne fallait pas céder Sidbec à des tiers dont l'objectif à long terme serait de vendre à des Américains. Ces derniers, de crainte M. Godbout, seraient enclins à fermer la compagnie québécoise pour réduire d'autant l'effet de concurrence.

«Dans le contexte général du marché de l'acier, de poursuivre M. Godbout, il faut rappeler que les Américains ont opéré toute une mutation. Aux États-Unis, ils sont passés des grosses unités de production à de petites unités. Ils sont devenus plus efficaces. Pendant ce temps, les compagnies canadiennes ne voyant pas le vent tourner ont pris du retard. De sorte qu'on importe davantage d'acier aujourd'hui qu'il y a dix ans.»

Dans la logique du marché actuel de l'acier, «les Américains ont intérêt, dans le contexte de libre-échange, d'augmenter leur part en éliminant les concurrents canadiens. Ils n'ont jamais aimé, faut bien le dire, la sidérurgie québécoise. C'est pour ces raisons qu'on veut leur notre participation financière dans Sidbec à sa survie à long terme.»

Faisant écho aux propos tenus par M. Godbout, le ministre de l'Industrie, du commerce et de la technologie, M. Gérard Tremblay, a certifié sur les ondes de CKAC que «le gouvernement veut assurer la pérennité des opérations.» Mais pour se faire, le ministre responsable de ce dossier estime qu'il faudrait diminuer «la masse salariale à 20% du volume d'affaires», et favoriser «une spécialisation dans certains créneaux d'excellence.»

Combinées au plan de financement en cours, ces deux conditions permettraient à Sidbec de renouer le contact avec la rentabilité. S'il ne doute pas une seconde du potentiel financier qu'offre Sidbec à moyen terme, M. Godbout entend par contre batailler ferme sur le terrain des concessions que souhaitent obtenir le gouvernement.

En effet, après la qualité de l'acquéreur potentiel le Secrétaire général de la FTQ a indiqué que le maintien à un niveau raisonnable du nombre d'emplois était la seconde condition, en importance, que lui et le Fonds s'étaient fixés. Se référant aux nombreuses coupures de personnel effectuées depuis trois ans, M. Godbout a signalé qu'il y avait des limites à ne pas dépasser.

Sur ce terrain, la position de M. Godbout est évidemment partagée par M. Lawrence McBrearty, directeur du Syndicat des métallos, qui a réitéré que l'entente signée avec Sidbec en décembre dernier devra être renégociée avec les nouveaux partenaires. «C'est avec l'actuelle direction que nous avons négocié tout un éventail de concessions et non avec l'acquéreur qui discute avec eux actuellement.»

A court terme, le représentant des travailleurs de Sidbec entend entamer des pourparlers avec différents intervenants afin d'identifier les moyens qui favoriseraient l'implication financière des employés de cette société.

### Desjardins-La Laurentienne

## Bouchard remettra son rapport d'ici la fin octobre

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

L'inspecteur général des institutions financières, Jean-Marie Bouchard, entend remettre son rapport sur le projet d'acquisition de La Laurentienne par Desjardins, à la ministre Robic avant le 31 octobre.

Desjardins et La Laurentienne ont convenu de compléter la transaction à cette date. M. Bouchard pourra maintenir son échéancier à condition qu'il obtienne suffisamment rapidement des deux institutions toutes les informations dont il a besoin pour effectuer son travail.

En vertu des lois québécoises sur les assurances et sur les compagnies de fiducies, M. Bouchard est tenu de faire un travail de vérification pour les transactions qui comportent un transfert de propriété de capital d'une société représentant 10% et plus du total.

Dans le cas de la transaction entre Desjardins et La Laurentienne, il s'agit d'un transfert de contrôle impliquant l'acquisition de plus de 50% du capital du groupe La Laurentienne par le mouvement coopératif.

«Un transfert de contrôle d'une société au Québec, ce n'est pas un droit acquis, c'est un privilège. Il faut pouvoir obtenir l'approbation ministérielle pour que ce soit possible», fait valoir M. Bouchard.

«Il faut s'assurer, poursuit-il, que les gens qui veulent prendre le contrôle méritent d'être à la tête de la société convoitée. Il faut comprendre que ces gens auront à gérer le bien d'autrui, celui des déposants ou des mutualistes.»

Différents critères seront au

centre de l'examen qu'entreprendra au cours des prochaines semaines le bureau de l'inspecteur au sujet de la transaction entre La Laurentienne et Desjardins.

«Il faut notamment s'assurer de la viabilité financière de l'entreprise qui veut faire l'acquisition», fait savoir M. Bouchard.

La viabilité du plan de transaction lui-même est aussi l'un des aspects dominants de l'investigation qu'il entend mener.

Ce dernier précise qu'il importera aussi d'avoir la garantie que la transaction se fera dans l'intérêt des déposants et des mutualistes de La Laurentienne.

L'intérêt de l'industrie sera également l'une des composantes examinées. «La question de la concurrence sera l'un des éléments pris en cause», fait savoir M. Bouchard à cet égard.

Il fait remarquer qu'on assistera, si la transaction se réalise, à la formation «d'un conglomérat très puissant, d'une très grosse institution».

L'actif de Desjardins passerait à 80 milliards\$, permettant ainsi au mouvement coopératif de consolider sa position au sixième rang des plus importants institutions financières au pays, tout juste derrière la banque Toronto Dominion.

La Banque Laurentienne étant une institution à charte fédérale, le Bureau fédéral sur la concurrence, comme le veut son mandat dans ce type de transaction, a déjà fait savoir qu'il entreprendra une investigation au cours des prochaines semaines sur l'entente intervenue entre Desjardins et La Laurentienne.

## Les importations font fondre le surplus commercial

Ottawa (PC) — Les achats canadiens à l'étranger ont connu une forte poussée en mai dernier, le montant des importations atteignant un record de 13,9 milliards\$ en marchandises telles que machinerie et équipements, produits industriels et marchandises diverses expédiées par la poste, a indiqué hier Statistique Canada.

Les exportations, toutefois, ont diminué pour la première fois en quatre mois, chutant à 14,5 milliards\$. En avril, les exportations avaient atteint un record de 14,8 milliards\$.

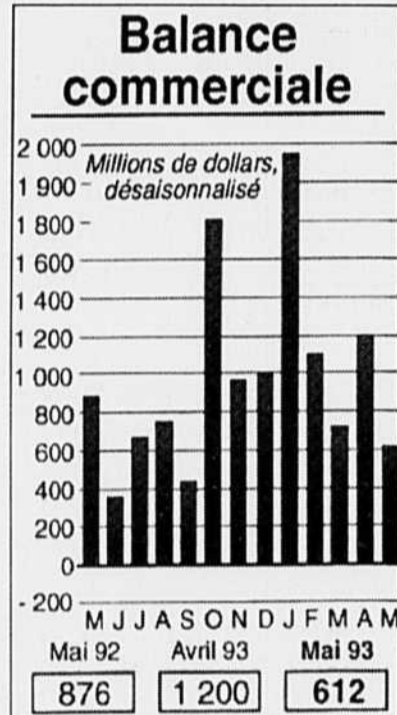
Par conséquent, l'excédent commercial des exportations sur les importations a chuté à environ 612 millions\$ en mai, alors qu'il atteignait 1,2 milliard\$ en avril.

L'agence fédérale soutient par ailleurs que l'accroissement des importations touchait en mai tous les domaines, ce qui indique une plus forte demande intérieure de biens et une économie en meilleure santé.

Même si les exportations ont été en baisse durant le mois de mai, la tendance générale des 17 derniers mois, selon Statistique Canada, indique plutôt qu'elles sont en hausse.

Par exemple, durant les cinq premiers mois de 1993, les exportations ont été de 16,5% plus élevées qu'elles l'étaient durant la même période en 1992.

La diminution des exportations observée en mai est attribuable à une baisse soudaine des exportations de pièces d'automobiles, qui ont de toute façon tendance à subir les fluctuations du marché d'un mois à l'autre.



## Le Canada dépose à l'ONU un projet de traité sur la pêche

Ottawa (PC) — Le Canada, qui tente de sauver la catastrophe l'industrie de la pêche de l'Atlantique, propose la version préliminaire d'un traité qui obligerait les pays à limiter leurs prises dans les eaux internationales. Le document a été présenté hier à la conférence des Nations unies sur la pêche hauturière.

En vertu du traité, les pays seraient liés légalement de se conformer aux quotas internationaux fixés par des agences régulatrices, telle l'Organisation des pêches du nord-ouest Atlantique.

Il s'appliquerait à l'échelle mondiale à toutes les flottes de pêche, incluant celles qui ne sont pas membres de l'organisation et qui pêchent présentement dans le nord-ouest Atlantique.

La convention proposée fournirait des mécanismes obligatoires pour le règlement des disputes. Par exemple, cela empêcherait un membre de l'organisation de s'allouer pour lui-même des quotas plus élevés.

«Des obligations internationales lient les parties sur le plan juridique sont requises pour faire en sorte que le contrôle de la pêche hauturière soit efficace», a déclaré le ministre fédéral des Pêches Ross Reid, qui a déposé la proposition de traité en compagnie du ministre Perrin Beatty.

Les reconnaissances de cette version exigent: ■ la reconnaissance des intérêts particuliers des nations, tel celui du Canada concernant les espèces migratrices à l'extérieur de la zone côtière de 200 milles.

■ de la cohérence entre les mesures de conservation et de gestion à l'intérieur et celles à l'extérieur de la zone de 200 milles.

■ que la pêche à l'extérieur des eaux territoriales n'ait pas d'impact négatif sur les ressources de la zone côtière.

Le traité sur la pêche hauturière et la loi actuelle de l'ONU sur la Convention de la mer assurement à eux deux une meilleure réglementation internationale pour la conservation et la gestion de la pêche hauturière.

### LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

#### CANADA

■ **Baisse des ventes**  
Les ventes des grands magasins ont chuté d'un et demi pour cent en mai par rapport à la même période l'an dernier. Les magasins à rayons ont vendu pour un peu plus de 1 milliard\$ de marchandises.

■ **L'indice composite grimpe**  
L'indicateur composé a grimpé de 0,9% en juin, montrant ainsi la timide mais constante reprise de l'économie canadienne amorcée en début d'année. Cet indicateur de dix secteurs clefs de l'économie est en progression depuis avril dernier.

■ **Hausse des ventes de maisons**  
Les ventes de maisons existantes ont grimpé en juin pour un deuxième mois d'affilée. Cette tendance à la hausse pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de 1993. 19 425 maisons ont été vendues par le Service d'inscriptions multiples dans 25 grandes villes canadiennes au mois dernier.

■ **Baisse de l'excédent commercial**  
Les achats canadiens à l'étranger ont connu une forte poussée en mai dernier, atteignant un record de 13,9 milliards\$. Les exportations, toutefois, ont diminué pour la première fois en quatre mois, chutant à 14,5 milliards\$. Par conséquent, l'excédent commercial des exportations sur les importations a chuté à environ 612 millions\$ en mai.

■ **Inflation stable**  
L'inflation a subi un léger soubresaut de 0,1% en juin. Par rapport à 1992, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a grimpé de 1,2% à Québec et de 1,5% à Montréal.

#### Grands séminaires ISG

- Planification stratégique
  - Qualité totale & productivité
  - La maîtrise de la communication
  - Invitation à la gestion proactive
  - Leadership, motivation, productivité
  - La gestion du stress
  - La gestion du temps
  - Secrétaires de direction
  - Gestion pour secrétaires et adjoints administratifs
  - Gestion de projets: cycle complet
- L'Institut supérieur de gestion à votre service depuis 20 ans  
☎ (819) 772-7777

#### NOMINATION



M. Claude Gravel

La Société du Musée du Séminaire de Québec est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Claude Gravel comme président du Conseil d'administration du Musée.

Président et chef de la direction de l'Assurance-vie Desjardins, monsieur Claude Gravel est aussi président des conseils d'administration de la Laurier Life et d'Evacmed inc. en plus de siéger sur divers autres conseils d'administration.

La Société du Musée du Séminaire est fière de s'associer un tel membre du Mouvement Desjardins dont l'histoire et les intérêts pour le fait français coïncident avec ceux du Musée.



MUSÉE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC  
Le Musée qui renoue et explore l'histoire. Toujours vivante, des Francophones en Amérique du Nord.



Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec
La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, «camionnage local, infra et extra-provincial» et avis divers et information générale.
Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.
Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

TRANSPORT PAUL DUBOIS INC.
405, rue de l'Amiante
Asbestos (Québec) J1T 4N5
Proc.: Gagné, Letarte, Siros, Beaudet
MAINTIEN DE PERMIS
Permis 3-M-000457-001A transport scolaire et 3-M-000457-002A transport nolisé.

A.M. TRANSMEDIC INC.
295, Avenue Lacroix
Pointe-Claire (Québec) H9R 1A3
Et demandeur-cédant
Akram, Muhammad
5092, Henri-Fabre
Pierrefonds (Québec) H8Z 3B6
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-000899-001A
Transport par abonnement
Catégorie d'autobus: 7
Durée: 07 avril 1998

AUTOBUS PIERRE HÉNAULT INC. (Autocar Bois-Franc Enr.)
81, avenue Gaudet
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
Et demandeur-cédant
Autocar Victo Inc. (Failli)
als Serge Morency & Ass. (syndic)
126, rue St-Pierre, 6ème étage
Québec (Québec) G1K 4A8
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
TRANSFERT DE PERMIS:
8-Q-000720-001A
Transport interurbain
Autorisation: D'Asbestos à Victoriaville
Catégorie de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6
8-Q-000720-003A
Transport nolisé
Autorisation: Asbestos, Victoriaville, Kingsley Falls, Danville, Warwick (34300), Arthabaska, Tingwick, Warwick (34280), Saint-Christophe, Arthabaska.
Catégorie de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6
8-Q-000720-006A
Transport nolisé
Autorisation: Kingsley, Saint-Lucien, Saint-Georges-de-Windsor, Wottonville, Saint-Camille, Norbertville, Saint-Elisabeth-de-Warwick
Catégorie de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6
Date de fin: 16 mai 1996

LES AUTOBUS G. SPÉNARD INC.
9165, rue Roux
Montréal (Québec) H1L 1M7
DEMANDE DE PERMIS
Transport par abonnement
Territoire: Montréal, du métro Radisson au Centre de distribution de la Société des Alcools du Québec situé au 2021, rue des Futailles, Montréal.
Clientèle: Employés de la Société des Alcools du Québec
Parcours: Selon entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: Départ du métro à 7h25 et 8h05 du lundi au vendredi. Départ de la S.A.O. à 17h05 du lundi au jeudi et 17h35 le vendredi.
Catégorie d'autobus: 6.
Condition et restriction: La détentrice n'est pas autorisée à utiliser les zones d'arrêt ou toute autre infrastructure de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Durée: 5 ans de la décision.

LES AUTOBUS RIGAUD INC.
15, rue Agathe
Rigaud (Québec) J0P 1P0
Proc.: Me Guy Poliquin
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
8-M-000221-001D et 002C
Transport scolaire
Durée: 5 ans

TRANSPORT PAUL DUBOIS INC.
405, rue de l'Amiante
Asbestos (Québec) J1T 4N5
Proc.: Gagné, Letarte, Siros, Beaudet
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Territoire: Asbestos, Danville, Kingsley Falls, Shipton, Saint-Adrien, Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Joseph-de-Ham-sud, Trois-Lacs, Wotton et Wottonville.
Horaire et fréquence: Sur demande
Clientèle: Les Cadets de l'Air de l'escadron 635, incluant leurs officiers et surveillants.
Catégorie d'autobus: 5 et 6
Durée: 5 ans

HOULE, BERNARD
33, rue Acadie
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
DEMANDE DE PERMIS
Premièrement
Transport par abonnement
Territoire: Saint-Jacques (Québec) (paroisse et village), Saint-Alexis (paroisse et village), Sainte-Marie-Salomé.
Des six municipalités à Joliette.
Le service sera donné uniquement pour personnes se rendant à leur travail ou pour des loisirs (piscine).
Clientèle: Personnes handicapées.
Horaire et fréquence: Matin, départ à 7h30. Soir, retour à 16h00.
Catégorie d'autobus: 7.
Durée: Cinq (5) ans.

SERVICE DE TRANSPORT MÉDICAL LABERGE INC.
1444, Route 201
Ormstown (Québec) J0S 1K0
MODIFICATION DE PERMIS
0-M-000799-001E
Transport par abonnement
Demande de modifier le permis pour que le territoire se lise:
De Athelston, Beauharnois, Châteauguay, Côteau-du-Lac, Côteau-Landing, Côtéau-Station, Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester, Grande-Île, Havelock, Hemmingford (CT et VL), Hinchinbrook, Howick,

Huntingdon, Mercier, Ormstown, Rigaud, Saint-Ancet, Sainte-Barbe, Saint-Chrysostome, Saint-Etienne-de-Beauharnois, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Clotilde-de-Châteauguay, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Malachie-d'Ormstown, Saint-Martin, Saint-Paul-de-Châteauguay, Saint-Timothée, Saint-Stanislas-de-Koska, Saint-Timothee, Saint-Urbain-Premier, Saint-Zotique, Salaberry-de-Valleyfield, Trés-Saint-Sacrement aux centres hospitaliers situés à Greenfield Park, Lachine, LaSalle, Lemoyne, Montréal, Salaberry-de-Valleyfield et Verdun.
Le service sera donné uniquement pour diagnostic, des traitements médicaux ou au retour au lieu de résidence.
À la demande du Centre hospitalier de Valleyfield, le transport s'effectuera de ce centre vers d'autres endroits situés au Québec.

AUTOBUS R. AUDET INC.
328, Rang St-Antoine
Saint-Jérôme (Québec)
G0T 1V0
Proc.: Pothier Bégin, société d'avocats
DEMANDE DE PERMIS RÉGULIER
Transport nolisé
Autorisation: Lac Delage, Lac-Beauport.
Horaire et fréquence: Sur demande
Clientèle: Groupes de personnes exclusivement.
Catégories d'autobus: 1, 2, 3, 4, 5, et 6.
Durée du permis: 5 ans.

TRANSPORT EN COMMUN COTE INC.
37, rue Labrie
C.P. 27
Cap-Chat (Québec)
G0J 1G0
DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS
7-Q-000788-006A
Autorisation: La Marthe, Marsoui, Mont-St-Pierre, St-Ulric, St-Ulric-de-Matane, Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, Tourville, Ste-Félicité paroisse, St-Maxime-du-Mont-Louis et Rivière-a-Claude.
Horaire: Irrégulier
Fréquence: Irrégulière
Clientèle: Groupes de personnes exclusivement
Catégorie d'autobus: 4, le demandeur désire ajouter la catégorie d'autobus 6.
Durée: 15 mai 1994.

LOCATION
Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

3087-2097 QUÉBEC INC.
30 - 64e Avenue
St-Paul-de-Ile-aux-Noix (Québec)
J0J 1G0
DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

PIECES D'AUTOS M.J.T. INC.
1374, Dussault
St-Marc-des-Carières QC
G0A 4B0
DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

Bellefleur, Clarence Jr.
2029, rue Joliette app. 3
Longueuil (Québec) J4K 4X1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-208613-001A
Dans le territoire de:
Longueuil (A-02)
No: M-93-26960-8

ELHELOU, Chamie
11666, Saint-Germain app. 209
Montréal (Québec) H4J 1Z7
Et demandeur-cédant
Ajam, Omar
11795, Grenet
Montréal (Québec) H4J 2H9
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-209386-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-26963-2

KHALIL, MOURAD
2835, Goyer app. 7
Montréal (Québec) H3S 1H2
Et demandeur-cédant:
Gauthier, Pierre
7840, Curé Clermont
Anjou (Québec) H1K 1X6
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-201509-004A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-26966-5

DBOUK, HASSAN
9487, Charton
Montréal (Québec) H1Z 2L7
Et demanderesse-cédante
H-Zandnowari Inc.
6066, Avenue Du Parc
Montréal (Québec) H2V 4H3
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-213743-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-26968-9

ROSALES, ALBA
6644, rue Iberville
Montréal (Québec) H2G 2C6
Et demandeur-cédant:
Oleas, V. Fabian
8674, Ernest Savignac
Montréal (Québec) J2M 2M3
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-212116-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-26971-5

DEMETRE HATZIPETROS & ALS EN SOCIÉTÉ (Taxi Hatzipetros)
7966, Québec
Montréal (Québec) H3N 2C1
Et demanderesse-cédante
Tsamis, Pinielos
3355, Queen Mary Rd, app. 112
Montréal (Québec) H3V 1A5
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-211510-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-26989-9

ZARIN, REZA
5490, Sunnybrooke app. 101
Montréal (Québec) H4X 2E3
Et demandeur-cédant
Ward, Melvin
2850, Ave Kent, app. 34
Montréal (Québec) H3S 1M7
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-202159-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-27000-2

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

DEMANDE DE PERMIS
Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques:
Au: 9620, Ignace, Loc. T
Brossard (Québec) J4Y 2R4

Dorval (Québec) H9P 1W9
Et demanderesse-cédante:
Thomson, Ellen
575, Ave. Pine Beach North
Dorval (Québec) H9P 2J4
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-201133-002A
Dans le territoire de:
Ouest de Montréal (A-12)
No: M-93-27049-9

KUPELIER, HELENE
750, Montpeller, app. 1205
Saint-Laurent (Québec) H4L 5A7
Et demandeur-cédant
Da Costa, Fernando
4644, de l'Esplanade
Montréal (Québec) H2T 2Y5
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-200935-002
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-27057

MEHARI, MENGISTEAB
2015, Elmhurst ave. app. 102
Montréal (Québec) H4B 1Y2
Et demandeur-cédant
Leblanc, Richard
6873, Beaulieu
Montréal (Québec) H4E 3G5
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-204304-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-27062-2

LACHANCE, JEAN-PIERRE
57, rue Berri
Laval (Québec) H7G 2W4
Et demandeur-cédant:
Sauro, Richard
671, des Paquerettes, R.R. 1
Chertsey (Québec) J0K 3K0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-215775-001A
Dans le territoire de:
Laval (A-08)
No: M-93-27063-0

ARBAB-ARBABI, MOHAMMAD DJAM-MAL
530, Landreville app. N
Verdun (Québec) H3E 1B4
Et demandeur-cédant
Arabi, Rambo
6550, Sherbrooke ouest, app. 1018
Montréal (Québec) H4B 1N6
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-215574-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-27065-5

STIVERNE, JEAN-ISAAC
6525, Villeneuve app. 401
Montréal-Nord (Québec) H1G 6M8
Et demandeur-cédant
Préseau, André
1120, Sénécal
Brossard (Québec) J4X 1L2
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-202828-001A
Dans le territoire de:
Est de Montréal (A-05)
No: M-93-27066-3

SPINA, ANGELO
4041, Jean-Talon Est, app. 203
Montréal (Québec) H2A 1Z2
Et demandeur-cédant
Morand, Edouard
2811, Grand Rang
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-207556-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)
No: M-93-27067-1

BEKIARIAN, ROBERT
2205, de Poulincourt, app. 1
Montréal (Québec) H3M 2A8
Et demanderesse-cédante
Soto, Fidela Diaz
2484, rue Barbe
Laval (Québec) H7T 1Z8
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-215333-001A
Dans le territoire de:
Ouest de Montréal (A-12)
No: M-93-27068-9

ANNY LEGAULT ET AL. EN SOCIÉTÉ (A.S. TRANSPORT)
577, Goineau
Laval (Québec) H7G 3P3
Et demandeur-cédant
Corbeil, Ronald
577, Goineau
Laval (Québec) H7G 3P3
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-201836-001A
Dans le territoire de:
Laval (A-08)
No: Q-93-12871-7

NOUREDDINE, DEKOUMI
530, rue St-Gabriel, app. 12
Québec (Québec)
G1R 1W3
Et demandeur-cédant
BACHIR, EL-YOUSFI
1400, rue Ondizme Voyer, app. 4
Cap-Rouge (Québec)
G1Y 3L1
Proc.: Poinier, Lapierre, Morin
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-204898-002A
Dans le territoire de l'agglomération de Québec A-36
No: M-93-26857-6

TRANSPORT J.L. BARIBEAULT INC.
221, Route 102
Saint-Félix-Daquier (Québec)
J0Y 1G0
Et demandeur-cédant
BARIBEAULT, GHISLAIN
89, Rang 5 et 6
Cadillac (Québec) J0Y 1C0
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-513075-001A
Territoire: Région 08
Matières autorisées: Toutes
No: M-93-26862-6

CLAUDE STE-MARIE TRANSPORT INC.
5570, Terrasse Masson
Saint-Hubert (Québec) J3Y 6R4
Et demanderesse-cédante
LES ENTREPRISES AGRICOLES C.E.D. DOUBOIS INC.
7565, Savane
Saint-Hubert (Québec) J3Y 5K2
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-513340-001A
Territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes
No: M-93-26864-2

3089-1600 QUÉBEC INC. (Transport M.S. Gauthier)
731, 3e Rue Ouest
Barraute (Québec) J0Y 1A0
Proc.: Me Albert Vézina
Et demanderesse-cédante
MICHEL ALAIN INC.
161

ALPHABÉTIQUE

Table with multiple columns (Volume, Haut, Bas, Clôt., Var., 52 dern. sem.) and rows of stock market data under various market indices like A, B, M, N, S, W, X.

Avis de la Commission des transports du Québec

Multiple notices from the Commission des transports du Québec regarding public transport services, including routes, schedules, and contact information for various agencies.

Large advertisement for 'Québec' featuring a stylized logo and promotional text.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Omnium britannique de golf

Faldo seul aux commandes

Sandwich, Angleterre (AP) — Le champion en titre Nick Faldo a égalé le record du tournoi en plus de fracasser celui du parcours en ramenant une carte de 63, hier, et il s'est emparé seul du premier rang à l'Omnium de golf britannique.

Avec une ronde de sept coups sous la normale, malgré les bourrasques sur les links du Club Royal St. George's, Faldo affiche un total de 132, huit sous le par, au terme des deux premières rondes.

«J'ai connu une bonne journée, a-t-il déclaré. Le vent était un facteur sur le terrain et j'ai réussi à le contrer.»

Il devance d'un coup l'Allemand Bernhard Langer et de deux coups Fred Couples et Corey Pavin, tous trois auteurs d'une ronde de 66; l'Australien Greg Norman a joué 68 et il se retrouve sur un pied d'égalité avec Couples et Pavin au troisième rang. L'Australien Peter Senior a quant à lui joué 69 pour 135.

Fuzzy Zoeller, grâce à un 70, et Larry Mize, avec un 69, sont ex aequo à 136. John Daly, auteur d'un 66, affiche un total de 137, tout comme Ernie Els et Peter Baker. Mark Calcavecchia, co-meneur au terme de la première ronde, a roulé 73 pour un total de 139, un coup sous la normale.

Uñe spectatrice a peut-être privé Bernhard Langer de la position de tête. Le champion en titre du Tournoi des maîtres se dirigeait vers une ronde de 65 quand son deuxième coup au 18e trou a heurté une spectatrice à l'épaule. Toujours galant, Langer s'est assuré que la spectatrice n'était pas blessée avant de poursuivre son jeu.

Il a toutefois dû se contenter d'un bogey 5, pour une ronde de 66, ce qui lui a coûté l'égalité au premier rang.

Faldo, grâce notamment à un coup d'approche parfait au 14e trou et à un roulé de 15 pieds au 18e, a égalé le record du tour-



Le Britannique Nick Faldo, quelques instants après avoir calé une longue approche.

noi qui avait été établi par Mark Hayes en 1977 puis égalé par Isao Aoki, en 1980, Greg Norman, en 1986, Paul Broadhurst, en 1990, et Jodie Mudd, en 1991. Il a aussi amélioré d'un coup le record du parcours de 64 qui appartenait à l'Irlandais Christy O'Connor Jr. depuis 1985.

Trois fois vainqueur du tournoi, Faldo n'a commis aucun bogey, hier, et ses coups de départ comme ses coups d'approche avaient la précision d'un métronome.

Les rares fois où il a pu manquer de précision, comme au 14e trou, il s'est rachaté de magistrale façon.

Au 14e, un par 5, son coup de départ l'a

forcé à jouer dans l'herbe haute et il devait réussir un coup de maître pour se rendre sur le vert en 4 pour sauver le par. Sans gêne, il a déposé la balle dans la coupe...

A chaque année un groupe impressionnant de golfeurs de marque est éliminé dès le deuxième tour. Seve Ballesteros, qui a entamé le tournoi avec un 68, a joué 73 pour se retrouver à 141, et il s'est tout juste qualifié. Mais Nicklaus, après une ronde initiale de 69, n'a pu faire mieux que 75 pour un total de 144. Nicklaus ainsi que Player, Watson, Jose Maria Olazabagi, Sandy Lyle, Ben Crenshaw et Lanny Wadkins ne seront pas des deux dernières rondes.

12<sup>e</sup> étape du Tour de France

Roscioli se jette à l'eau!

Indurain toujours en jaune

Marseille (Reuter) — L'Italien Fabio Roscioli s'est jeté à l'eau pour atteindre seul la Méditerranée au terme d'une chevauchée solitaire de 184 kilomètres et s'offrir à Marseille la 12<sup>e</sup> étape du Tour de France.

L'équipier modèle des Carrera a faussé compagnie au peloton sous l'oeil indifférent de Miguel Indurain, qui a terminé avec la meute pour conserver son habit de lumière sans effort inutile.

Roscioli, qui n'avait jusqu'alors aucune victoire à son palmarès, a vaincu la chaleur et la soif à travers la Provence pour s'imposer avec sept minutes d'avance sur un groupe de huit poursuivants.

Parmi eux, Massimo Ghirotto, vainqueur de deux étapes du Tour, s'est imposé au sprint pour la deuxième place devant l'Ukrainien Vladimir Poulnikov.

Roscioli, qui vit sur l'Adriatique, est arrivé au bord de la Grande Bleue avec un large sourire aux lèvres, heureux de décrocher enfin les honneurs après avoir failli manquer le Tour pour une douleur dorsale.

«C'était une étape difficile. Hier (jeudi), beaucoup de coureurs ont souffert. J'en ai profité mais je ne pensais pas creuser un tel avantage», a-t-il dit.

Le Transalpin a pris le temps de troquer ses binocles un tantinet professionnelles pour de clinquantes lunettes de star et de se signer avant de lever les bras pour la première fois en sept ans de carrière professionnelle, deux jours avant son 28<sup>e</sup> anniversaire.

Indurain, affairé à célébrer ses 29 ans, s'est contenté de contrôler la course du peloton, où figuraient ses dauphins, pour en terminer avec quelque 20 minutes de retard au terme d'un marathon sans grand relief de 287,5 km.



TOUR DE FRANCE

Armstrong au Texas

Dans les premières difficultés du jour, son ancien rival numéro un, Claudio Chiappucci, s'était illustré en passant la côte de Gattieres derrière le Varois Richard Virenque.

Djamolidine Abdoujaparov venait de s'imposer aisément dans le premier sprint de bonification pour préserver son maillot vert.

Vingt-quatre hommes attaquaient alors après 70 km de course mais sans grand conviction. Roscioli en profitait pour attaquer seul en pleine zone de ravitaillement.

Avec un appétit de cigale, l'ancien gregario avalait les kilomètres pour porter son avance à 17 secondes quand un groupe de neuf puis huit hommes, dont Massimo Ghirotto, Abdoujaparov, Olaf Ludwig et Laurent Jalabert, contre-attaquaient.

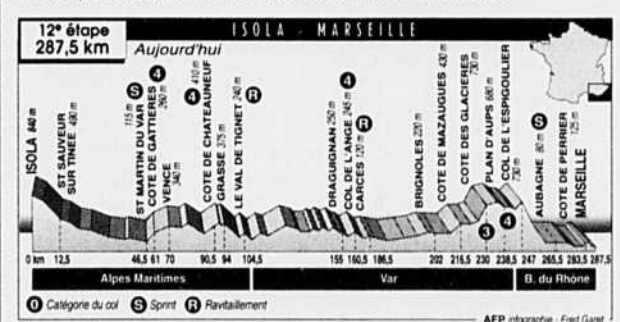
Surveillés par deux Carrera, les poursuivants manquaient pourtant de ressources et n'allaient pas parvenir à reprendre l'insolent Roscioli, qui filait vers l'exploit.

À côté d'Indurain, tranquille leader, Tony Rominger s'est fait un frayeur en chutant au sommet de la côte de Perrier, heurtant la roue arrière de son coéquipier Federico Echave, à quelques poignées de km de l'arrivée.

Mais le Suisse est finalement rentré sans dommage dans le peloton et conserve son rang de quatrième du général.

Lance Armstrong, vainqueur à Verdun, n'a de son côté pas résisté aux Alpes et son manager a préféré le faire rentrer hier au Texas. Le Français Yvon Ledanois a pour sa part jeté l'éponge après une cinquantaine de kilomètres.

L'Ontarien Steve Bauer a terminé 137<sup>e</sup>; il se retrouve au 102<sup>e</sup> rang au classement général avec un retard d'une heure, 14 minutes et 21 secondes sur Indurain.



BASEBALL

Table of baseball game results including LIGUE NATIONALE and LIGUE AMÉRICAINE.

Table of baseball standings for LIGUE NATIONALE and LIGUE AMÉRICAINE.

Table of baseball standings for LIGUE NATIONALE (Parties d'hier non comprises).

Table of baseball standings for LIGUE AMÉRICAINE (Parties d'hier non comprises).



Table of Montreal Expos statistics including batting and pitching records.

Table of soccer results for the Ligue américaine de soccer professionnel.

Williams-Renault non-sanctionnée

La FISA lâche du lest

Paris (Reuter) — Un jour après avoir fait planer une ombre sur l'avenir de la Formule un, la Fédération internationale du sport automobile a lâché du lest hier en ne sanctionnant pas Williams-Renault pour utilisation de carburants non conformes.

La FISA, qui avait lâché une bombe en interdisant jeudi les dispositifs d'aide à la conduite, qui truffent les monoplaces modernes, à commencer par les Williams, se réunissait hier pour étudier un rapport technique concluant à la non conformité du carburant utilisé par plusieurs voitures lors de récents Grands Prix.

Williams, qui figurait au rang des accusés pour la deuxième fois en moins de 24 heures, risquait de se voir retirer des points précieux dans la course au titre si sa culpabilité était avérée.

Mais l'écurie britannique et son pilote vedette, Alain Prost, qui caracolent en tête du championnat du monde, ne seront pas sanctionnés en raison de doutes sur l'exactitude de tests qui les menaçaient, a déclaré le président de la FISA, Max Mosley.

«Le bénéfice du doute doit toujours être accordé au compétiteur, a-t-il dit. Les résultats des Grands Prix de Saint-Marin, d'Espagne, de Monaco et du Canada ne seront donc pas modifiés.»

La FISA, réunie à Paris en conseil mondial extraordinaire, avait donné raison jeudi aux commissaires qui avaient conclu, dans un rapport technique publié le mois dernier à l'issue du Grand Prix du Canada, à l'illégalité de la majorité des voitures engagées.

La suspension active et le système anti-patinage seront désormais interdits à bord, ce qui obligera les constructeurs à revoir entièrement la conception de leurs voitures.

EN BREF

RECORD DE CONNER

Le skipper américain Dennis Conner a remporté hier la Gold Cup, course en équipages préparatoire à la Whitbread autour du monde, et en a profité pour battre le record de la traversée de l'Atlantique en monocoque dans le temps de 11 jours et huit heures. Le quadruple vainqueur de la Coupe de l'America était parti, à bord de son voilier Winston, le 3 juillet du phare d'Ambrose à New York. Il est arrivé dans la nuit de jeudi à hier à Southampton, devant de près de trois heures le Sud-Africain Joseph de Kock.

RUSEDISKI ESSOULÉ

Établi cinquième tête de série, le Québécois Greg Rusedski s'est incliné par 6-7 (4-7) et 4-6 devant l'Américain Kelly Jones en ronde quart-de-finale du Challenger d'Aptos en Californie. Ératique au service et surtout à bout souffle après une tournée éreintante de plusieurs semaines en sol étranger, l'athlète de Pointe-Clair a donc vu sa série de sept matches consécutifs sans défaite être stoppée. 108<sup>e</sup> au classement mondial, Rusedski sera de retour au Québec la semaine prochaine afin d'y disputer le Challenger de Montebello.

À 461 m de Moser

Hamar, Norvège (AFP) — L'Écossais Graeme Obree a échoué de peu, hier à Hamar, dans sa tentative contre le record du monde de l'heure cycliste détenu depuis 1984 par l'Italien Francesco Moser. Obree, qui utilisait un braquet de 52 X 12, a couvert 50,690 km (officiel), soit 461 m de moins que les 51,151 km parcourus par Moser le 23 janvier 1984, en altitude, à Mexico. «Je sais que je peux faire mieux, je suis en forme et j'effectuerai une nouvelle tentative demain.»

La semaine dernière à Hamar, Obree avait officiellement fait mieux que Moser, lors d'un test grandeur nature, couvrant 51,525 km dans l'heure.

AVIS PUBLICS

Suite des avis de la page A 4

Les rendez-vous de l'été! La Société canadienne de la Croix-Rouge

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Avis est par les présentes donné que le 8<sup>e</sup> juillet 1993, ASM CANADA LIMITEE, a fait cession de ses biens...

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de VAS-REDDY AUTOMOBILE INC., corporation légalement constituée...

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic. Henry Sztern, c.a. Syndic-Administrateur

PAUL RAINVILLE, Syndic. LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS. 625, boul. René-Lévesque O.

«Un emplacement ayant front sur la rue Victoria, en la ville de Westmount, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro cinq mille neuf cent trente-deux (5932) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal...

Le tout avec circonsstances et dépendances et bâtisses dessus construites tel qu'il se trouve présentement comprenant entre autres tous les biens meubles devenus immeubles par destination et servant à l'exploitation d'un centre d'accueil privé.

La mise à prix est fixée à 1,699,650.00\$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, le 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-QUATRIÈME JOUR D'AOUT 1993 À TROIS HEURES.

Le shérif adjoint, Michel Pellerin. Bureau du shérif Cour supérieure Montréal, le 22 juin 1993.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC EST par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTREAL

Ordonnance de saisie et vente immobilière. Carriada — Province de Québec. Cour Supérieure — District de Montréal

Nos: 500-05-015660-929 500-18-000172-933

MFQ VIE, corporation d'assurance en France légalement constituée ayant son siège social au 625, St-Ambre, Québec, partie demanderesse contre CHATEAU WESTMOUNT (1989) INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 4860, de Maisonneuve ouest, Montréal et SERVICE CAREX INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et une place d'affaires au 4850, de Maisonneuve ouest, Montréal; parties défenderesses et LE REGISTREUR DE MONTREAL, mis-en-cause.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC. Syndic de faillite. Dans l'affaire de la faillite de : 2950-9494 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée faisant affaires sous le nom et la raison sociale de Marché Dupont et ayant son siège social au 34, boul. Carriacou, Laval-des-Rapides, Québec, H7N 2H3.

COURTIER TRANSPORT F. LAROCQUE INC., corporation légalement constituée faisant affaires au 19, rue Du Parc, St-Basile-le-Grand, Québec J3N 1G7.

AVIS est par les présentes donné que PIERRE RONDEAU a déposé une cession le 13 juillet 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 juillet 1993 à 10h00, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la Province de Québec.

FAILLIE. Avis est par les présentes donné que COURTIER TRANSPORT F. LAROCQUE INC. a déposé une cession le 8 juillet 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 juillet 1993 à 10h00, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la Province de Québec.

DATÉ DE SAINT-HYACINTHE, ce 15<sup>e</sup> jour de juillet 1993. Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., Syndic LOUIS LANGEVIN, c.a., Responsable de l'actif

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS DANS LE VERMONT

Cours à longueur d'année. Divers niveaux de cours. Cinq heures de cours par jour. Dates d'inscription convenant à tous. Préparation pour l'université.

ST. MICHAEL'S COLLEGE offre des cours intensifs d'anglais depuis 1954, en milieu mixte, catholique et universitaire, dans un environnement sûr.

Logement. Possibilité de pratiquer les sports. Nous offrons aussi des cours de troisième cycle dans les domaines suivants: gestion d'entreprise, sciences de l'éducation, enseignement de l'anglais langue seconde (TESL), psychologie clinique, etc.

SAINT MICHAEL'S COLLEGE. Winooski Park Colchester, Vermont 05439. Fax: 802 654 2595. Center for International Programs

YMCA Centre-ville 1450, rue Stanley 849-8393 Locals: 732, 751, 767

L'INFORMATIQUE POUR ADOLESCENTS. Age: 11 à 17 ans. Hre: 9h00 - 12h00 (ou) 13h00 - 16h00. Dates: 2 août - 20 août. Tarif: 200\$/session

COURS DE LANGUES ET EXCURSIONS POUR ADOLESCENTS. Ages: 10 à 13 et 14 à 17 ans. Horaires: Cours de français: 13h à 16h. Cours d'anglais: 9h à 12h. Excursions: 13h à 16h. Tarif: Longues: 189\$. Excursion: 250\$

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

## ATTALI DÉMISSIONNE DE LA BERD

Londres (Reuter) — Jacques Attali a démissionné hier de la présidence de la BERD, le jour même de la publication d'un audit très critique envers sa gestion de l'établissement. Jacques Attali a pris cette décision « afin de permettre à la banque de passer ce cap difficile », a expliqué la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. L'ancien conseiller spécial du président François Mitterrand avait annoncé son départ en juin dernier mais un accord était intervenu pour qu'il reste jusqu'à la désignation de son successeur, laquelle doit intervenir le 21 juillet au plus tard. Les auditeurs des comptes de la BERD s'interrogeaient notamment sur le bien-fondé de certaines rémunérations perçues par Jacques Attali. Les auteurs du rapport paraissent faire référence aux sommes perçues par Jacques Attali pour des discours ou conférences à l'extérieur de l'établissement. Les auditeurs estiment également qu'une meilleure planification et un meilleur contrôle de gestion auraient permis de réaliser des économies substantielles sur l'équipement du siège social, qui a coûté 66 millions de livres sterling.

## HONG KONG 97: L'ARMÉE PARTOUT?

Hong Kong (AFP) — Pékin déploiera des troupes dans le centre de Hong Kong en 1997 après la rétrocession du territoire à la Chine, a déclaré hier le chef d'état major adjoint de l'Armée populaire de libération. « Les troupes de l'APL seront déployées au centre de la ville et dans les zones rurales de Hong Kong » après la rétrocession par la Grande-Bretagne de sa colonie le 30 juin 1997 à minuit, a déclaré Xu Huizi à Pékin dans un entretien avec des journalistes à Hong Kong. Ces déclarations contredisent des informations précédentes selon lesquelles aucune troupe de l'APL ne serait déployée à Hong Kong. Le déploiement des troupes est justifié par « la nécessité de se défendre », a indiqué Xu Huizi, relevant que les troupes britanniques étaient déployées sur tout le territoire. De nombreux habitants de Hong Kong se sont dits inquiets qu'un stationnement de troupes chinoises puisse jeter une ombre sur le florissant centre financier. Ces craintes ont été renforcées après le massacre de la place Tiananmen, à Pékin, en 1989.

## ÉTAT D'URGENCE AU CONGO

Brazzaville (AFP) — Le gouvernement congolais a annoncé hier soir une série de mesures spéciales, dans le cadre de l'état d'urgence décrété par le président Pascal Lissouba pour une durée de quinze jours, a-t-on appris de source officielle à Brazzaville. Selon le porte-parole du premier ministre, les préfets de régions ont reçu l'ordre « de faire garder à vue tout individu dangereux pour la sécurité publique », et de procéder au « ramassage des armes et des munitions ». Aucune réunion ne sera autorisée durant l'état d'urgence, et tous les lieux publics seront fermés. Le ministère de l'Intérieur a le pouvoir « d'assigner à résidence toute personne dont l'activité est de nature à entraver l'ordre public », a dit le porte-parole, ajoutant que les milices privées seront dissoutes. De même source, on indique que la radio, les projections cinématographiques et la presse seront soumises à contrôle.

## NIGERIA: ÉLECTIONS LE 14 AOÛT

Abuja (AFP) — Une deuxième élection présidentielle aura lieu au Nigeria le 14 août prochain, a annoncé hier à Abuja la nouvelle Commission électorale nationale (NEC). Les résultats du scrutin seront rendus publics le 17 août, a ajouté la NEC, pour qui les candidats des deux partis du pays, le Parti Social Démocrate (SDP, progressiste) et la Convention Républicaine Nationale (NRC, conservateur), prendront bien part à l'élection. Le président élu sera investi le 27 août, date à laquelle les militaires se sont engagés à remettre le pouvoir aux civils, a indiqué la NEC dans un communiqué officiel. Pourtant le SDP de Moshood Abiola, qui affirme avoir remporté l'élection du 12 juin annulée par les militaires, a déjà déclaré qu'il refuserait de participer à une nouvelle élection. En revanche, la NRC de Bashir Othman Tofa, rival de M. Abiola le 12 juin, a donné son accord à la tenue d'une nouvelle élection.

## DES LOYALISTES PASSENT AUX AVEUX

Belfast (Reuter) — Des extrémistes protestants ont pour la première fois reconnu avoir commis en 1974 les attentats à l'explosif les plus meurtriers de l'histoire du conflit en Irlande du Nord mais ont démenti avoir alors reçu l'assistance des services de sécurité britanniques. La Force volontaire de l'Ulster a affirmé, dans une déclaration publiée jeudi soir, avoir agi seule au cours de cette série d'attentats à la voiture piégée qui avaient fait 33 morts et 100 blessés à Dublin et à Monaghan, en Irlande. Des familles des victimes, se fondant sur les révélations d'un documentaire diffusé récemment ont rejeté cette version des faits: « Nous avons des preuves irréfutables de Yorkshire Television qui l'armée britannique est impliquée dans ces attentats ».

## TAPIE A «FRANCHI LES BORNES»

Paris (Reuter) — Le ministre de la Justice, Pierre Méhaignerie, a porté plainte contre Bernard Tapie pour diffamation envers des fonctionnaires publics, a déclaré hier un porte-parole de la Chancellerie. Cette plainte vise « les propos tenus par M. Tapie » et « rapportés par l'hebdomadaire VSD » du 15 juillet a-t-il ajouté. Le président de l'Olympique de Marseille avait déclaré dans cette interview: « On fait comme pendant la guerre pour les rafles de Juifs. On disait: il y a ceux qui donnent et ceux qui partent ». Et on faisait le troc. Tu veux sauver ta famille? Tu m'en donnes dix ». A la suite de ces déclarations, l'Union syndicale des magistrats avait demandé l'intervention du Garde des Sceaux. « Comparer l'action de la justice française actuellement à l'action de la Gestapo ou à celle de l'Inquisition, vraiment, il a franchi les bornes », a dit Valéry Turcey, président de l'USM à propos du président de l'OM.

## BOMBE AU PALAIS DE JUSTICE

Johannesburg (Reuter) — Une bombe a explosé jeudi soir devant le tribunal de Johannesburg où comparaissaient des extrémistes blancs soupçonnés d'avoir participé à la mise à sac du centre des conférences où se tenaient les pourparlers sur l'avenir constitutionnel de l'Afrique du Sud, a-t-on appris hier de source policière. L'engin a causé quelques dégâts matériels, sans faire de victimes. Les auteurs de l'attentat n'ont pas été identifiés. Soixante-neuf militants d'extrême-droite, pour la plupart membres du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur les incidents du 25 juin dernier.

EX-YOUGOSLAVIE

## Guerre évitée en Croatie

Mme Ogata obtient un sursis de trois mois pour les réfugiés bosniaques

À Genève, Mme Sadako Ogata, Haut-Commissaire pour les réfugiés, a annoncé, à l'issue de la conférence internationale des pays donateurs, que le total de l'argent frais collecté pour l'action humanitaire dans l'ancienne Yougoslavie s'est élevé à 153 millions de dollars, dont plus de la moitié sera accordée au HCR, le reste allant à d'autres agences des Nations unies ou à des organisations humanitaires. Le HCR est ainsi assuré de pouvoir fonctionner au cours des trois prochains mois. Entre-temps, à Strasbourg, le Parlement européen s'est dit « alarmé par les pressions exercées » par M. David Owen, médiateur de la CEE pour l'ex-Yougoslavie « sur le gouvernement de Bosnie-Herzégovine en vue de lui faire accepter les plans de MM. Karadzic et Boban consistant à découper la République en entités ethniques ».

Zagreb (Reuter) — Les Croates et les séparatistes serbes de Croatie ont apposé hier leur signature au bas d'un plan de l'ONU visant à éviter une nouvelle guerre à propos d'un pont que les autorités croates envisagent d'ouvrir demain, a annoncé le gouvernement croate dans un communiqué.

Aux termes de l'accord, le pont de Maslenica et l'aéroport de Zadar, sur l'Adriatique, seront placés sous la protection de l'ONU et interdits aux troupes des deux parties. Selon le plan, élaboré par les médiateurs Geert Ahrens et Knut Vollebeck, les Croates devront se retirer des territoires pris aux Serbes lors de leur offensive de janvier dernier.

La Croatie a expliqué que ce plan, signé à Zagreb hier après-midi, permettrait la mise en place et le fonctionnement d'un pont temporaire au-dessus du bras de mer de

Maslenica. La décision de Zagreb d'ouvrir le pont demain prochain avait provoqué un bombardement de la région ces derniers jours et ravivé la crainte d'une répétition de la guerre serbo-croate de 1991.

Les médiateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenberg, coprésidents de la Conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie, se sont félicités hier de la signature du plan par les deux parties.

« Les coprésidents accueillent avec satisfaction la signature de cet accord, dit un communiqué publié par leur bureau genevois. Ils espèrent que cela facilitera de nouveaux entretiens dans le cadre de la Conférence internationale sur l'ancienne Yougoslavie, ce qui peut renforcer la confiance et améliorer les relations entre les deux parties ainsi que la situation économique ».

## Fidel est bien entouré



LE LEADER CUBAIN a visité hier, en compagnie de ses gardes du corps, l'arrondissement historique de Salvador de Bahia, au Brésil, où se tient le troisième sommet ibéro-américain. Fidel Castro a lancé durant le Sommet un appel à la solidarité du monde ibérique et a obtenu pour la première fois une résolution unanime condamnant indirectement l'embargo américain contre Cuba.

GRANDE-BRETAGNE

## Les espions au grand jour

Londres (AFP) — Mme Stella Rimington, la responsable du MI5, le service de contre-espionnage britannique, est apparue pour la première fois vendredi devant des journalistes lors d'une opération inattendue de relations publiques destinée à donner plus de transparence à son action.

Le MI5 a lancé à cette occasion une brochure de 36 pages décrivant l'histoire et les activités de ce service dont l'existence était niée jusqu'à il y a quatre ans.

Mme Rimington, 56 ans, a posé devant les photographes qui, depuis sa nomination en février 1992, tentaient désespérément d'obtenir son portrait. Des images filmées dans son bureau ont même été diffusées par la BBC probablement pour satisfaire la volonté d'ouverture de John Major.

Selon la brochure, près de 2000 agents travaillent pour le MI5, parmi lesquelles 50% sont des femmes et une proportion identique à moins de 40 ans. Le noyau dur du MI5, le Groupe général de renseignements, est composé de 340 agents particulièrement diplômés et chargés du recrutement de leurs pairs. Les agents du contre-espionnage britannique seraient recrutés par petites annonces demandant des « spécialistes de management de l'information ».

Le MI5 ne révèle pas le montant de son budget annuel, mais en donne la répartition par postes, 44% de ce budget est ainsi dépensé pour la lutte contre le terrorisme d'origine intérieure.

La lutte contre l'IRA est devenue depuis quelques an-

nées sa priorité essentielle et l'arrestation, mercredi, d'un homme portant une bombe à Londres a été réalisée grâce à la collaboration entre le MI5 et la police.

26% du budget va à la lutte contre le terrorisme en provenance de l'étranger, principalement du Moyen-Orient, 25% est attribué aux activités de contre-espionnage, la tâche pour laquelle le service a été créé en 1909. Enfin, 5% est destiné à lutter contre la subversion, c'est à dire les infiltrations d'organisations britanniques.

« Le public doit connaître ce service. Nous voulons le faire connaître sans mettre le service ou ses employés en danger », a déclaré le ministre de l'Intérieur Michael Howard à la BBC-télévision.

« Cette opération a pour but de mettre un terme aux affirmations plus ou moins fantaisistes qui ont circulé sur le service », a expliqué de son côté Mme Rimington.

Le MI5 a été par exemple accusé de pratiquer des écoutes sur les conversations téléphoniques privées de la famille royale. Les services secrets ont aussi annoncé la création d'une boîte postale pour recevoir les lettres d'informateurs potentiels qui sont assurés en retour d'une totale discrétion.

Première femme nommée à la tête du MI5, Mme Rimington est aussi le premier chef de ce service dont l'identité ait été rendue publique. L'opération « transparence » du MI5 intervient en même temps que la publication par le Foreign Office d'archives jusqu'ici secrètes, datant de 1791 à 1909.

## «À moitié fous»

À Vitez, les assiégeants sont eux-même assiégés

Vitez (Reuter) — Les Musulmans du vieux Vitez sont dans une situation étrange, qui dénote l'absurdité du conflit bosniaque: ils sont assiégés par les Croates de Vitez, eux mêmes assiégés par des Musulmans à l'extérieur de la ville. Ils sont 1300, sous le feu des Croates, à protéger un no man's land jonché des débris hérités d'un attentat meurtrier à la voiture piégée. Des soldats musulmans, prêts à tirer, apparaissent dans les carcasses de bâtiments dévastés. L'attentat d'avril a fait huit morts et 30 blessés et depuis, les soldats se méfient de tous les véhicules qui approchent. Ils sont rares.

L'ONU vient de temps à autre apporter de la nourriture ou à évacuer une victime des snipers ou des artilleurs croates. Parfois un journaliste vient là. Sinon, les Musulmans de Stari Vitez sont tous seuls.

« Nous sommes devenus à moitié fous. Nous attendons la mort, explique Fatima Haseyic, ses 70 ans affichés sur un visage ridé recouvert d'un fichu. Il y a deux ans, nous craignons que les Tchétchènes (des extrémistes serbes) nous tuent. Mais maintenant, c'est pire. Ce sont nos voisins croates qui nous tirent dessus de partout ».

Alliés de jadis contre les Serbes, Croates et Musulmans se déchirent à présent pour tailler au mortier les contours de leurs territoires. Autour de Vitez, en Bosnie centrale, les voisins s'entretuent au gré de lignes de front instables qui zigzaguent à travers les cours d'école, les jardins et les rues.

« Des criminels ont lancé cette guerre en semant la haine entre les gens et je ne sais pas si on peut encore l'arrêter, résume Sefkiya Didic, commandant malgré lui de « l'armée » de Stari Vitez. Jadis, nous vivions ensemble, nous nous amusions ensemble, nous partageions joies et peines. Les Musulmans et les Croates se mariaient ensemble. La guerre a tout détruit ».

Le quartier est sans électricité et sans téléphone depuis trois mois. La plupart des maisons disposent de petits jardins, de petits potagers pour se nourrir mais ce que les habitants recherchent avant tout, ce sont des cigarettes. Certains machent des feuilles de menthe pour faire comme si. Le cimetière local, où l'on enterre les morts de nuit pour éviter les tireurs embusqués, abrite les dépouilles de 110 Musulmans massacrés dans le village proche d'Ahmici, en avril. Depuis ce massacre, les relations entre Croates et Musulmans sont devenues tout bonnement impossibles.

Pourtant, quelques Serbes et quelques Croates sont restés à Stari Vitez, refusant de quitter leurs maisons. « Je suis Serbe, pas tchétchénik. J'aurais pu partir mais je veux partager le sort de mes voisins », dit l'un. Un peu plus loin, Pero Krizanovic, un Croate de 61 ans, parle de cette guerre absurde, qui voit sa famille attaquée par des Croates et défendue par des Musulmans. Sa petite fille de 11 ans a été abattue par une balle croate en juin dernier. « C'est une guerre inventée par des profiteurs, pas par des gens honnêtes ».

ÉTATS-UNIS

## Néonazis arrêtés

Ils projetaient d'assassiner Rodney King, entre autres

Los Angeles (Reuter) — Huit racistes blancs ont été arrêtés jeudi à Los Angeles pour avoir projeté le meurtre de Rodney King — l'automobiliste noir qui avait été passé à tabac par des policiers à Los Angeles en 1991 — et pour avoir voulu commettre un attentat contre l'une des plus importantes églises noires de la ville.

Les suspects auraient également étudié d'autres « cibles potentielles » à assassiner, comme le leader séparatiste noir Louis Farrakhan, le militant new-yorkais Al Sharpton, des dirigeants de la communauté juive, des militants noirs des droits civiques, et le groupe de musique rap Public Enemy.

Lors de rencontres avec les racistes blancs, des agents secrets américains les ont entendus « décrire leurs plans d'assassinat de Rodney King et d'attaque contre l'église First AME (First American Methodist Episcopal Church), dont la congrégation comprend certains des hommes politiques et hommes d'affaires noirs les plus influents de la ville ».

« L'un des membres s'est plu à décrire comment il tirerait à la mitrailleuse sur la congrégation AME et comment il ferait sauter le bâtiment », a déclaré à la presse Charlie Parsons, agent spécial chargé du FBI à Los Angeles. Selon lui, les suspects pensaient que ces attentats les feraient connaître dans le pays auprès de tous les racistes blancs et « contribueraient à déclencher une guerre raciale ».

Les suspects — six adultes et deux mineurs appartenant à trois groupes racistes blancs et skinhead, ont été placés en détention provisoire et accusés d'avoir projeté un attentat à la bombe contre l'église et ses paroissiens.

Ces arrestations sont l'aboutissement d'un an et demi d'enquête, au cours de laquelle des agents avaient infiltré des groupes racistes, connus sous le nom d'Eglise du Créateur, la Résistance aryenne blanche et les Skins du quatrième Reich, ont déclaré les autorités américaines.

Rodney King, l'automobiliste noir connu pour avoir été passé à tabac par des policiers blancs en 1991, avait été averti des menaces pesant contre lui et ne sortait plus en public qu'avec des gardes du corps. L'acquiescement, en avril 1992, des quatre policiers inculpés pour l'avoir passé à tabac, avait provoqué les pires émeutes qu'aient connues les Etats-Unis depuis le début du siècle.

TADJIKISTAN

## Moscou prêt à collaborer avec Kaboul

Moscou (AFP) — Le gouvernement russe s'est dit prêt à coopérer avec le gouvernement afghan pour normaliser la situation à la frontière tadjiko-afghane, dans une déclaration citée par l'agence Interfax.

La Russie demande au gouvernement afghan de faire « tous les efforts » nécessaires pour faire cesser les attaques d'opposants tadjiks à partir de son territoire, et se dit « prêt à organiser des actions coordonnées » avec Kaboul en ce sens.

Moscou appelle par ailleurs les autres Etats membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI) à participer « à la défense d'un pays membre comme le prévoient les ac-

cords de la CEI ». Cette déclaration fait suite à l'attaque d'opposants islamistes tadjiks, lancée depuis l'Afghanistan mardi, qui a fait plus de 20 morts parmi les garde-frontière russes, 70 parmi les attaquants et 200 parmi les civils.

Par ailleurs, le ministre russe de la Défense Pavel Gratchev a annoncé hier que Moscou allait exercer des représailles contre les rebelles responsables de la mort des garde-frontières, rapporte l'agence Itar-Tass. Lors d'une visite à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, Pavel Gratchev a précisé que l'attaque « ne resterait pas impunie » et a accusé les rebelles de mener « une guerre non déclarée contre la Russie ».

50 ans après la rafle du Vel d'Hiv

## Le «devoir de mémoire»

Paris (Reuter) — Cinquante et un ans après, la mémoire nationale de la France s'est souvenue hier des crimes commis sous le régime de Vichy mais sans aller jusqu'à intégrer la responsabilité et la continuité de l'Etat français.

Ce «devoir de mémoire» a été satisfait le jour anniversaire de la grande rafle qui eut lieu à Paris les 16 et 17 juillet 1942 sur le site du l'ancien Vel d'Hiv. C'est là que 12.884 juifs, hommes, femmes et enfants furent parqués par la police française avant d'être livrés aux Allemands, et à la déportation dans les camps de la mort.

C'est là, sous le métro aérien de Bir Hakeim qu'a eu lieu la cérémonie de la première « journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites ».

L'événement s'est déroulé, comme l'annonçait le carton d'invitation distribué par le ministère des Anciens combattants, « sous la prési-

dence de Monsieur François Mitterrand et en présence de Monsieur Edouard Balladur ».

Le chef de l'Etat, qui a signé le 3 février dernier le décret instituant la « journée nationale », était absent et c'est le premier ministre qui a prononcé le discours officiel. Devant quelques centaines de personnes, il a appelé au respect du «devoir de la morale» et du «devoir de la mémoire».

« La terrifiante descente aux enfers » des victimes des persécutions racistes et antisémites « ne doit pas être oubliée », a-t-il dit. « Son souvenir doit être l'occasion d'un examen de conscience sans cesse renouvelé. C'est un devoir de la morale, c'est un devoir de la mémoire ».

Mais Edouard Balladur a également souligné que « le souvenir du cortège interminable des martyrs de la déportation nous impose un devoir de vigilance ».

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340



RÉSIDENCES DE PRESTIGE

RIVE SUD - DOMAINE
À 15 MINUTES DU PONT CHAMPLAIN, cottage de pierre style TUDOR de 3 120 p.c., garage double, 4 c.c., 2 s/bains, décor chaleureux.

Cantons de l'Est
À 55 min. de MtL. La résidence principale comprend 5 c.c., 3 s/bains + 2 s/d'eau et 2 foyers. Un séjour de 31 x 25 avec portes françaises donnant sur terrasse.

DOMAINE, LENNOXVILLE
Près Université Bishop, 4.8 acres boisés paysagers, site paisible, ruisseau et lac ensemencé.

Nouveau Brunswick
Rêve à Bathurst
À 3 min. de la Baie des Chaleurs, sur un terrain de 1.9 acres. Résidence principale de 1920 pi. ca.

I · N · D · E · X

- 100 • 199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO VIEUX-MTL, vendre ou louer, 2 étages penthouse, 2 foyers, voisin église Notre-Dame, 159 000\$ ou 9755/mois.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

PAIX ABSOLUE, maison 10 ans, 2 étages, solaire passif, 48 acres de terre bio. La Prairie. 819-888-2820.

132 CHALETS

MAISON 4 SAISONS, près lac Aylmer, 5 c.c., vue splendide, 42 000\$. 819-847-4337.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

LAKEFIELD
Terrains site enchanteur, boisé, côté rive nord. Idéal mini ferme. 1500\$ l'acre.

135 TERRAINS

CHERTSEY
Boisé 225 pi. bord rivière, 1 beau site. Financement. 1-882-4683.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

LE SHELBOURNE
centre-ville adjacent Westmount
1 mois gratuit
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
Chauffés - rénovés - eau chaude
933-8530

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE
Superbe, spacieux, 4 c.c., charme d'antan, 2 s/bains, luxueux tourbillon. 1.700\$. 844-4646, 739-1598.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Chemin Hudson, secteur tranquille, près U. de M., services, joli 3 1/2, chauffé, eau ch., poêle/frigo. 733-6020.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT HAUT DE DUPLEX 5 1/2
Face à très beau parc, 5505, 3 c.c., salon 18 x 11, s/bain complet + s/bain avec espace pour lav/séch. chauff. élect. complètement, beaucoup verdure, tranquillité pour 2 personnes. Prop. c.1. 2 pers. au r-de-ch. Prière laisser mess. au 496-1563 en tout temps ou directement le soir de 19h à 23h au 722-3710.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT
maison meublée, équipée, claire, calme, plancher bois franc, stat., près parc, métro Iberville, sept. à juin, 9755. 723-2687.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

RUE LAVAL
près Carré St-Louis. Bas triplex, 1200 pi. ca., 2 c.c., mur brique, patio, sur petit parc. Non-chauffé, 650\$. 843-8617.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

SHERBROOKE EST
PRES UQAM, CE-GEF Vieux-Mtl, parc Lafontaine, bibliothèque MtL, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, tout inc. Immeuble bien entretenu, piscine, saunas, terrasse. RABAIS ÉTUDIANTS - UN MOIS GRATUIT Occupations juil. août, septembre. 522-9615, 10h à 21h.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

SOUVERAIN (ATWATER)
grand 5 1/2 victorien, 5 électroménagers inclus, 825\$/mois. 925-9292, 1-224-7984.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ST-LAURENT (ville), sous-location, grand 3 1/2, chauffé, eau chaude, appareils ménagers, climatiseur, piscine extérieure, ascenseur, conciergerie, sur 336-5507.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Chemin Hudson, secteur tranquille, près U. de M., services, joli 3 1/2, chauffé, eau ch., poêle/frigo. 733-6020.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Chemin Hudson, secteur tranquille, près U. de M., services, joli 3 1/2, chauffé, eau ch., poêle/frigo. 733-6020.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Chemin Hudson, secteur tranquille, près U. de M., services, joli 3 1/2, chauffé, eau ch., poêle/frigo. 733-6020.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT ADJ.
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIMOUSKI

Cette demeure, 104 rue Lepage au cœur de Rimouski, a été construite en 1950 selon plans et devis de l'architecte Albert Leclerc, lequel a marqué le patrimoine religieux en notre ville. En effet, après avoir été maître d'œuvre du Grand Séminaire dans la décennie précédente, il réalisa durant les années cinquante, pour la Congrégation des Sœurs du St-Rosaire (Institut Familial) - maintenant le Manoir de Caroline - et la magnifique chapelle de plan octogonal attenante à leur Maison Mère, ainsi que les églises de St-Robert et de St-Vies. À l'occasion de la mise en vente de sa demeure, l'actuel propriétaire tient à rendre hommage à Monsieur Albert Leclerc, encore membre de l'Ordre des architectes, et ce depuis 1940, aujourd'hui résident de la ville de Québec.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, 10 145 Laverdure. Duplex rénov. r-d-c 4 1/2 + s/s, haut toit 550\$. Terrain 4 125 c.c. Jardin. 217 000\$. 382-7237

AHUNTSIC, maison détachée, bonne const. de brique, 2 s/bains, s/sol fini, garage. Idéal pour jeune couple avec 1 ou 2 enfants. Rue tranquille, terrain boisé 50 x 100. 10075 George Bari. 368-4684. 165 000\$.

AHUNTSIC, professionnel, boul. Gouin, près métro, triplex, bons revenus, grand 9 1/2, libre, bureaux semi-sol, garage, grand jardin. 383-3409. 361-6105.

AUBAINE POUR VENTE RAPIDE
DOMAINE RENAUD - LAVAIL
Bungalow, payé 160 000\$. Accepterait offres classées réduites. 967-5854.

BORD DE L'EAU
Chomedey, maison de ville très luxueuse, abordable, 2 c.c., 2 s/bains, 2 serres, 682-5292.

CARRÉ ST-LOUIS, cottage + 4000 pi.ca. rénové au complet, petit château VINCENT BISSIÈRE. 597-1801. TRANS-ACTION MONT-ROYAL/CHARTIER.

CHOMEDEY
Place Renaud, duplex rénové, sous-sol fini, piscine, garage, prix 160 000\$. Tél. 591-6560.

DORVAL-NORD
côté déd. neuf, 3 c.c., 2 s/bains, salon cathédrale, près centre comm., 2180 rue Campbell. 695-7159.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT - RUE BERNARD
Condo dans maison-château grandeur Cadillac. Bon prix. Prop. 274-4128

OUTREMONT Bar XXX. Vente rapide. Foyer, garage. Paul Thibaud, 1722-7933.

OUTREMONT, 1400 p.c., 3 cc. ou bureau, foyer, terrasses, 3e étage, très ensoleillé, tout rénov. + extra. Urgent. 197-5005. 274-2686

OUTREMONT, rue Bloomfield, joli condo 3 1/2, demi s/sol, terrasse, stationnement. 500\$. 948-4153.

OUTREMONT 1035 ST-VIAEUR
Condominiums neufs, livraison 1er juillet, reste 3 unités, 2 ou 3 chambres, foyer, garage, 2ième ou 3ième étage. 165 500\$. 180 000\$.
Michèle E. Roy 947-7580
Michèle E. Roy 947-7580
597-2121, La Capitale Maître Courtier

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS
Outremont: Adj.
4 1/2, bois franc, boiseries, rénovation totale et de grande qualité.
de 69,500\$ à 109,500\$
Michèle E. Roy 947-7580
597-2121, La Capitale Maître Ctr

PARC LAFONTAINE/CENTRE-VILLE
près hôpital Notre-Dame et UQAM, condo luxueux, 1 600 pi.ca., édifice de prestige, 6e étage, solarium chauffé, foyer, bien insonorisé. 189 000\$. 382-1270.

PLATEAU
Joli condo déjà divisé, St-André près Mont-Royal. Haut duplex 1000 pi.ca., ensoleillé, rénové avec goût. 1 c.c., foyer, tapis. Balcons, patio fleur sur 2 niveaux. Verdure. Garage. 86 000\$. sans agent. 523-1884, soir.

PRES HOPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Métras, 6ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MASSAWIPPI, magnifique terrain 8 acres, avec accès au lac. Vue panoramique.
Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

VENEZ NOUS VOIR AU 95 PRINCIPAL A NORTH HATLEY.
MURIELLE PELLETIER CTR
819-842-2806, 819-820-4351

ORFORD - 60 000\$. Foyer, 2 c.c., mezzanine, meuble, cuisine. Accès piscine, tennis (été-hiver). Près ski - golf. 514-271-5853.

SUTTON: Duplex qualité exceptionnelle, 2 pas pents, emplacement AA. Qu'à attendre-vous? C. FELBER, Imm. Dynamiq. 538-4000

SUTTON: Cottage en brique, 3 c.c., 2 s/bains, 1 acre, vue, ruisseau, 129 500\$. J. LACROIX. 1-538-4000. Dynamique ctt.

SUTTON: Superbe résidence 10 min. ski, 4 c.c., 3 s/b., tennis, vue magnifique. Obligé de vendre. 1-538-5772.

MAISON DE CAMPAGNE: Vue panoramique, lac Memphrémagog, à proximité Owl's Head/Jay Peak. 3 c.c., 2 foyers, 2 s/b. 1992. Sur rendez-vous: 447-2583.

121 CANTONS DE L'EST

45 MIN. MONT ORFORD
chalet-maison 2 étages, 3 c.c., 100 pi. façade bord de l'eau, très belle vue. Face lac. 919-556-8517.

A PROXIMITÉ DE MONT ORFORD
plusieurs lacs. Maison 3 chambres à coucher, coin tranquille, beau terrain 40 000 pi.ca., 79 000\$. 514-532-2058.

GRAND DOMAINE 15 ACRES
2 beaux chalets, 97 000\$
819-822-1070, 819-889-2686

LAC BROME MANOIR INVERNÉS
Élégante copropriété de style royaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rampants. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Logis 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous.

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

ANNONCES CLASSÉES
985-3344

TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

THE ROYAL WESTMOUNT 250 Clarke Ave

Elegance et prestige à prix abordable. Pour vous, appartements de 1 ou 2 chambres à coucher, pour maintenant ou plus tard. Piscine intérieure, a/c central, plusieurs services: portier, sécurité, conciergerie et autres...

The Royal Westmount offre une qualité de vie digne de vous! Sur rendez-vous.

BUR.: 937-5357, RÉS.: 933-0822

VERDUN Boul. LaSalle, face parc et fleuve. Haut duplex moderne, 6 1/2, s.lavage, chauffage électr. 768-6210

VILLE DE SHERBROOKE Près Université, studio impec., pisc. ext./int., imm. luxueux, 1er sept., 4155 tout compris + stat. 1er mois gratuit. 819-563-6483

VILLE MONT-ROYAL 575 GLENGARRY Excellente adresse pour clientèle distinguée, appartements spacieux de 3 c.c. et 1 c.c., pour maintenant ou plus tard. Près de tous services. C'est à voir! 739-0491, 937-5357 (bur.)

VILLERAY, près métro Jean-Talon, 3 1/2, 2 ou 3e, ensoleillé, ultra-moderne. De 8 à 16h, lundi au jeudi. 273-4102.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

LES JARDINS D'YOUVILLE VIEUX-MONTRÉAL

Luxueux condo avec vue magnifique sur le fleuve, jardins intérieurs, architecture historique, poutres, murs de pierre, 2 chambres, 2 salles de bains, foyer, toit-terrasse, stationnement intérieur, 1900\$/mois.

(514) 849-2388

AU BORD DU FLEUVE Grands condos 4, 1/2, 5 1/2 vue superbe du fleuve, marina, port bateaux. 644-9612.

CENTRE-VILLE, 3 1/2, ensoleillé, app. mén. inclus. 15 jours gratuits! Près métro, UQAM, hôpital, etc. 675-284-6723

LE PATTON 4 1/2, 2 c.c., foyer, tapis, stores verticaux. 2 balcons. 973-9191.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ILE-DES-SOEURS Superbes 3 1/2, 4 1/2, climat, syst. d'alarme, garage, piscine, 5 électro., patio, marquetterie, ensoleillé. Poss. 2 mois gratuits. 8505 et 10255. A voir. 871-7680.

OUTREMONT, superbe location et unité, 3e, 1300 pi.ca., 14005 négociable. 489-9445.

ST-SAUVEUR 2 c.c., foyer, piscine, tennis, glissade d'eau, pente de ski 67, saison ou année. 387-8498, 227-4291.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

A LOUER option d'achat, maison neuve, 3 c.c., 4065/mois. Près train banlieue, Deux-Montagnes. Robert. 473-9014.

P.A.T., maison 92, luxueux 3 chambres, 2 s/bains, piscine hors-terre, appareils électriques fournis, à 2 min. du parc régional, libre 15 août. 642-1471.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS XIVe Charmant 4 pièces, tout équipé, 8.500 Fr. Libre imm. Laisser message à Daniel. 670-2832

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MAGNIFIQUE MAISON canadienne, 5 c.c., 2 s.b., terr. 4 acres, foyer, bord du lac. Disp. pour 1 ou 2 mois. Région Ste-Agathe. Pour visite seul.: (819)326-1285 ou (514)861-4665.

ST-SAUVEUR Luxueuse maison 687-0222.

176 CHALET À LOUER

MONT SUTTON. Vue panoramique, foyer, piscine privée creusée, chauffée. Sem./mois. 671-5763. fin sem.: 1-538-2773.

177 GITES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ

CHAMBRE petit-déjeuner, Québec. 418-681-4622.

186 MAISONS DE REPOS, RETRAITE

ROSEMONT FOYER D'ACCUEIL Personnes âgées autonomes, semi-autonomes, ch. privées. 6035. 727-8345.

RÉPERTOIRE des ANTIQUAIRES

Avenue du parc Antiquités. Meubles antiques, Porcelaine, Crystal, Bijoux anciens, Anciennes successions, Argentierie, Certificats cadeaux. 5153, Ave du Parc tél.: 270-6252 Mtl

ANTIQUES HUBERT 3680 St-Laurent 288-3804. ACHETONS VENDONS. GRAVURES LOUIS ICART, TABLEAUX, STATUES - BRONZE - MARBRE, ARGENTERIE - STERLING, MEUBLES DE QUALITÉ, LUSTRES - PLAFONNIERS, TAPIS ORIENTAUX, GALLÉ - DAUM - LALIQUE, BIJOUX - OR - ARGENT, MONTRES PATER PHILIPPE, ROLEX, VACHERON - CONSTANTIN. ACHAT - VENTE - ÉVALUATION SUCCESSIONS COMPLÈTES

Chez Mon Oncle. Antiquités, meubles, Vaisselle, bibelots, divers... Livraison, ouvert 7 jours. Viens voir Mon Oncle! à 45 minutes de Montréal et à 30 minutes du Vermont. 358-4351. 1179 Route 133, Sabrevois

Antiquités Jean-Guy Gélinau. 247 rue de Granby à Bromont sortie 74 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Achat et Vente Meubles Canadiens, Victoriens, Québécois et autres. Mobiliers de chambre, salle à manger et salon. Lits de cuivre, bois, métal et brasse et autres... Bouets, armoires, chaises droites et berçantes Press-back etc...etc... 1-514-534-2414

ENCAN D'ANTIQUITES "Les Beaux Objets". 4520 De La Roche (coin Mont-Royal). Vente aux enchères, Antiquités, Objets d'Art, Curiosités, Successions. 598-0827. OUVERT AU PUBLIC

La Touche finale. Atelier: 1846 Route 202 Franklin Centre (1) 827-2028. Décapage et restauration de meubles canadiens, fait à la main. 20 ans d'expérience. Estimation et cueillette gratuite. Salle de montre: 4020 rue St-Ambroise Kiosque 22. 938-4555. Antique

Raynald Coutu ANTIQUAIRE. Meubles québécois des XVIIIe et XIXe siècles et objets d'art populaire. 211, PRINCIPALE OUEST MAGOG. (819) 868-1226

Antiquités Hier pour Demain. Meubles québécois en pin 18e & 19e siècle. Objets décoratifs. Ouvert du mercredi au dimanche 11h à 17h. 914 Route 117 Piedmont (Sortie 64 Mont Gabriel) 227-4231

Camlex inc. 110 Lakeside, Knowlton Lac Brome (514) 243-5785. Meubles antiques refinis en pin et autres. Aussi accessoires. Toujours une belle sélection. Ouvert 7 jours/sem. 10h à 17h30.

ROBERT PICARD Antiquaire depuis 1963. ANTIQUITES DU QUÉBEC. Meubles des XVIIIe et XIXe siècles avec peinture d'origine. Art populaire ancien et récent. Certificats d'authenticité. Évaluations. 501 route 138, Lavaltrie (514) 586-1575

251 BUREAUX À LOUER. CENTRE-VILLE 1259, BERRI. Aménagements au choix, Climatisation, chauffage, Service d'entretien. PRES DE: Métro et stationnement, Restaurant et autres services. Information: LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JACQUES DE MONTRÉAL. 849-3856 849-3581

530 COURS ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 849-5484. 542 MASSOTHÉRAPIE. TRES BONS MASSAGES CHINOIS EUROPÉENS RUSSES 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917. 555 GARDERIES. GOUVERNANTE, aimant les enfants, pour s'occuper de 3 bambins(4 mois à 4 ans) et préparer les repas. Doit loger, non fumeuse, bonne éducation. Conditions intéressantes. Rive-Sud. 646-5013. 575 DÉMÉNAGEMENT. GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374. 598 SERVICES DIVERS. SERVICES SPÉCIALISÉS AÉRIENS. Offre services de pilote + représentant. Licence comm. Cessna 206, Gilbert. 944-0845, 435-4008. 675 BATEAUX, YACHTS, VOILIERS. TANZER 7.5 DIESEL 5 voiles. Après 18h: 623-0413. 695 AUTOMOBILES. COLLECTIONNEURS, Dodge CEDAN 1939, 4 portes, 64 000 milles, original. 418-882-0980. TOYOTA COROLLA GTS, 1989, 56 000 km, blanche, manuelle, excel. cond. 8.000\$. 448-9574.

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

REMERCIEMENTS. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. St-G.

192 ON DEMANDE À LOUER. PROFESSIONNELLE FIABLE, tranquille, non fumeuse, louerait chambre dans grande maison bord Richelieu, ou occuperait maison campagne, semaine. Références. 1-418-724-6646. 215 TERRAINS COMMERCIAUX. ÎLE PERROT Boul. Don Quichotte 150 000 pi. ca. Plan de construction de centre commercial compris. (514) 430-8900 + 430-8903. A VENDRE OU ÉCHANGER. Terrain comm. pétrolier, région rive-nord, 28 000 pi.ca., sur coin de route numérotée, 3 000 000 de litres minimum, prêt à construire. 588-3712.

251 BUREAUX À LOUER. A PARTAGER Bureau centre-ville, de prestige, 150 pi.ca. et +, avec réceptionniste, 500\$/mois et +, photocopies et Fax possibles. Nathalie. 879-1777. BUREAUX RUE ST-DENIS, près du métro, prix raisonnable. 525-7485. LOCAL ou bureau à louer, mois gratuits, 500\$, 4313 Charlevoix. 687-3349, 326-2844. LONGUEUIL, espaces commerciaux à louer, à vendre ou à échanger. Très luxueux, face au fleuve et Montréal, reliés au métro Longueuil. 514-646-1017. PLATEAU - AU BALFOUR Sous-loc. 400 pi.ca., propre, sécuritaire, central, 390\$. 849-9094 9h à 17h. ST-DENIS/CHERRIER, à partager, locaux très propres. Tous frais compris, 750\$/mois, services en sus si désiré. 982-9480.

399 PERDUS/TRouvÉS. ON A TROUVÉ un chien, beige, à Brossard. 926-0765. 401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS. DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) bilingue. Envoyer C.V. avant le 15 août 1993. ACAT (Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture), 336 ave Clarke, Westmount H3Z 2E5. 501 OCCASIONS D'AFFAIRES. FRANCHISE PATIO VIDAL. Établie dans l'Outaouais. Rens: André Vidal (514) 346-2930. ENTREPRISE D'ENVERGURE internationale domaine de la santé, propriétaire de la gamme "Flower Power", parrainée par Guy Lafleur. Occasion d'affaires unique. Investissement de 3000\$ à 50 000\$. Prendre rendez-vous lundi entre 9h et 18h, Philo-Centre St-Lambert. 671-5700. 515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE. LE JEU DU FONDU peut être obtenu, ainsi que plusieurs logiciels éducatifs DOS à la Maison du logiciel, 2466 Jean-Talon est, MTL. 374-3614. PARU, logiciel DOS ouvert éducatif et jeux pour le vocabulaire pour les 7 à 77 ans. LE JEU DU FONDU 40\$. LA GAZELLE 949-1082.

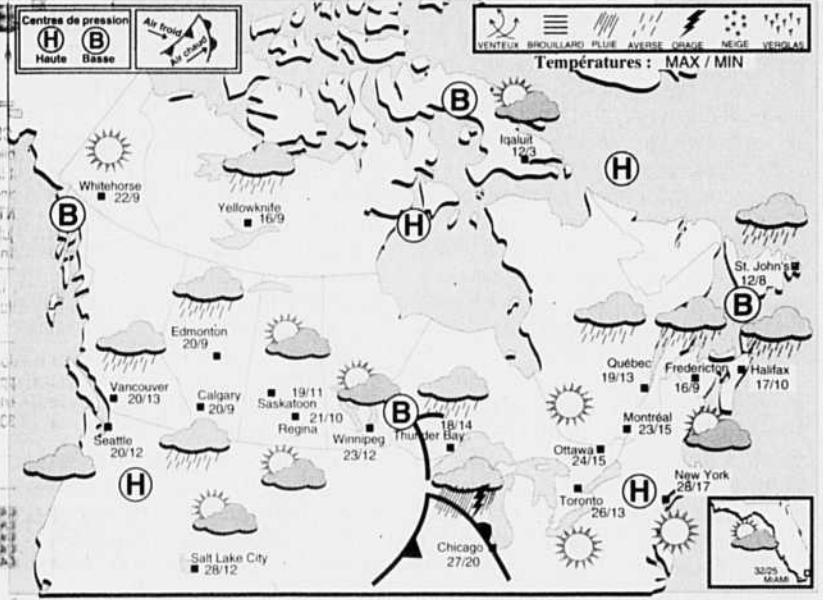
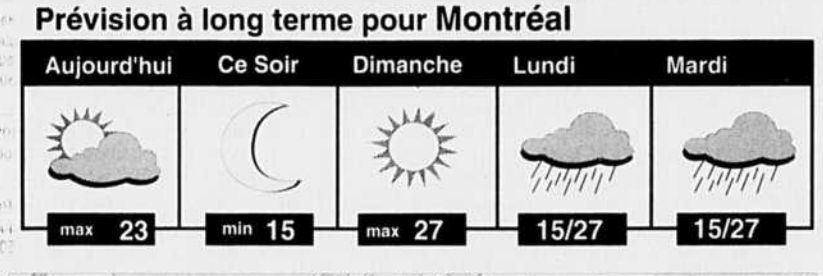
530 COURS ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 849-5484. 542 MASSOTHÉRAPIE. TRES BONS MASSAGES CHINOIS EUROPÉENS RUSSES 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917. 555 GARDERIES. GOUVERNANTE, aimant les enfants, pour s'occuper de 3 bambins(4 mois à 4 ans) et préparer les repas. Doit loger, non fumeuse, bonne éducation. Conditions intéressantes. Rive-Sud. 646-5013. 575 DÉMÉNAGEMENT. GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374. 598 SERVICES DIVERS. SERVICES SPÉCIALISÉS AÉRIENS. Offre services de pilote + représentant. Licence comm. Cessna 206, Gilbert. 944-0845, 435-4008. 675 BATEAUX, YACHTS, VOILIERS. TANZER 7.5 DIESEL 5 voiles. Après 18h: 623-0413. 695 AUTOMOBILES. COLLECTIONNEURS, Dodge CEDAN 1939, 4 portes, 64 000 milles, original. 418-882-0980. TOYOTA COROLLA GTS, 1989, 56 000 km, blanche, manuelle, excel. cond. 8.000\$. 448-9574.

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

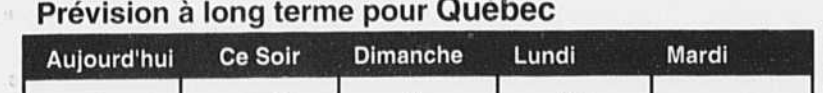
REMERCIEMENTS. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. St-G.

DÉCÈS. FAUCHER BERNARD M. Bernard de Gatineau est décédé accidentellement samedi le 10 juillet 1993 à l'âge de 47 ans. Fils de feu Raymond Faucher et de Paule Léonard de France, époux de Claire Adam. Outre sa mère et son épouse, il laisse ses enfants: Mathieu, Annie et François-Olivier à la maison; un frère Dominique (Martine Lory) et une soeur Marie-Paule (Michel Léger) tous de France. Il laisse également sa belle-mère Mme Berthe M. Adam de Québec, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour vos messages de condoléances ou vos dons au C.H. de Gatineau, veuillez S.V.P. dicter votre message à Fax Souhait à 1-800-567-1329 (frais de services). Pour plus de renseignements, communiquez avec la Maison funéraire A. Gaurreau et Fils, 750 boul. Maloney est, Gatineau, J8P 1G4, 819-663-2468.

LA MÉTÉO



Situation générale. Fin de semaine ensoleillée sur le sud-ouest du Québec. Temps maussade ailleurs. Une dépression située près de Terre-Neuve y demeurera stationnaire samedi et dimanche. Ce système donnera du temps nuageux parsemé d'averses sur l'est du Québec au cours de ce week-end. Une crête barométrique se battra sur l'ouest et le sud de la province et donnera du temps ensoleillé sur ces régions. Dimanche les régions du sud bénéficieront d'une autre journée ensoleillée mais l'ouest s'ennuagera graduellement à l'approche d'un nouveau système dépressionnaire provenant de l'Ontario. Laurentides. Ciel variable. Min. près de 8. Max. près de 21. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 10. Max. près de 23. Trois-Rivières, Drummondville. Ciel variable et 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 21. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 12. Max. près de 25. Ottawa, Hull, Cornwall. Ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 24. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 13. Max. près de 27. La Beauce, Québec, Estrie. Nuageux avec éclaircies. 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 22. Demain: ciel variable avec 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 12. Max. près de 24. Lac-Saint-Jean, La Tuque, réserve faunique des Laurentides, Saguenay, Charlevoix, Rivière-du-Loup. Nuageux avec éclaircies. 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 20. Demain: ciel variable avec 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 11. Max. près de 22. Gaspé, parc Forillon. Un peu de pluie ou de bruine. Max. près de 17. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 9. Max. près de 17. Sept-Îles. Ciel variable. Max. près de 17. Demain: ensoleillé. Min. près de 10. Max. près de 17. Basse Côte-Nord, Anticosti. Nuageux avec éclaircies. Vents de 15 à 30 km/h. Max. près de 17. Demain: nuageux avec éclaircies et 60 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 10. Max. près de 17. Lever.....5h22 Coucher.....20h38



301 OEUVRES D'ART. D'EMPÊCHON CIGARES CUBAINS. Premier choix, 75\$/unité, boîte à discuter. 969-1253. 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC. AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 636-6898. Les Aménagements F.B. Inc. 320 AMEUBLEMENT. NOUS LIQUIDONS 200 000 de meubles de qualité. 32 ens. de ch. à coucher, cuisines, bibliothèque. Ouvert dim. 12h à 17h, 3855 Fleury est. 322-5742. 390 DIVERS. 18 EXCELLENTS CIGARES cubains, Lanceros Especiales, de marque Cohiba. 15\$/chaque (rég. 22\$). 948-2644. 405 SANTÉ SERVICES COMMUNAUTAIRE. 405 SANTÉ SERVICES COMMUNAUTAIRE. 405 SANTÉ SERVICES COMMUNAUTAIRE.

FRANCHISE PATIO VIDAL. Établie dans l'Outaouais. Rens: André Vidal (514) 346-2930. ENTREPRISE D'ENVERGURE internationale domaine de la santé, propriétaire de la gamme "Flower Power", parrainée par Guy Lafleur. Occasion d'affaires unique. Investissement de 3000\$ à 50 000\$. Prendre rendez-vous lundi entre 9h et 18h, Philo-Centre St-Lambert. 671-5700. 515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE. LE JEU DU FONDU peut être obtenu, ainsi que plusieurs logiciels éducatifs DOS à la Maison du logiciel, 2466 Jean-Talon est, MTL. 374-3614. PARU, logiciel DOS ouvert éducatif et jeux pour le vocabulaire pour les 7 à 77 ans. LE JEU DU FONDU 40\$. LA GAZELLE 949-1082.

REPRÉSENTANT (E) DE PROGRAMME AU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION. Exigence du mandat: 1. avoir une formation en éducation physique ou en loisirs; 2. être un bon communicateur dans les deux langues; 3. avoir le sens de l'organisation et de l'administration; 4. manifester dynamisme et habiletés motrices; 5. posséder une voiture pour des déplacements en province. Durée du mandat: Travail à temps plein du 15 août 1993 au 15 février 1994. Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 23 juillet 1993 en précisant votre dernier salaire à: LILIANNE BERTRAND Directeur - Éducation Fondation des maladies du cœur du Québec 465, boul. René-Lévesque Ouest, 3e étage Montréal (Québec) H2Z 1A8

530 COURS ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 849-5484. 542 MASSOTHÉRAPIE. TRES BONS MASSAGES CHINOIS EUROPÉENS RUSSES 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917. 555 GARDERIES. GOUVERNANTE, aimant les enfants, pour s'occuper de 3 bambins(4 mois à 4 ans) et préparer les repas. Doit loger, non fumeuse, bonne éducation. Conditions intéressantes. Rive-Sud. 646-5013. 575 DÉMÉNAGEMENT. GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374. 598 SERVICES DIVERS. SERVICES SPÉCIALISÉS AÉRIENS. Offre services de pilote + représentant. Licence comm. Cessna 206, Gilbert. 944-0845, 435-4008. 675 BATEAUX, YACHTS, VOILIERS. TANZER 7.5 DIESEL 5 voiles. Après 18h: 623-0413. 695 AUTOMOBILES. COLLECTIONNEURS, Dodge CEDAN 1939, 4 portes, 64 000 milles, original. 418-882-0980. TOYOTA COROLLA GTS, 1989, 56 000 km, blanche, manuelle, excel. cond. 8.000\$. 448-9574.

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

REMERCIEMENTS. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. St-G.

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

REMERCIEMENTS. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. St-G.

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

REMERCIEMENTS. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. St-G.

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

REMERCIEMENTS. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour tous les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M. St-G.

DÉCÈS. FAUCHER BERNARD M. Bernard de Gatineau est décédé accidentellement samedi le 10 juillet 1993 à l'âge de 47 ans. Fils de feu Raymond Faucher et de Paule Léonard de France, époux de Claire Adam. Outre sa mère et son épouse, il laisse ses enfants: Mathieu, Annie et François-Olivier à la maison; un frère Dominique (Martine Lory) et une soeur Marie-Paule (Michel Léger) tous de France. Il laisse également sa belle-mère Mme Berthe M. Adam de Québec, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour vos messages de condoléances ou vos dons au C.H. de Gatineau, veuillez S.V.P. dicter votre message à Fax Souhait à 1-800-567-1329 (frais de services). Pour plus de renseignements, communiquez avec la Maison funéraire A. Gaurreau et Fils, 750 boul. Maloney est, Gatineau, J8P 1G4, 819-663-2468.

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

UN DON D'ESPOIR POUR LA VIE. Association pour les enfants atteints de leucémie et autres formes de cancer. Fondation québécoise du cancer. Montréal (514) 527-2194. Québec (418) 681-9989. Estrie (819) 822-2125. 1-800-363-0063

MOTS CROISÉS LE MONDE. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13. I II III IV V VI VII VIII IX X. HORIZONTALEMENT. I. Contredit le droit d'ingérence. - II. Obèse, ou presque. A quelque chose de royal. - III. Elle peut être précieuse. Réfléchit longuement avant d'aller de l'avant. - IV. Interjection. Bonheurs ineffables. - V. Foulard. Voyelles. Sigle européen. - VI. Donne un sens. Possessif. Pour tous. - VII. Vit très entouré. Pour une dinette. - VIII. Sert pour la soudure. Ne touche plus terre. - IX. Conjonction. Sortie. Si c'est le temps, il ne se rattrapera pas. - X. Devient propriétaire. VERTICALEMENT. 1. Conserve l'uniforme. - 2. Sait se faire haïr. Eau de feu. - 3. Dément. Il. - 4. Passionné. Sur un sol modeste. - 5. Conduisent à l'exaspération. - 6. Aggressives. - 7. En position dominante. Directions. - 8. Faisait des sermons. Soigné. - 9. Lieu de

SOLUTION D'HIER. Horizontalement. I. Nostalgiques. - II. Eberlé. Urdu. - III. Génie. Avenir. - IV. Lit. Zona. Ela. - V. Irisait. Osel. - VI. Gamins. CP. Si. - VII. Eteignit. - VIII. None. Vernale. - IX. CGT. Fer. Iron. - X. Erato. A point. - XI. Sélectionnée. Verticalement. 1. Négligences. - 2. Obéira. Ogre. - 3. Sentimental. - 4. Tri. Site. Te. - 5. Alezane. Foc. - 6. Lu. Oisive. - 7. Géant. Gérai. - 8. Va. CNR. Pô. - 9. Que. Opinion. - 10. Urnes. Tarin. - 11. Ediles. Lune. - 12. Suraimenté. François Dorlet

## É D I T O R I A L

## Un accrocc aux principes

Jean-Robert Sansfaçon

Tel que prévu, le gouvernement du Québec a cédé sous la pression de ses policiers. Même s'ils sont parmi les employés les mieux traités, on a donc jugé leur collaboration plus importante que l'application des règles qu'on s'était données.

Certains automobilistes ayant absolument besoin de la menace de sanctions sévères pour conduire de façon responsable, il faut se réjouir de l'entente intervenue entre le ministre de la Sécurité publique et les représentants des policiers à la veille des grandes vacances. En échange de l'arrêt temporaire de leurs moyens de pression, ces derniers auraient reçu l'assurance de pouvoir négocier sans devoir accepter au préalable les contraintes de la loi 102. Visiblement, quoi qu'on en dise en haut lieu, les «rencontres exploratoires» acceptées par le ministre Claude Ryan peuvent tourner au croc-en-jambe pour le président du Conseil du Trésor, M. Johnson.

Pour l'instant, sans avoir rien cédé quant au fond, le gouvernement vient tout de même de consentir à ses policiers un statut particulier qu'il refuse aux autres fonctionnaires, comme l'a souligné le président de la CSN, M. Gérald Larose. Ce faisant, il admet qu'il a besoin de la collaboration policière à la veille des grandes manœuvres syndicales de la rentrée.

Une rentrée qui sera plus hâtive et plus chaude que prévu à cause de la présence en scène, cette année, de tout le secteur municipal. Pour répondre à la demande des municipalités aux prises avec des difficultés financières, le gouvernement a décidé de placer les employés municipaux sous le même parapluie légal que les fonctionnaires. Mais il laisse aux élus municipaux jusqu'au 15 septembre pour se soustraire à cette disposition de la loi 102.

Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une arme puissante entre les mains des municipalités pour forcer la négociation rapide d'ententes à saveur de concessions syndicales. Sans de telles ententes, les villes appliqueront la loi et les employés municipaux se verront imposer la reconduction de leurs conventions collectives assortie d'un gel des salaires pour une période de deux ans, en plus de la récupération de trois jours de congé par année.

Malgré les vacances, le monde municipal est donc en pleine ébullition. Aux prises avec de sérieuses difficultés financières, certaines villes, comme Montréal, jugent qu'un simple gel salarial est nettement insuffisant.

En conférence de presse, jeudi, son négociateur en chef précisait que la métropole voulait réduire la masse salariale de ses employés de 30 millions de dollars, soit 6 % de moins que présentement plutôt que 1 % prévu par la loi 102. Cette somme ajoutée aux 200 millions de coupures prévues pour l'an prochain, Montréal ne tient pas à les récupérer par des congés sans solde obligatoires, comme le propose encore la loi 102, mais par l'abolition de postes, des modifications aux horaires de travail, le recours à la sous-traitance et l'abolition des planchers d'emploi qui fixent arbitrairement un nombre minimum d'employés par équipe de travail. En échange, la Ville propose un contrat de trois ans assorti d'une augmentation de salaire la troisième année.

De leur côté, les chefs syndicaux se disent prêts à négocier, mais en proposant plutôt le recours plus systématique aux congés volontaires, à la préretraite, en somme, à des solutions qui ne génèrent pas nécessairement d'économies réelles.

Si le projet des élus montréalais, et d'autres villes au Québec, est plus ambitieux que celui du gouvernement du Québec, c'est que les municipalités partent de plus loin. Les compressions des dix dernières années avaient épargné les municipalités dont les revenus grimpaient aussi rapidement que l'augmentation de la valeur des immeubles sur leur territoire. Il en est résulté un laxisme certain dans la gestion des affaires publiques et des conditions de travail exceptionnelles pour les employés. À l'heure actuelle, la rémunération globale moyenne des employés municipaux dépasse de 25 % celle des fonctionnaires provinciaux.

Mais les temps ont changé. Depuis trois ans, les revenus des villes sont à la baisse et leurs dépenses doivent suivre. Montréal a averti ses syndiqués qu'elle se soustrairait à l'application de la loi 102 à la seule condition d'en arriver à une entente avant le 27 août prochain.

Encore une fois,

le rapport

de force

fait la loi.

Quant aux représentants syndicaux, ils se donnent jusqu'au 15 août pour mettre la bonne volonté de la Ville à l'épreuve. Après cette date, si les négociations ne débouchent sur aucune solution satisfaisante, il faudra s'attendre à divers moyens de pression pour forcer la Ville à se retirer de l'application de la loi 102.

Les semaines qui viennent seront donc mouvementées. En entrouvrant la porte aux policiers de la SQ, même légèrement, Québec a voulu éviter le rapprochement inesthétique entre ces derniers, leurs homologues du palier municipal et l'ensemble du monde syndical. Du même coup, il s'assure de leur collaboration indispensable pour maintenir l'ordre et éviter tout débordement.

Mais par delà ces questions de stratégie, qui sont souvent plus importantes que le respect des principes en politique, le gouvernement vient d'ouvrir une brèche par laquelle d'autres syndicats tenteront de s'infiltrer. Si Québec refuse de négocier quoi que ce soit, ce sera l'affrontement, l'imposition unilatérale de la loi et le report *ad vitam aeternam* de toute réorganisation du travail dans les services publics. On aura gagné le gel des salaires, récupéré l'équivalent de quelques journées de congé par fonctionnaire, mais il faudra réapprendre à gérer des décrets, une expérience qui s'est avérée désastreuse par le passé.

Quant à l'objectif de faire plus avec moins d'employés, seul gain de productivité digne de ce nom, il faudra se résoudre à l'oublier pour un temps.

Comme toujours, nous devons donc nous rendre à l'évidence: en matière de relations de travail dans le secteur public québécois, c'est encore l'exercice du rapport de force qui fait force de loi. Après avoir infligé une perte de 5 millions de dollars au trésor public depuis juin dernier, les policiers provinciaux viennent de remporter le premier round. Il ne faut pas rater la suite du match pour connaître les gagnants et le prix à payer pour cet affrontement.

## L E T T R E S

## Lumière sur l'IRIR

Cernant la lettre de Jean C. Lapierre parue dans LE DEVOIR du 15 juin 1993, je crois que les précisions qui suivent éclaireront vos lecteurs sur les travaux et l'utilité de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR).

L'Institut compare la rémunération des salariés du secteur public avec celle des autres salariés oeuvrant dans les principaux secteurs de l'économie québécoise. L'IRIR utilise, à ma connaissance, la seule enquête sur la rémunération globale qui soit basée sur un échantillon scientifique. Cette enquête englobe tous les secteurs de l'économie québécoise et toutes les régions du Québec et permet de mesurer la rémunération avec précision. Elle couvre les établissements de 200 employés et plus et ces entreprises regroupent 52 % des salariés québécois.

Avant que l'Institut ne change les termes de sa comparaison, les parties patronales et syndicales du secteur public devront indiquer s'il y a lieu de comparer une entreprise de la taille du gouvernement à des petites et moyennes entreprises. Il pourrait être difficile d'y trouver des emplois comparables et d'y recueillir des données fiables.

Il est important de noter que le législateur a pris beaucoup de précautions pour favoriser l'autonomie de l'Institut au même titre qu'il l'a fait par exemple dans le cas du Vérificateur général et du Directeur général des élections. Sa présidente et ses vice-présidents sont nommés par résolution de l'Assemblée nationale adoptée par au moins les deux tiers des députés, après une consultation très large des parties patronales et syndicales du secteur public. La loi prévoit aussi que l'Institut est une corporation, donc autonome, et ses employés n'ont pas le statut de fonctionnaires et ne sont pas syndiqués.

De plus, l'Institut a pris de nombreuses mesures pour assurer la transparence de ses travaux. En outre, à la fine pointe de la recherche, il a entrepris des travaux sur des sujets controversés. Par exemple, il a amorcé un projet sur la sécurité d'emploi ainsi que sur les emplois qui n'ont pas de contrepartie sur le marché du travail comme ceux des enseignants et des infirmières.

Les travaux de l'IRIR amènent une plus grande rationalité dans les discussions sur la rémunération en donnant aux parties patronales et syndicales une base de données communes. Un apport enviable ailleurs au Canada.

**François Charbonneau**  
Ex-membre du comité consultatif de l'IRIR  
Directeur général de l'Association des optométristes du Québec  
Montréal, juillet 1993

## Bonnes moeurs demandées

Votre journal a eu un grand renom dans le passé grâce aux distingués journalistes qui le rédigeaient. Ils savaient nous informer sur ce qui était intéressant et culturel de notre province et d'ailleurs. Malheureusement, beaucoup de vos lecteurs, de nos jours, se sentent frustrés quand vous nous offrez certains articles et certaines images pornographiques. Plusieurs de vos abonnés partagent l'opinion de Pierre Leroux et Franco Nuovo au sujet de cette Annie Sprinkle, tel que mentionné le 6 mai. Et personnellement, ma critique aurait été aussi sévère que la leur si je n'avais préféré attendre jusqu'à ce jour de peur de me montrer trop virulent.

Toute personne à quotient intellectuel même assez moyen, réalise que les viols et agressions sexuelles se font de plus en plus fréquents et

que les journaux jouent un grand rôle dans notre société actuelle de promiscuité.

Certes, tout ce que Dieu a créé est bon y compris le corps humain de l'homme et de la femme ainsi que celui des animaux. Or, il est admis pour toute personne bien née de tendre à respecter ce corps alors que ces derniers n'ont pas l'intelligence de le faire et ne peuvent que s'en tenir à leurs instincts bruts tandis que les humains jouissent du privilège de choisir leur comportement. De plus, le Créateur nous a tous créés, vous et moi, à sa ressemblance et je crois fermement, et sans doute vous m'approuvez, qu'il est de notre plus grand intérêt de nous élever et de nous entraîner mutuellement vers une montée de notre civilisation hélas bien en décadence.

LE DEVOIR a, par son titre, une exigence de bonnes moeurs et beaucoup de vos abonnés ont choisi de le lire dans l'espoir d'y trouver une nourriture intellectuelle et morale. Je crois que vous gagneriez d'autres intéressés à votre journal si vous cherchiez à combler nos attentes alors que vous en perdez, en commençant par moi et plusieurs de mes collègues, si vous êtes en contradiction avec le nom qu'il porte.

**Simon Gauthier**  
Montréal, juillet 1993

## Procédés barbares

Ce qu'ont fait les Américains en Irak... plus agression que ça, tu meurs. D'ailleurs c'est ça, c'est la mort que sèment les États-Unis et c'est inquiétant pour la paix mondiale... Le terrorisme, les détournements d'avion, les prises d'otages, etc. Tous les Canadiens et surtout les Québécois devraient protester énergiquement contre ces procédés barbares.

**Louis M. Côté**  
Sainte-Foy, 29 juin 1993



## Quand l'excellence nous étrangle

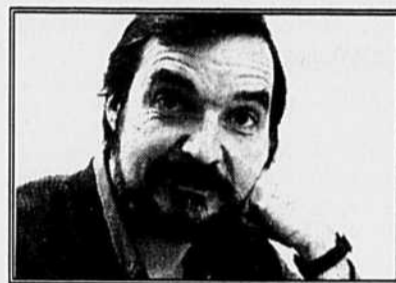
De quoi croyez-vous qu'on discute au Canada au moment où des millions d'Américains et de Japonais sont aux prises avec une nature déchaînée? Des meubles de Mila et de la réforme du Sénat ou de son abolition (du Sénat, pas de madame) pure et simple! Il faut y penser. Le hockey est terminé et on ne peut même pas parler de la température car il fait beau.

On discute donc de vieux rideaux et de vieilles carpettes, sans compter les sous-tapis. Quelle merveilleuse transition entre le Festival de jazz et celui Juste pour rire. C'est ce qu'on appelle combler un vide par un autre. Après tout, on a bien un Festival de la poutine, pourquoi pas un Festival de la bêtise?

Ce pays semble complètement décroché de la réalité de sa propre situation. Plus personne ne le prend au sérieux. Heureusement d'ailleurs. Nous sommes devenus le *Surprise sur prise* des pays. Cette semaine, un fonctionnaire de troisième rang de la CEE a décidé de sa propre autorité de juger irrecevable la demande du Canada de contrôler étroitement les quotas de pêche dans le golfe du Saint-Laurent.

Irrecevable parce qu'il s'agit d'une question d'intérêt local et que le Canada s'énervait pour pas grand-chose. C'est à peu près ce qu'il a dit. Non! C'est tout à fait ce qu'il a dit. Allez donc leur demander, aux gens des Maritimes, s'il s'agit d'un détail dans leur vie. On va bientôt fermer leurs provinces et les déménager dans l'ouest du pays où l'on manque de bras pour cueillir les pommes, et ce monsieur qualifie toute l'affaire d'encroûtement gratuit.

Que les pays de la CEE, le Portugal en tête, ne veulent rien changer au statu quo, on les comprend bien. Nous ferions la même chose à leur place. Mais que le Canada s'avoue totalement impuissant devant une menace à son intégrité nationale, on le



DANIEL  
LATOUCHE

comprend moins bien. De fait, on ne le comprend pas du tout.

Pendant qu'on se moque ainsi des intérêts du Canada, que fait le gouvernement du pays? Il s'en moque lui aussi. Et comme s'il n'avait pas assez des meubles de Mila et du loyer des sénateurs à gérer, voici qu'une autre crise vient de s'abattre sur le pays, la crise des lacets. En effet, on vient d'apprendre que le militaire canadien qui a récemment tenté de se suicider avec ses lacets avait pris soin d'emprunter les lacets de quelqu'un d'autre, car ses belles bottes bien *shinées* portaient encore leurs lacets d'origine. De plus, les lacets ayant servi à la pendaison n'étaient pas de la même couleur.

Quelle intrigue. Colombo, à l'aide! Trois mois que cela leur a pris pour constater ce fait. Même les poissons du Saint-Laurent — ceux qui restent — ne la trouvent pas drôle.

J'ai lu systématiquement toute la presse internationale qui m'est tombée sous la main — et que je suis en mesure de déchiffrer — à propos du Sommet du G7. Non seulement n'y trouve-t-on pas la moindre petite mention du Canada et des positions qu'il y a défendues, mais il n'y est même pas fait mention de la couleur du jupon que portait notre première ministre. Personne, mais absolument personne n'a remarqué sa présence. Et pendant ce temps, la presse canadienne, les médias québécois compris, ont tous, à

un moment ou l'autre, rapporté que Kim Campbell avait impressionné la galerie et passé avec brio son examen d'admission à ce club sélect.

Examen d'admission, mon œil. C'est bien passer un examen quand personne ne remarque votre présence et qu'on oublie de vous poser des questions!

Ce qui nous ramène au Sénat. Voilà bien le genre de questions dans lesquelles on excelle. Mais attention! Il ne s'agit pas de n'importe quelle excellence, mais d'une excellence bien particulière et qui brille de si nombreux feux que l'aveuglement est certain.

Il y a l'excellence de la non-pertinence. Que 24 zozos et Solange Chaput-Rolland se votent ou ne se votent pas une allocation de 6000 \$, on n'en a rien à foutre. Ceux qui croient qu'il s'agit là d'un bien mauvais exemple à donner se trompent de cible. L'idée que des sénateurs pourraient donner l'exemple est d'ailleurs incongrue.

Il y a ensuite l'excellence de l'impotence. En rescindant une décision parfaitement légitime qu'il avait prise la veille, le Sénat vient de faire la démonstration de sa propre inutilité. En effet, à quoi peut bien servir une Chambre de deuxième réflexion qui change d'avis aux moindres pressions de l'opinion publique? Son rôle est précisément d'éviter que le régime politique ne s'emballe dans des décisions mal réfléchies. Pourquoi faudrait-il que la deuxième décision d'une telle institution soit meilleure que la première? Faudrait-il se donner une Chambre de troisième réflexion?

Et puis, il y a l'excellence de l'excellence, celle qui rend vraiment excellent l'excellence de l'impotence (à ne pas confondre avec la précédente). Même si on voulait abolir le Sénat, on ne pourrait pas, car pour ce faire, il faut l'unanimité des provinces, une conférence constitutionnelle et l'appui de Clyde Wells.

Qui dit mieux?

## À PROPOS

## ... de miracles!

Le processus de vérification d'un miracle mobilise beaucoup d'énergies. Aussi l'Eglise a-t-elle tendance à ne le reconnaître que dans un contexte bien précis: celui de la béatification.

«On ne béatifie pas quelqu'un parce qu'il a fait des miracles, car le diable peut en faire, mais plutôt à cause de ses vertus», précise Mgr Cimichella.

La béatification constitue la deuxième étape du processus qui fait d'un individu un saint. La première consiste à le proclamer vénérable, après étude de ses vertus héroïques. La deuxième, qui le proclame bienheureux, consiste notamment à s'assurer qu'un miracle lui est attribuable. La troisième étape répète le processus de reconnaissance du miracle et se termine par la canonisation, effectuée par le pape uniquement, qui livre ainsi le nouveau saint à la vénération universelle.

Le processus de vérification se fait sur une grande échelle et il est contrôlé par un comité du Saint-Siège, la Congrè-

gation pour la cause des saints. Pendant toutes les étapes, l'avocat qui représente la cause du postulant doit affronter les objections d'un avocat du diable, le Promoteur de la Foi.

Depuis une vingtaine d'années, à la suite du concile Vatican II, on assiste à une simplification des règles de vérification des miracles dans les causes des saints. Depuis 1978, Rome n'exige qu'un miracle alors qu'il en fallait deux auparavant. À une exception près: les martyrs n'ont plus à prouver de miracle, leur héroïcité les dispensant de ce fardeau.

En 1983, l'actuel pape Jean-Paul II a simplifié les règles du Code de droit canonique, notamment celles qui touchent le processus de béatification et de canonisation. Résultat: plus d'une centaine de futurs saints, soit davantage que pour tous les autres papes de ce siècle réunis! Alors que certaines causes prenaient jusqu'à 200 ans avant d'aboutir, il n'a fallu que 17 ans dans un cas récent.

Tiré de «Devenir saint», revue Justice, avril 1993.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

FAISCE QUE DOIS

## IDÉES

## La guerre en clichés

Une exposition de photographies présente sans fard et sans détour les nombreux visages du désespoir des enfants de la guerre

DES ENFANTS, DES GUERRES,  
1914-1993

Musée de la civilisation,  
jusqu'au 6 septembre 1993.

PHILIPPE DUBÉ  
Professeur de muséologie  
Université Laval



Dans une grande salle sombre, au rez-de-chaussée du Musée de la civilisation à Québec, prend place une exposition-installation peu commune puisqu'il s'agit de présenter un montage de photographies et de dessins d'enfants de la guerre.

Cette seule évocation d'enfants victimes des guerres à travers le monde nous atteint droit au cœur, qui que nous soyons. L'intolérable vient chercher les derniers relents d'humanité qu'il nous reste encore, malgré l'immunisation qu'a pu engendrer depuis maintenant près de 50 ans le régime «globalitaire» des médias.

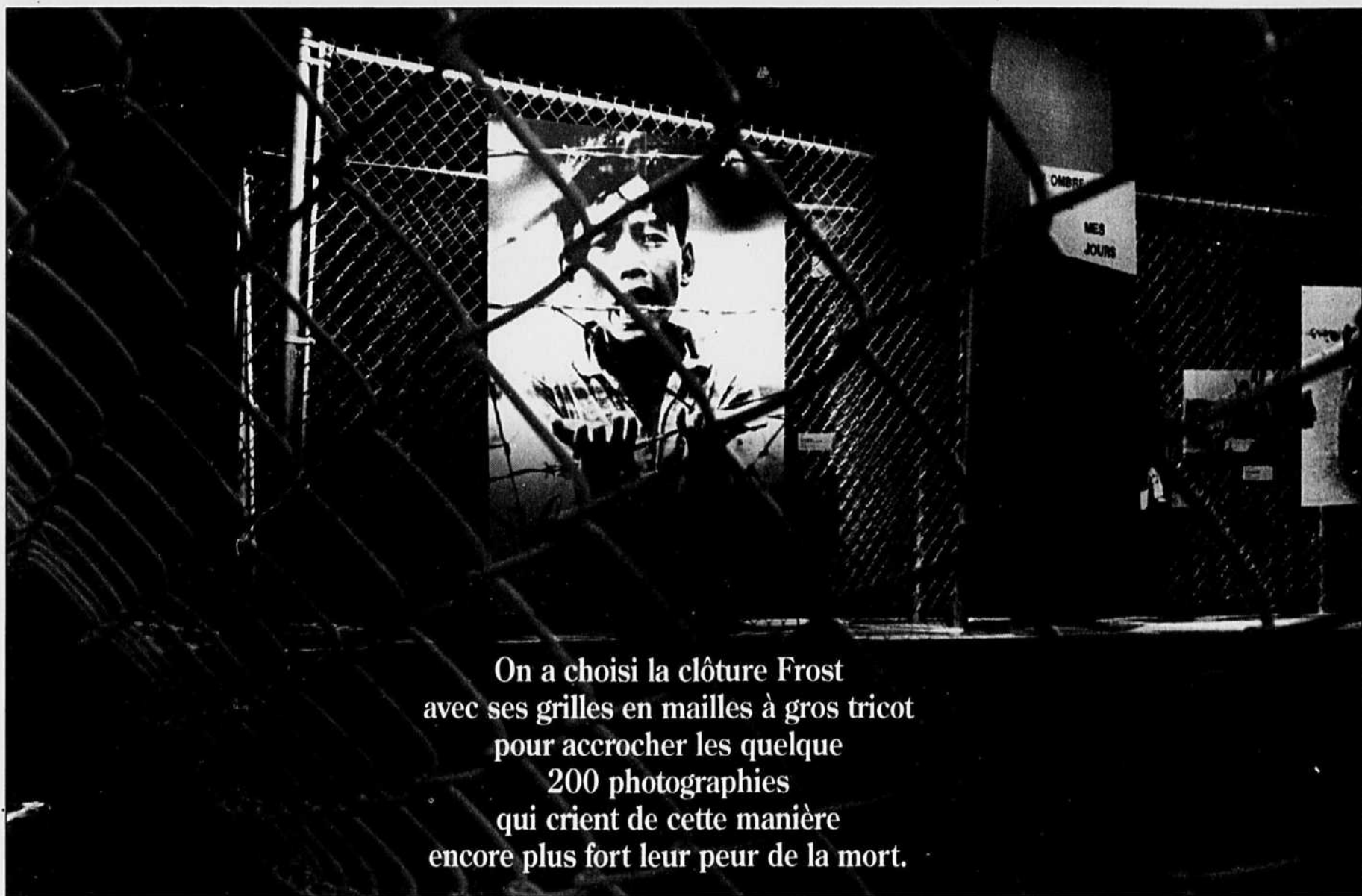
Cette innocente souffrance s'étale sous nos yeux sans mot dire et seul le regard des mères appelle à l'aide. Désespérés par une vie pourtant pleine de promesses, leurs grands yeux questionneurs nous assaillent sans avertir car ici, le désespoir montre ses nombreux visages. Douze îlots arborent des têtes d'affiche comme «Enfance blessée», «Sans toit, ni loi», «Drapeau blanc pour les enfants», «Sans issue», «L'enfant soldat», «Mourir avant quinze ans», des titres aussi provocants qu'attristants comme pour nous mettre à l'épreuve et vérifier combien de temps on pourra soutenir la vue, et même la pensée, de ces enfants privés d'enfance.

En accueillant cette exposition montée pour une première fois à Genève, au Centre international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Musée de la civilisation prenait le pari d'entrer directement dans le plus cru de l'aventure humaine, soit la guerre. D'après quelques macabres statistiques, plus de 200 000 enfants sont enrégimentés ici et là pour tirer en toute légitimité sur ce qu'il est convenu d'appeler l'ennemi. Alors que dans nos sociétés dites développées, des centaines de bandes de jeunes jouent littéralement à la guerre, parfois assez sérieusement apprend-on, d'autres ni plus ni moins meurtriers sont engagés malgré eux dans un vrai *war game* où la survie joue de sa loi la plus cruelle. Cette intensité est présente malgré le fait que quelque peu agaçant que les photographies de reportage présentées dans l'exposition ne sont pas des originales mais de simples reproductions laminées.

Une innocente souffrance s'étale sous nos yeux sans mot dire et seul le regard des mères appelle à l'aide.

Pour un musée qui se doit de dévoiler l'authenticité, on fait dans ce cas-ci une petite entorse à la pratique habituelle qui génère certainement l' amateur, mais ne nuira aucunement aux messages qui passeront, malgré tout, sans détour.

L'idée de cette présence sans fard cache en quelque sorte un concept audacieux. Traiter du droit bafoû des enfants sans faire l'étalage de sa sinistre comptabilité ou encore sans verser dans un sensationnalisme jaune et facile, relève tout de même d'une démarche originale. Tenir le pari de jouer avec l'émotivité sans abuser des accents pleurnichards, faire intervenir le cli-



On a choisi la clôture Frost avec ses grilles en mailles à gros tricot pour accrocher les quelque 200 photographies qui crient de cette manière encore plus fort leur peur de la mort.

PHOTO PIERRE SOULARD

mat et l'atmosphère avec la musique, l'éclairage et le décor confondus, mérite que l'on s'y arrête un tant soit peu pour en examiner le mode d'exposition.

Simplifier dans la pénombre sur une évocation de terrain vague, en ayant en son centre une citation-pivot qui dit en somme que «la vie cherche à vivre», est d'une simplicité déconcertante. Ajoutez à cette organisation dans l'espace une enquête vidéo sur la violence, une table d'expression libre et des clips qui crient ou dénoncent la guerre sous toutes ses formes, et vous trouverez un genre d'interpellation muséologique tout à fait nouveau.

La mise en espace fait preuve de pertinence avec des trouvailles dignes de mention. On a choisi la clôture Frost avec ses grilles en mailles à gros tricot pour accrocher les quelque 200 photographies et dessins qui crient, de cette manière, encore plus fort leur peur de la mort. Cet enclos aux allures tristes d'une école de réforme, ou autre absurdité, éclate en plein centre sous un coup de force de la vie symbolisée par une lumière tranquille qui s'obstine à être, tout simplement.

Malgré la tension que créent en pourtours les palissades grillagées, rehaussée par une lointaine scène de ville dévastée qui n'a malheureusement pas tout l'im-

pact désiré, une lueur d'espoir traverse les brumes épaisses du malheur qui s'abat sur de trop nombreux pays. Le choix musical absolument sublime, avec un extrait dominant d'opéra comme *Protestation* de Philip Glass toujours percutant, ajoute à la tragédie qui s'étale sous nos yeux et fait gronder une révolte intérieure qui unit intimement autant les regardeurs que les regardés. Du côté de la didactique, un montage vidéo d'une demi-heure nous amène en images de Varsovie au Liban en passant par Los Angeles, où la guerre sévit sous toutes ses formes.

L'enfant qui se cache au fond de soi

Puis, au beau milieu de la visite, on a posté deux moniteurs vidéo qui, par une enquête informatisée, tentent de constituer avec la somme des réponses complètes un réel «point de vue de société». Le programme pose parfois des questions qui n'en sont pas, comme par exemple «la violence fait partie de la nature» ou encore «il faut se défendre quand on est attaqué». Le ton quelque peu angélique du jeu-questionnaire se drapait d'une fausse pureté qui tient mal son rôle d'innocent. Car, après avoir vu l'exposition, si nous ne le savions pas déjà, force nous est de reconnaître que personne

sur cette terre n'échappe à sa part de responsabilité quand il s'agit de «paix aux hommes de bonne volonté». Cet étalage de la misère sans frontières ne poursuit au fond qu'un seul but: éduquer les bienheureux d'une souffrance dont ils ne soupçonnent guère l'existence, tant le douillet confort de nos sociétés les protège de tout mal. Pourtant, cette misère est à nos portes, peut-être même que demain elle entrera dans nos maisons, qui sait... Nous ne sommes à l'abri de rien, surtout pas de nous-mêmes. Voilà la grande leçon qui nous est donnée ici et que Anne Frank, la petite juive réfugiée dans le grenier d'une demeure d'Amsterdam, nous avait admirablement servie dans ses lettres de détresse en nous avertissant de la méchanceté des hommes.

Quand arrivera-t-on de blesser l'enfant qui se cache, avec raison, au fond de soi?

A quand la fin définitive de la guerre, à quand l'ère nouvelle d'une paix vraiment durable? Le Musée de la civilisation n'hésite pas à poser la question haut et fort à qui veut l'entendre. Comme par hasard, ceux et celles qui y portent une oreille des plus attentives parmi les nombreux visiteurs, ce sont les jeunes eux-mêmes qui forcément pensent à demain avec un réel besoin de comprendre.

## Le Festival en cannes

Les films d'étudiants au Cégep St-Laurent illustrent la qualité et la pertinence de la formation en cinéma au collège

CLAUDE RACINE

Enseignant  
Formation professionnelle  
Commission scolaire Beauport

Madame la ministre de l'Éducation, le 20 mai dernier, j'ai assisté au «Festival en cannes» des étudiants en cinéma au Cégep Saint-Laurent. Ce festival mettait en compétition les films des étudiants de première et deuxième années (finissants). Il serait abusif de crier «Oh! génie» devant ce cru 1993. On doit cependant reconnaître la créativité et l'énergie de la production étudiante et affirmer que le cinéma peut «s'apprendre» au cégep, l'écart important entre la production des étudiants de première et ceux de deuxième année étant, selon moi, un indicateur de la qualité et de la pertinence de la formation.

La scène finale de ce festival qui couronnait les gagnants et les étudiants qui avaient donné vie à la «vie étudiante» fut cependant marquée par une sombre mention visant à honorer l'étudiant qui avait maintenu une moyenne de 75 % et réussi tous ses cours, sans échec.

Le professeur affirmait que sur 150 étudiants, il avait identifié seulement cinq candidats qui correspondaient à cette norme. Les étudiants en cinéma de ce cégep ont la réputation d'être des *drop-in* du système et correspondent précisément à la clientèle type visée par l'imposition de frais modérateurs; des étudiants qui «abusent» du système en cumulant des échecs.

Un rapide sondage confirme que la très grande majorité de finissants ont été refusés en cinéma à l'université. Nos structures scolaires étant bâties sur des fondements voulant qu'un bon étudiant soit un étudiant qui passe tous ses cours dans les délais prescrits par le système et qui cumule de «bonnes notes», seul l'étudiant «normal... normalisé» pourra s'inscrire en cinéma à l'université.

Les étudiants en cinéma de ce cégep ont la réputation d'être des *drop-in* du système et correspondent, madame la ministre, à la clientèle visée par l'imposition de frais modérateurs.

Cette situation pose le problème de l'ancrage des niveaux d'enseignement; un étudiant en cinéma au cégep va où à la fin de son cours? Durant ces deux années, on a parlé à l'étudiant de créativité, d'imaginaire, on lui a dit «quand tu veux... tu peux», pour finalement lui indiquer qu'il aurait été préférable de suivre des cours d'administration au cégep pour s'inscrire en cinéma à l'université.

L'avenir de ces jeunes qui sont refusés à l'université se résume banalement à chercher un emploi de commis dans un club vidéo, d'aide-cuisinier au Lux ou de «cinéaste» de mariage, ou à s'inscrire dans des départements en manque d'étudiants... en attendant de pouvoir s'inscrire en cinéma.

Bizarrement, j'ai un vague sentiment d'assister à une forme d'euthanasie; ces étudiants ne sont pas tous de jeunes Arcand en puissance, mais ils ont des choses à dire, à montrer avec un médium qu'ils commencent à maîtriser.

Le programme de cinéma au collégial devrait, selon moi, s'échelonner sur quatre ans de manière à permettre aux jeunes d'explorer de façon approfondie les multiples facettes du 7e art en leur permettant, entre autres, de faire des stages en milieu de travail. Ces jeunes méritent socialement mieux qu'une compassion culpabilisante de *baby-boomer*; ils méritent que nous leur offrions les moyens de parfaire leur formation. Si nous n'avons pas les moyens de «réformer» cette option, j'espère que nous aurons le courage, madame la ministre, de la fermer.

Une telle décision serait à mon avis inconsciente, mais elle aurait l'avantage de poser d'une façon précise le rôle des cégeps dans l'enseignement des arts. Je suis de ceux qui croient que nous devons cesser de considérer la formation en art au collégial comme le prolongement de la maternelle ou comme une sorte de «couvercle sur la marmite» permettant d'asphyxier des étudiants qui veulent faire autre chose que d'aligner des chiffres et des notes.

## Les dinosaures contre-attaquent

Le projet de barrage Sainte-Marguerite injectera plusieurs milliards dans l'économie du Québec

GILLES LÉBOEUF

Président  
Chambre de commerce de Sept-Îles

Il semble, M. Louis-Gilles Francoeur, que vous ayez été berné comme bien d'autres Québécois par la publication du rapport du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) quant à la faisabilité environnementale, sociale et économique du projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite. En effet, n'ayant sans doute puisé votre inspiration que dans ce rapport, vous vous êtes permis de nous considérer de l'ère préhistorique. Si vous aviez participé à ces audiences publiques, vous auriez alors constaté que ces mégaprojets ont été à ce jour l'université des travailleurs et travailleuses de l'industrie de la construction au Québec. Un projet de barrage comme celui de la rivière Sainte-Marguerite, créant plus de 800 emplois par année sur une période de dix ans, aura pour effet d'injecter dans l'économie de votre ville et d'autres grandes villes du Québec plusieurs milliards de dollars.

Certes, la lecture de ce rapport peut être convaincante lorsque l'on n'a pas participé aux audiences publiques le précédant, lorsque l'on n'a pas participé non plus aux nombreuses rencontres et exposés d'Hydro-Québec sur ce projet. Saviez-vous, M. Francoeur, que le complexe hydro-électrique de La Manic dans la région de Baie-Comeau attire en moyenne 20 à 25 000 touristes par an-

née et que le barrage de Sainte-Marguerite sera un atout intéressant au niveau touristique pour la région Sept-Îles/Port-Cartier, puisqu'il se situe à environ 80 kilomètres de la route 138, accessible 12 mois par année et présentant, entre autres attraits, la plus haute chute d'eau du Québec? Saviez-vous que sur les réservoirs créés par cette centrale hydro-électrique se développeront de nombreuses pourvoies générant une activité économique et de loisir ainsi que touristique?

Saviez-vous que ces centrales hydro-électriques se devant d'être entretenues, plusieurs millions de dollars par année seront ainsi dépensés au sein de PME locales devant pourvoir à ces travaux d'entretien? Saviez-vous que ce barrage, une fois construit, produira de l'électricité, car il faut se le rappeler, sans les développements du potentiel hydro-électrique québécois, ce serait actuellement plus de 20 centrales nucléaires qui longeraient le Saint-Laurent ou encore plusieurs dizaines de centrales thermiques?

Saviez-vous qu'un barrage hydro-électrique, c'est plus qu'une muraille de Chine, c'est en effet un outil qui sert à produire de l'électricité d'une façon propre et renouvelable? Saviez-vous que l'électricité produite par ce barrage serait une troisième source d'énergie pour le parc industriel de Sept-Îles/Port-Cartier et un atout majeur au niveau de l'implantation industrielle? Saviez-vous que la relance de l'usine de pâte de Port-Cartier, bien qu'elle ne soit pas entièrement conditionnée à ce projet de barrage, pourrait être da-

vantage assurée puisqu'un million de mètres cubes de bois provenant d'une forêt mûre pour son exploitation seront disponibles et accessibles? Saviez-vous que ce ne sont pas tous les autochtones non plus que les pêcheurs de saumons qui s'opposent au projet ou encore à la déviation des rivières Carheil et aux Pékans? Saviez-vous que ce projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite s'inscrit dans le cadre de notre plan global de développement économique pour la Côte-Nord? Saviez-vous que le regard qu'a jeté le BAPE sur notre développement hydro-électrique et sur nos liens avec les Américains quant à la vente d'électricité ou encore à notre développement industriel, est très pessimiste et ne servira qu'à inviter les Kennedy et autres à attaquer à nouveau Hydro-Québec qui, comme l'a si bien dit M. Clément Godbout, est le navire aniral de notre flotte au niveau économique.

Finalement, saviez-vous, M. Francoeur, que l'ensemble de ces informations ont fait l'objet de nos discussions et mémoires lors des audiences publiques du BAPE et que malheureusement, celles-ci ne se retrouvent pas dans le rapport, encore moins dans ses conclusions. Les dinosaures sont disparus de cette terre en grande partie parce qu'ils n'ont pu contrôler leur environnement. Hydro-Québec, lors des dernières audiences publiques, a réussi à démontrer que l'on peut développer une ressource de notre région tout en conservant non seulement l'environnement mais notre population (de dinosaures) en régime.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beaugrand, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpéit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Year, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (littérature); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-François Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière; à l'information politique: Josée Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Veinot (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (ad-jointe à la direction), Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Danielle Cantara, Marie-Claude Coupal, Christiane Vaillant (claristes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Plouffe (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbiel (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Sylvain Darcy, Richard DesCorrnières, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Pierre Cotton, José Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Désirée Szucsany, Marc Vigneault. CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## FAVORITISME «Rien n'a changé»

SUITE DE LA PAGE 1

Le ministre Claude Ryan a dit qu'il n'est pas question que Québec négocie avec ses policiers hors du cadre de la loi 102.

Cette loi gèle les salaires des employés de l'État et des municipalités pour deux ans. Elle permet également à Québec - et aux municipalités qui s'y soumettent - de récupérer 1% de leurs masses salariales.

«Rien n'a changé», a dit Daniel Johnson, le président du Conseil du Trésor.

Jeudi, l'Association des policiers provinciaux du Québec, qui représente les 4532 policiers de la SQ, annonçait que Québec a accepté de «retourner à la table des négociations sans accepter, ni d'une part ni d'une autre, l'idée d'un gel consenti ou celle d'un retrait imposé». En échange d'une trêve pour au moins la durée des vacances de la construction, le président de l'APPQ, Jocelyn Turcotte, a dit souhaiter une reprise d'un dialogue constructif avec Québec.

Le président de la CSN Gérard Larose voit là une concession majeure. «Québec a accepté de négocier sans conditions préalables. Les policiers ont réussi à ramener le gouvernement dans le cadre normal des négociations de contrat de travail», a dit M. Larose.

Le président de la CSN accuse Québec de mentir lorsqu'il dit que rien n'a changé et exige qu'il consente à tous les employés de l'État ce qu'il a consenti aux policiers de la SQ. Sinon? «On devra conclure qu'il est plus important de porter un pistolet à la hanche que de prendre soin des malades

et d'enseigner aux enfants», a-t-il dit.

Le président du Conseil du Trésor a conspué le leader syndical. «M. Larose est mal informé. Comme d'habitude, il réagit de façon excessive», a dit M. Johnson.

Le président du Conseil du Trésor a précisé que la loi 102 ouvre la porte à des ententes qui permettraient à Québec d'atteindre des objectifs comparables à ceux qui sont visés, soit un gel des salaires et une récupération de 1% de la masse salariale.

A ses policiers, Québec a promis d'entamer des rencontres exploratoires, a expliqué le ministre Ryan. Et ces «échanges exploratoires permettront de vérifier s'il y a matière à des négociations susceptibles de produire une solution juste et équitable», a-t-il précisé. «Je suis prêt à écouter le point de vue des policiers», a-t-il dit. Lors de ces rencontres, les discussions devront respecter le cadre de la loi 102.

La Fédération des affaires sociales, affiliée à la CSN, ne voit rien de neuf dans les négociations entre Québec et ses policiers. «Ce ne seront pas les premiers qui vont tenter de négocier. On l'a fait. Ça n'a pas encore marché. On va surveiller ces négociations de très près», a dit Cécile Côté, secrétaire générale de la FAS.

Selon la FTQ, Québec ne propose rien d'autre à ses policiers que ce qu'il a déjà proposé aux autres employés de l'État. «Ce n'est pas une position très neuve. Depuis le début des négociations, Québec dit la même chose. Il n'y a rien de nouveau», a affirmé Alain Foisy, le coordonnateur des négociations du secteur public à la FTQ.

Le Front commun intersyndical, qui comprend

la CEQ, la FTQ, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux, le Syndicat des professionnels du gouvernement et quatre instances de la CSN, n'aurait donc rien à entendre des négociations entre Québec et ses policiers, dit-il.

La FAS ne fait pas partie du front commun intersyndical.

Officiellement, les syndicats qui composent le Front commun ont décidé de se retirer des négociations avec le gouvernement jusqu'à la mi-août.

La loi 102 va être promulguée le 15 septembre. Si Québec ne s'est pas entendu avec les syndicats de ses employés, la loi 102 sera appliquée.

En ce moment, les fonctionnaires du Conseil du Trésor sont en négociations périodiques avec les représentants des syndicats des différents secteurs de la fonction publique. «Tout le monde va à la pêche. C'est la saison», a dit le président du Conseil du Trésor.

Le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan a salué le sens civique des policiers de la SQ qui, à la veille du congé de la construction, ont renoncé à leurs moyens de pression pour surveiller les routes du Québec. «Heureusement, il existe toujours des personnes de bonne foi dans cette société», a-t-il dit.

Depuis le 11 juin, les policiers de la SQ avaient cessé d'émettre des contraventions aux automobilistes pris en défaut sur les routes du Québec. En tout, Québec aurait perdu quelque cinq millions\$. Le ministre Ryan a refusé de dire hier si les policiers devraient payer les pots cassés. «Le gouvernement prendra les décisions à ce sujet en temps appropriés», a-t-il dit.

## DUMONT Mais l'argent...

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal mardi et sur la Rive-Sud jeudi.

«Actuellement, il y a un engouement alors que nous ne faisons aucun effort, constate Mario Dumont. Si cette demande est encore là à l'automne, il est possible qu'on devance notre deuxième congrès, qu'on avait d'abord prévu pour le printemps prochain.»

Les gens s'intéressent au Forum par curiosité, d'autres parce qu'ils sont heureux qu'enfin les jeunes bougent au Québec, d'autres encore parce qu'ils ont des préoccupations précises en tête, dit M. Dumont.

«C'est très disparate quant aux

provenances géographiques ou sociales. Mais ils se rejoignent tous sur le fait que notre société est bloquée, que les jeunes sont absents des débats publics, qu'une génération a paralysé l'ensemble du système, que le gouvernement doit laisser tomber les lignes de parti pour faire un vrai ménage et nous sortir de l'endettement.»

Au DEVOIR même, comme dans d'autres médias, il ne se passe pas une journée depuis un mois sans recevoir deux ou trois appels de jeunes qui veulent rejoindre Mario Dumont.

Hier après-midi, c'était au tour d'une jeune femme de 23 ans, étudiante très articulée et militante du Parti Rhinocéros, d'être en quête de Mario Dumont.

Des Rhinos à Mario, le lien ne semblait pas évident. Pas pour elle, ni pour bien des jeunes, expliquait-elle. Elle ne savait pas encore si elle se joindrait au Forum Option Jeunes, mais sa curiosité était piquée.

«Mario Dumont répond à un besoin, un momentum, disait Audrey. Les jeunes veulent revoir le fond et la structure des organisations, avoir de la liberté tout en restant dans l'action. L'idée c'est de revenir à la base même de la démocratie, en ayant des comportements plus éthiques.»

«Les Rhinos le font avec cynisme, et bien des jeunes y vont actuellement. Je veux savoir si le Forum répond aussi à ce besoin, et avoir plus de précisions sur sa critique sociale.»

«Mais Mario Dumont, disait-elle encore, c'est énorme ce qu'on lui met sur le dos. C'en est même dangereux. J'espère qu'il a une réflexion pour le porter et qu'il pourra faire face. Les jeunes n'ont pas besoin d'un désenchantement de plus.»

Mario Dumont, qui a déjà eu à affronter ce qu'il a qualifié «la torture psychologique» des pressions de Robert Bourassa, semble plutôt se retenir.

«Tout ce qui risque de nous ralentir, c'est l'argent, concluait-il hier. Disons que là, l'engagement est moins fort. Il va vraiment falloir s'occuper d'en trouver.»

C'est à son programme dès la semaine prochaine.

## SINGE Moscou baroque

SUITE DE LA PAGE 1

avaient laissé l'un après l'autre une odeur qu'elle exhalaît à présent dans les sursauts de sa passion ravivée.

— Il faudrait faire attention, murmura-t-il.  
— Faire attention?

Elle suivit son regard. Le mur n'atteignait pas le plafond. Il manquait quelques planches à leur intimité.

— Faire attention? Pas moi, mon cher époux.

Dans la pâle lumière de cette fin d'après-midi d'hiver, ils se risquèrent à sortir de leur hôtel et prirent la rue Hertzinga. Hertzinga, qui voulait dire «la rue du cœur», était l'un des rares vestiges de sentimentalité de la capitale puisque cette rue portait le nom du fils naturel de quelque noble. Étonnant qu'après la Révolution personne n'eût songé à le changer. Mais si le nom survivait, c'était seulement parce qu'il venait de l'allemand, langue que personne ne comprenait.

Dans un square minuscule, tout enneigé, ils tombèrent sur la statue de Gogol. Avec une pelle en bois, un travailleur traçait un sentier dans la neige jusqu'au socle de la statue.

Jack et Sonja suivirent le sentier et passèrent devant le pelleteur qui leur lança un regard furieux parce qu'ils avaient traîné de la neige dans le passage qu'il venait de débayer. Le pelleteur semblait avoir aucune idée de ce que représentait la grande masse de bronze coulée dans cette forme humaine. Jack et Sonja s'arrêtèrent devant la statue et contemplèrent les traits forts, le front héroïque et ridé de Gogol.

— Peux-tu imaginer qu'à Chicago on érige un monument à un écrivain? demande Sonja. Impensable!

— Je vois ça d'ici: une statue d'Upton Sinclair dans une cour d'usine. Aucun risque! Ici, au moins, on respecte la culture.

Ils firent le tour du monument. Sur le socle de granit on avait sculpté en bas-relief des personnages provenant des récits, des pièces de théâtre de Gogol. Gesser y reconnut l'inspecteur général, Tarass Boulba, quelques propriétaires d'autrefois, un ou deux gnomes du folklore, des Cosaques, des personnages des contes villageois, et plusieurs membres féminins, comiques et superfétatoires, de la vieille bourgeoisie, qui s'étaient désormais pliés à un nouveau genre de vie ou exilés à perpétuité.

— Il manque quelqu'un, fit remarquer Gesser en adoptant une pose théâtrale. «Monsieur, sauvez la lune, parce que la terre essaie de s'asseoir dessus.»

— C'est de Gogol?

— Le Fou en personne, du *Journal d'un fou*. Je ne l'aperçois nulle part.

Gesser se prit la tête dans les mains comme s'il agonisait, contrefaisant le fou qui croyait qu'on lui avait rasé le crâne pour le transformer en ecclésiastique.

— Peuh! fit Sonja, ne te demande pas pourquoi il n'est pas là. Si tu bâtissais une société nouvelle,

que ferais-tu de ce vieux fou, même s'il dit vrai?

— Tu as sans doute raison. N'empêche que j'ai déjà appris par cœur presque toute la pièce. C'est une honte, il me semble, de gaspiller tout ce savoir.

Ils s'engagèrent dans la rue Hertzinga, bordée de chaque côté par les façades gracieuses du Moscou baroque. Piliers, chérubins, arabesques, c'était tout le panache italien fait pierre et peint des couleurs les plus étonnantes pour une ville nordique: sienne pâle, saumon, ce bleu des oeufs de merle. Entre le trottoir et la rue se dressaient d'énormes congères, ce qui était préférable étant donné que la rue ruisselait d'eau boueuse.

La rue s'ouvrit ensuite tout à coup et ils débouchèrent devant l'immensité de la Place rouge qui paraissait d'autant plus vaste qu'on venait d'en débayer entièrement et impeccablement la neige. Le village natal de Gesser aurait pu y tenir. Face à tout cet espace, Jack et Sonja se serrèrent l'un contre l'autre.

Le vent se leva, précurseur du froid de la nuit. Alors qu'ils regardaient, au centre de la Place, le drapeau rouge de l'Union soviétique s'éleva puis battit au vent.

— C'est comme se trouver au centre d'une idée, s'exclama Gesser.

— C'est trop grand, j'ai l'impression d'avoir bu.

Ils s'embrassèrent même si leurs lèvres gercées leur faisaient mal, car qui peut résister à un baiser devant un spectacle aussi grandiose et inhumain?

Plus tard, néanmoins, ils éprouvèrent du soulagement à se promener dans la Perspective Koznetsky parce qu'elle leur rappelait les rues de la Dépression qu'ils avaient laissées derrière eux, en Amérique. Il y avait les mêmes étalages et les mêmes kiosques que là-bas, et pourtant ce n'était pas tout à fait pareil. Ici, la rue donnait une impression d'ordre, de dignité et de patience. Personne ne sautait sur un chou à moitié gelé tombé d'une charrette, il n'y avait pas de familles jetées sur le pavé, assises, effarées, sur leurs bagages, personne ne trimbalait d'affiche écrite en lettres grossières pour réclamer du travail. Ici, c'était ce que croyaient Jack et Sonja, tout le monde travaillait et avait une raison de travailler. Il y avait, bien sûr, des privations mais, partagées équitablement, elles semblaient plus supportables.

Le long de la rue, à côté d'une femme qui vendait des graines de tournesol à même une poche de jute couverte d'un léger duvet de neige, il y avait des musiciens. Un trompettiste, un accordéoniste et un homme qui jouait d'une petite guitare ronde. Un chanteur aussi, qui semblait avoir du verre pilé dans la gorge. Dans cette rue si pauvre, le chapeau du chanteur était rempli de kopecs.

De la foule se détacha un homme qui n'avait plus que des moignons de doigts au bout des mains. D'une seule main, pourtant, il réussissait à tenir un poisson fumé entre ses doigts mutilés.

— Je suis un vétéran de la grande guerre civile! cria-t-il avant de se mettre à danser sur le trottoir

devant la troupe de musiciens.

En sa qualité d'ivrogne, tout lui était pardonné parce que, selon les Russes, les ivrognes vivent en état de grâce, comme les petits enfants. Jack et Sonja regardèrent l'homme qui tournait et son poisson qui tournait avec lui, et les musiciens augmentèrent la cadence de leur musique langoureuse et sentimentale à fendre les pierres. Les pièces pleuvaient dans le chapeau du chanteur. Sonja ne comprenait pas les paroles, mais cela rendait la chanson plus douce encore.

Le trompettiste souffla une dernière note, puis garda son instrument levé dans les airs. Une femme cria dans la foule; Jack entraîna Sonja. À cause du gel, les lèvres du musicien restées collées à l'embouchure de la trompette.

Près du kiosque suivant, une femme vêtue d'une imposante veste de peau de mouton se balançait comme un Juif pieux en prière. Sous son menton, une autre face sortait de la fourrure, les yeux anormalement sages, comme ceux d'un enfant tout ratatiné dans ses langes.

— Achetez mon singe, dit à Jack et à Sonja la vendeuse du singe.

— Qu'il est joli! s'exclama Sonja. On dirait une petite personne. Comme j'aimerais l'avoir!

— Les singes sont à notre image et à notre ressemblance, lui dit Jack.

— Achetez mon singe, leur ordonna la vendeuse.

— C'est cher, j'imagine? lui demanda Jack.

— Les singes ne poussent pas aux arbres.

— Qu'est-ce qu'il mange?

— La même chose que vous. Mais un peu moins.

— D'où vient-il?

— De la jungle.

— Je m'en doutais, dit Jack.

— Un jour, un diplomate africain est venu ici, et puis, vous savez, les choses changent, et on a décidé dans son pays qu'on n'avait plus besoin de lui. S'il rentrait, on lui... poursuivit la femme en faisant le geste de se trancher la gorge. Il a donc pris la bonne décision. Il est resté, mais le singe, lui, doit s'en aller. La vendeuse contempla son petit primate réfugié. C'est un singe diplomatique, voilà pourquoi il est si bien élevé.

— Il faut le prendre, plaida Sonja.

— Un singe, quand nous n'avons même pas de coin à nous? lui demanda Jack.

Conscient peut-être que son destin se jouait, le singe tendit la patte comme pour leur serrer la main. Il les regarda avec intelligence, mais il y avait une sorte d'inquiétude dans son regard comme s'il ne pouvait pas comprendre pourquoi il faisait si froid dehors et comment il se faisait qu'il se trouvait ainsi emmaillotté dans une peau de mouton et mis en vente. Et cet air égaré de ses yeux lui donnait quelque chose de triste et de sage qui le rendait irrésistible.

Jack fouilla dans sa poche pour prendre de l'argent. Après tout, ne venait-il pas de dire que les singes étaient à notre image et à notre ressemblance?

## Thank you, Léo!

L'anar de la chanson française est décédé le 14 juillet en Italie

PARIS (AP) — Léo Ferré, l'anarchiste de la chanson française, est décédé à son domicile de Castellina in Chianti, en Italie, le... 14 juillet. Il avait 77 ans. Vendredi dernier, l'auteur de *Paname* avait été hospitalisé à Sienne avant d'être ramené au début de la semaine.

Héritier des chansonniers anarchistes, Léo Ferré était aussi celui des poètes maudits en rupture avec leur temps. Il laisse une oeuvre nourrie de révoltes, de désespoirs et de joies, de fureurs et de sanglots. Avec le verbe et la musique pour supports.

Fils du directeur du personnel du Casino de Monaco, Léo Ferré naquit le 16 août 1916 à Monte-Carlo. Après quelques années chez les Frères des Ecoles chrétiennes, il passe son baccalauréat à Rome. Il s'installe ensuite à Paris, en 1935, où il poursuit des études en droit et en sciences politiques. Déjà, la musique le passionne. Il compose ses premières mélodies.

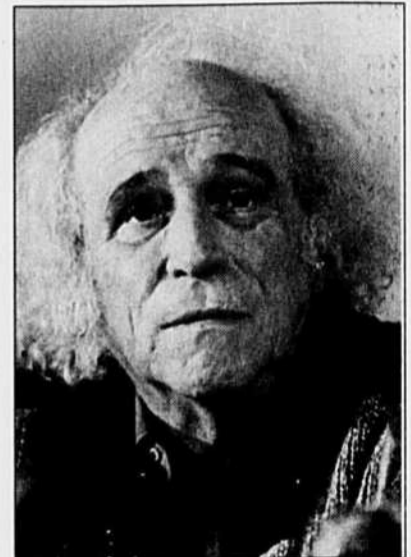
Pendant la guerre, il se marie. Il regagne sa principauté natale où il sera successivement annonceur, aide-régisseur et pianiste à Radio Monte-Carlo. Ses premières chansons, *La chambre, L'inconnue de Londres, La chanson du scaphandrier*, le ramènent à Paris.

En 1946, il fait ses débuts sur scène au Boeuf sur le toit puis au Quolibet et aux Assassins. Très vite remarqué, on l'entend dès 1947 chanter L'île Saint-Louis et Saint-Germain-des-Près à la radio. Son opéra, *La vie d'artiste*, qu'il écrit en 1950, révèle un authentique compositeur. Quatre ans plus tard, il récidive avec un oratorio sur la *Chanson du mal-aimé* de Guillaume Apollinaire qu'il crée à l'Opéra de Monte-Carlo.

Après cette longue parenthèse consacrée à la composition, Ferré revient sur scène. Vedette américaine de Joséphine Baker en 1953 à l'Olympia, il poursuit son ascension dans les cabarets parisiens avant qu'on applaudisse, en 1958 à Bobino, *Comme dans la haute, La zizique et Java partout*.

C'est après ces succès plus que d'estime, qu'il entame la mise en musique de nombreux poèmes de Baudelaire, Rutebeuf, Verlaine et Rimbaud. Cette association au sommet va l'amener à collaborer avec Louis Aragon. A l'auteur d'Aurélien, Ferré «empruntera» *L'affiche rouge, L'étrangère et Est-ce ainsi que les hommes vivent?*

Durant ses récitals de 1965-66, au Québec et à Bobino, à Paris, son style se fait plus incisif, plus polémiste. Sans renoncer à sa rigueur dans



Léo Ferré, 1916-1993

l'écriture, le libertaire prend l'ascendant sur le révolté. Un an après mai 68, il ajoute *Salut beatnik, Quartier Latin et Ils ont voté à son répertoire*.

Devenu porte-parole de la contestation permanente, il rallie les étudiants à son refus de composer avec l'ordre établi. C'est un public rajeuni qui lui fait un triomphe à Bobino en 1969, l'année de *C'est extra*. En 1970, il se laisse gagner par la musique dite pop et enregistre *Le chien* avec le groupe Zoo.

L'année 1972, qui le voit rester trois semaines à l'affiche de l'Olympia, marque son retour à un style plus dépouillé. Après le succès d'*Avec le temps*, il écrit une nouvelle version du *Mal-aimé* qui sera joué en 1974 à l'Opéra comique. Son public redécouvre le poète de *L'étang chimérique*, maniant l'argot comme le déca-syllabe classique.

Auteur d'un recueil de poèmes, *Poète, vos papiers*, et d'une biographie consacrée à son ami Jean-Roger Caussimon, auquel il doit *Comme à Ostende, Monsieur William, Le temps du tango*, il est aussi devenu l'orchestrateur de ses propres créations. Ce talent lui permettra en 1976 de diriger l'orchestre symphonique de Milan.

Si toute une partie de son oeuvre est celle d'un contestataire engagé, sa longue carrière est également ponctuée d'hymnes à l'amour et à la révolte métaphysique.

Au-delà de son image de «gueulard illuminé» et d'anarchiste échoué, il restera comme l'un des auteurs-compositeurs-interprètes majeurs de ce siècle. Le plus bel éloge lui a été rendu par Aragon: «Il faudra réécrire l'histoire littéraire un peu différemment à cause de Léo Ferré.»

## TRAGÉDIE Incendie

SUITE DE LA PAGE 1

avec le minibus à bord duquel se trouvait un groupe de personnes âgées de Verchères, dont certaines handicapées, qui revenait d'un pèlerinage.

Les réservoirs de carburant diesel qui se trouvaient à l'arrière de la fourgonnette, se sont enflammés. Les flammes se sont rapidement propagées aux deux véhicules.

«Ce n'est pas, semble-t-il, tant la collision que l'incendie qui a tué les passagers», a laissé tomber M. Christian Boivin, propriétaire d'un dépanneur à Lac-Bouchette.

Pour l'instant, les circonstances entourant l'accident font l'objet d'une enquête approfondie. Trois coroners ont été dépêchés sur place.

M. Boivin a ajouté que la 155 n'avait pas la réputation d'être une

route dangereuse même si elle traverse une région montagneuse.

Cette collision est l'une des pires à être survenue au Canada depuis 1966.

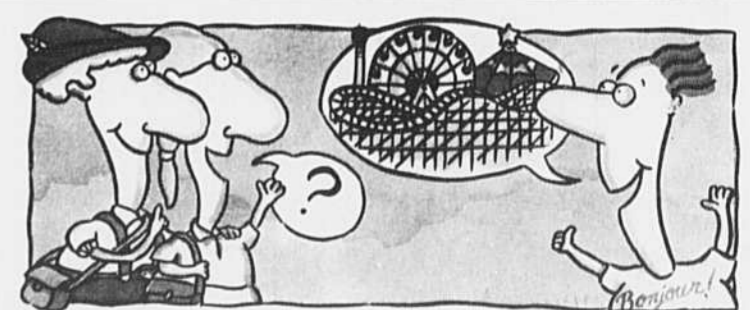
En août 1978, 41 handicapés physiques et mentaux se sont noyés quand leur autobus a plongé dans les eaux du lac d'Argent, à Eastman, dans les Cantons de l'Est.

En mai 1980, 22 personnes sont mortes près de la frontière séparant l'Alberta et la Saskatchewan lors d'une collision entre un camion-citerne et un autobus transportant des travailleurs du chemin de fer.

En octobre 1966, 19 adolescents et un chauffeur d'autobus n'ont pas survécu à la collision de leur véhicule avec un train à un passage à niveau, près de Dorion, en banlieue de Montréal.

C'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge  
Division du QuébecMontréal sourit aux touristes.  
Dites-leur Bonjour!Gouvernement du Québec  
Ministère du Tourisme